

# AQVITANIA

TOME 26

2010

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,  
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,  
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

# SOMMAIRE

AUTEURS .....	5
G. PARENT	
Étude de l'activité minière antique dans la région de la vallée de Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques). Bilan provisoire .....	7-19
B. EPHREM	
Un établissement unique en Aquitaine romaine : les bassins à salaisons de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques).....	21-48
ANNEXE 1 - M. BERNIER	
Le mobilier céramique de Guéthary.....	49-64
ANNEXE 2 - A. COUTELAS	
Les mortiers et bétons de chaux de Guéthary .....	65-74
K. ROBIN, AVEC LA COLLABORATION DE V. MORTREUIL	
Un <i>villa</i> "aristocratique" à Jonzac (Charente-Maritime) .....	75-108
V. MORTREUIL, AVEC LA COLLABORATION DE S. GROETEMBRIL, ET CL. ALLAG	
Les décors muraux de la <i>villa</i> gallo-romaine de Jonzac .....	109-136
V. MATHÉ	
Apports de la prospection électromagnétique à la question de l'embarcadère de l'agglomération antique de Brion (Saint-Germain-d'Esteuil, Gironde) .....	137-146
L. SIMON	
Des "tablettes" en verre moulé d'époque romaine découvertes à Bordeaux (Gironde).....	147-158
E. JEAN-COURRET	
<i>Aquae versus Acqs</i> : seize siècles de la fabrique urbaine de Dax.....	159-208
Z. LECAT	
Premiers résultats de la fouille archéologique du Vallon à Saintes (Charente-Maritime).....	209-216

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Fortifications et résidences des élites du haut Moyen Âge entre Loire et Garonne.....217-224

MASTER

A. DUMAS, Le premier âge du Fer autour du confluent du Lot et de la Garonne :  
réflexions à partir de l'étude du site de Chastel (Aiguillon, Lot-et-Garonne) .....225-236

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS ..... 241

# *Aquae versus Acqs* : seize siècles de la fabrique urbaine de Dax

## RÉSUMÉ

L'analyse morphologique du plan compilé de Dax du second quart du XIX<sup>e</sup> s. met en évidence la complémentarité des méthodes d'examen du potentiel de la mémoire du plan. L'approche paradigmatique de l'espace et la formulation d'hypothèses urbanistiques permet d'élaborer une chronologie relative d'élaboration des formes, avant que les données livrées par la source spatiale ne soient confrontées aux autres données disponibles pour l'étude de la formation et du fonctionnement de la ville. L'historiographie de Dax antique et médiéval se voit questionnée par les faits jusque-là ignorés que sont les aménagements identifiés (un tracé d'enceinte, six opérations d'urbanisme, trois lotissements). Au fil des hypothèses de restitution des processus de fabrique urbaine, plusieurs questions retiennent l'attention : l'agencement de l'urbanisme antique autour du *forum* de "l'îlot central", les aménagements liés à l'enceinte de ville, les rapports du pôle épiscopal et de Saint-Vincent-de-Xaintes, l'état de la ville à l'époque carolingienne, les problématiques diachroniques de franchissement de l'Adour, la création du quartier canonial intra-muros autour de Sainte-Marie ou encore l'apparition tardive du château de Dax, largement postérieure à la création de la vicomté. Loin de partager le destin d'une ville moyenne, Dax antique et médiéval révèle l'atypisme de sa trajectoire pour peu qu'on fasse jouer la complémentarité des sources.

## MOTS-CLÉS

Morphologie urbaine, unités de plan, tissu urbain, tracé d'enceinte, opération d'urbanisme, lotissement, cadastre.

## ABSTRACT

The town plan analysis of the cadastral map of Dax (1825-1840) highlights the complementarity of the methods of examining the potential of plan's memory. The paradigmatic approach of space and the formulation of urban planning hypotheses allows to propose a relative chronology of forms and their building. Then, plan units are confronted with available data (texts, excavations, studies...) in order to offer a continuous script of the urban fabric on a long time scale. Through the hypothesis of buiding fabric, several matters are adressed : the antique urbanism of the *forum* and the "îlot central" excavations, the arrangements associated with urban fortification, the relations between episcopal pole and Saint-Vincent-de-Xaintes, the urban way during the Carolingian period, the diachronic problem about crossing the river of Adour, the creation of the canonical quarter around Sainte-Marie intra-muros or even the late testimony about the castle of Dax, widely subsequent to the establishment of the vicomte. Far from sharing the destiny of an average town, antique and medieval Dax reveals the originality of its trajectory, provided that the complementarity of sources is being operated.

## KEYWORDS

Urban morphology, plan units, urban tissue, urban fortification trace, town planning, plot, cadastral map.

Si l'approche archéo-géographique des espaces ruraux et des fondations urbaines de la Gascogne médiévale a été profondément renouvelée ces dernières années, rares sont encore, dans cette région, les études diachroniques consacrées aux espaces urbains de fondation antique<sup>1</sup>. Dax est la ville pour laquelle le renouvellement des connaissances est l'un des plus manifestes. Depuis les années 1980, les chercheurs ont surtout mis en œuvre les sources archéologiques et textuelles pour revisiter l'*Histoire de Dax* de F. Abbadie, seule monographie de référence existante<sup>2</sup>. Les études consacrées à la ville et à l'enceinte romaine<sup>3</sup>, à l'ensemble monumental antique exhumé lors des fouilles de l'îlot central<sup>4</sup>, au rôle de Dax en tant que capitale de la Gascogne servant de relais au pouvoir carolingien<sup>5</sup>, enfin, aux paysages de la ville et du *suburbium* du Moyen Âge central<sup>6</sup>, ont apporté des résultats et ont soulevé de nombreuses questions. Dépendantes du compartimentage épistémologique et des limites de chaque type de source, les recherches offrent un portrait fragmentaire d'une histoire pourtant "continue", celle de la formation de la ville. Cette contribution ne vise pas à l'histoire totale de Dax, elle tente de restituer l'unité de lecture de sa morphogénèse, en mobilisant une source et une méthode adaptées.

Longtemps subordonné au regard archéologique porté sur la ville antique, le plan – l'espace en tant que source – est porteur d'un potentiel de mémoire<sup>7</sup>. Son analyse se fonde sur le postulat suivant : chaque aménagement de l'espace implique des contraintes d'emprise et d'orientation sur les aménagements postérieurs ; une lecture régressive des aménagements de l'espace inscrit en plan est donc réalisable. À l'instar des autres sources, l'espace livre des infor-

mations non documentées par ailleurs ; son analyse doit être menée de façon indépendante avant que ses résultats ne soient confrontés aux autres données disponibles<sup>8</sup>. De fait, l'étude en plan des processus morphogénétiques porte sur la globalité des aménagements identifiés et assemblés dans la longue durée<sup>9</sup>. Pour être pertinente, la source de l'étude doit être précise et antérieure aux considérables transformations urbanistiques subactuelles. À Dax, le démantèlement du rempart antique, opéré dans les décennies 1850-1880 et la démolition du château en 1890-1891 ont, parmi d'autres transformations, considérablement bouleversé le tissu urbain<sup>10</sup>. Le plan de référence de cette étude (fig. 1) est un plan compilé reportant les informations relatives au réseau hydrographique, au parcellaire, au bâti et au non bâti du plan cadastral de 1825 pour la ville enclose et du plan de 1840 pour l'environnement parcellaire immédiat<sup>11</sup>. La toponymie du second quart du XIX<sup>e</sup> s. servira de référence principale à cette étude (fig. 2). En tant que document fiscal, le cadastre ignore le modelé de terrain ; en l'absence de relevé topographique contemporain des plans du XIX<sup>e</sup> s., la carte topographique de l'IGN a été utilisée de même que la carte géologique pour les principales composantes édaphiques<sup>12</sup>. L'analyse a été pratiquée au 1:2000 ; le plan de référence est présenté ici au 1:5000, il couvre une superficie de 100 ha, emprise qui permet de comprendre les connexions établies entre le noyau urbain fortifié (près de 13 ha intramuros) et son environnement parcellaire, hydrographique et routier immédiat (87 ha)<sup>13</sup>.

1- Cursente 1998 et 2007 ; Lavigne 2002 ; Dumonteil 2003 ; Berdoy *et al.* 2008-2009.

2- Abbadie 1902.

3- Watier *et al.* 1986 (par la suite, les sites numérotés de 1 à 155 font référence au tome 1, les figures au tome 2) ; Garmy & Maurin 1996 pour ne signaler que les plus importantes synthèses.

4- Watier 1987 ; Bouet à paraître a.

5- Clemens 1982 ; Mussot-Goulard, 1982a et 1982b.

6- Boutouille 2007a.

7- Gauthiez 2003, 233 : "mémoire du parcellaire : conservation dans le tissu urbain d'éléments physiques relatifs au bâti, à la voirie et au parcellaire, plus ou moins effacés, traces ou vestiges d'anciens aménagements de l'espace", définition donnée en référence à la "loi de persistance du plan" définie par Pierre Lavedan dès 1926. Voir également Jean-Courret 2006, 200-202.

8- Galinié 2000.

9- Chouquer 2000.

10- Dufourcet *et al.* 1890, 45-47 ; Vergès 1978 ; Garmy & Maurin 1996, 89.

11- Cf. Sources planimétriques : *Atlas cadastral de la ville de Dax* (1825) et *Dax 1840*. Le plan de 1840 pallie le mauvais état des sections attenantes à la section A2 du cadastre de 1825. Faute de numérisation à plat de cette documentation, le plan combiné n'est pas géoréférencé sur le cadastre actuel ; les outils d'analyse spatiale des logiciels topologiques n'ont donc pas pu être utilisés.

12- Cf. Sources planimétriques : *Dax, carte topographique*, n°14430 et *Dax, carte géologique de la France*, n°977.

13- Les photographies aériennes verticales de l'IGN ont également été utilisées pour compléter la vision d'ensemble, notamment s'agissant des connexions avec le réseau d'itinéraires routiers (*Dax, clichés verticaux de l'IGN, Dax XIV-43, mission NP11 de 1937, R92 du 9.7.1938, feuille 26, n°37-39 ; cf. reproduction in Garmy & Maurin 1996, 180, fig. 119*).



Fig. 1. Plan compilé de Dax (deuxième quart du XIX<sup>e</sup> s.).

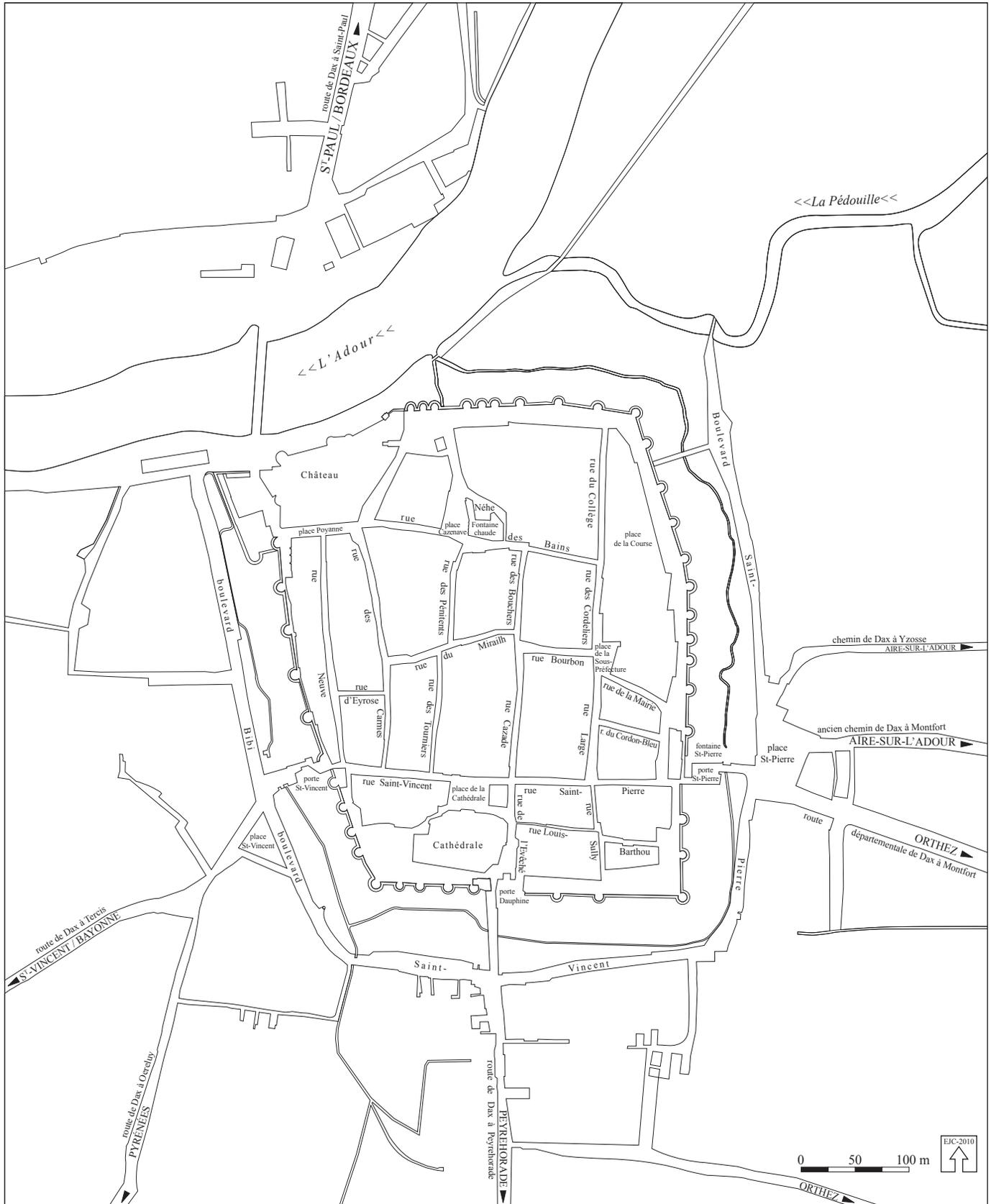


Fig. 2. Toponymie du squelette urbain de Dax (deuxième quart du XIX<sup>e</sup> s.).

La méthode d'analyse, élaborée dans le cadre de ma thèse sur Bordeaux, combine l'approche paradigmatique des archéo-géographes et celle, hypothético-déductive, mise au point par les morphologues allemands et anglais<sup>14</sup>. La démarche descriptive (examen du comportement parcellaire, anomalies, orientations, tailles et contrastes des parcelles) des composantes de la trame (voirie, parcellaire, bâti) permet d'analyser leur rapport au site. Sont aussi observés les liens dynamiques qui organisent le tissu. Les unités de plan<sup>15</sup> identifiées permettent de formuler des hypothèses urbanistiques ; une chronologie relative d'élaboration des formes découle de l'examen de leur disposition interne et relative. Ces deux phases constituent la première entrée de cette étude ; la deuxième confronte les faits morphologiques relevés aux autres sources disponibles. Cette opération n'a pas pour objectif de valider l'analyse des formes - ce n'est pas parce qu'une forme n'est pas documentée qu'elle ne révèle pas un aménagement de l'espace. Mais, s'il était nécessaire de le rappeler, le plan ne livre pas tout, certains aménagements obliquant des portions importantes d'espace ; il comporte ainsi une limite essentielle, une part de 'non vu', à commencer par celle du site dont les traits originels ont été remodelés par l'existence même de la ville. Cette confrontation permet de faire jouer la complémentarité des sources, chacune renseignant sous un jour qui lui est propre les différents aménagements. Le recouplement des données permet de mieux cerner les rythmes et de transformer la relation logique de succession des unités de plan (chronologie relative) en une périodisation plus fine permettant de saisir les moments clés de la fabrique urbaine, qu'il s'agisse de croissance (extension, den-

sification), de déprise (abandon, rétraction), de restructuration ou de stagnation de la ville.

## ANALYSE MORPHOLOGIQUE

### L'approche descriptive

#### Le site

Le nom même de la ville le rappelle, Dax est ville d'eaux, qu'il s'agisse de l'Adour, rivière au cours très sinueux dont les méandres occupent une large vallée alluvionnaire ou des sources d'eau froide et surtout chaude, dont la principale est celle qui jaillit à 64°C de la Néhe. Le talweg adurcien est bordé par des terrasses d'alluvions anciennes constituées lors des dernières glaciations. Les franges comprises entre le lit fluvial et les terrasses sont inondables sur toute la section du moyen et du bas Adour ; ce sont des zones de marécages, ou "barthes" (*braou* en gascon), dont le couvert végétal abondant et l'ennoisement chronique lors des crues compliquent le franchissement. La plupart des barthes sont aujourd'hui bonifiées grâce aux levées de terre qui bordent la zone intertidale mais elles constituaient de l'Antiquité à l'Époque moderne un obstacle puissant. L'étranglement de la vallée fluviale à hauteur du site urbain participe très probablement du choix d'implantation de l'agglomération de façon plus déterminante peut-être que l'attraction causée par les vertus curatives des sources et des boues alluvionnaires de l'Adour, propices à l'illutiation, qu'il ne faut cependant pas négliger. Les barthes sont larges de 2 à 3 km en amont et en aval de Dax alors qu'elles n'occupent qu'un peu moins de 200 m au cœur du méandre dacquois. À n'en pas douter, leur largeur devait être bien supérieure à une plus haute époque, peut-être de l'ordre d'un demi kilomètre si l'on s'appuie sur le bord des terrasses de graviers et de sables de chaque rive (fig. 3). Le débit modéré de l'Adour conforte cet avantageux rétrécissement ; en aval, la confluence des gaves pyrénéens démultiplie le débit hydrique et complique à nouveau le franchissement.

Toutefois, les rives de l'Adour offrent originellement des conditions disparates que l'action anthropique a partiellement effacées. Vers Saint-Paul-lès-Dax, la rive droite est protégée des inondations car elle s'élève une quinzaine de mètres au-dessus de

14- Jean-Courret 2006, 197-212 ; Gauthiez 2003 pour tout le vocabulaire morphologique ; Gauthiez 2004 pour l'historiographie des écoles, des méthodes et des concepts morphologiques ; Chouquer 2007 et 2008 pour la discipline archéogéographique dont l'approche géographique des dynamiques spatio-temporelles à l'œuvre dans les formes du paysage a pour but d'expliquer et de comprendre les héritages et les modes de transmission jusqu'à nous des événements qui les ont provoqués.

15- Gauthiez 2003, 194 : "unité de plan : partie d'un plan d'agglomération présentant des caractères géométriques propres en termes de voirie, de parcellaire et de bâti, avec une unité géométrique interne la distinguant de son environnement et permettant de lui attribuer une genèse particulière".

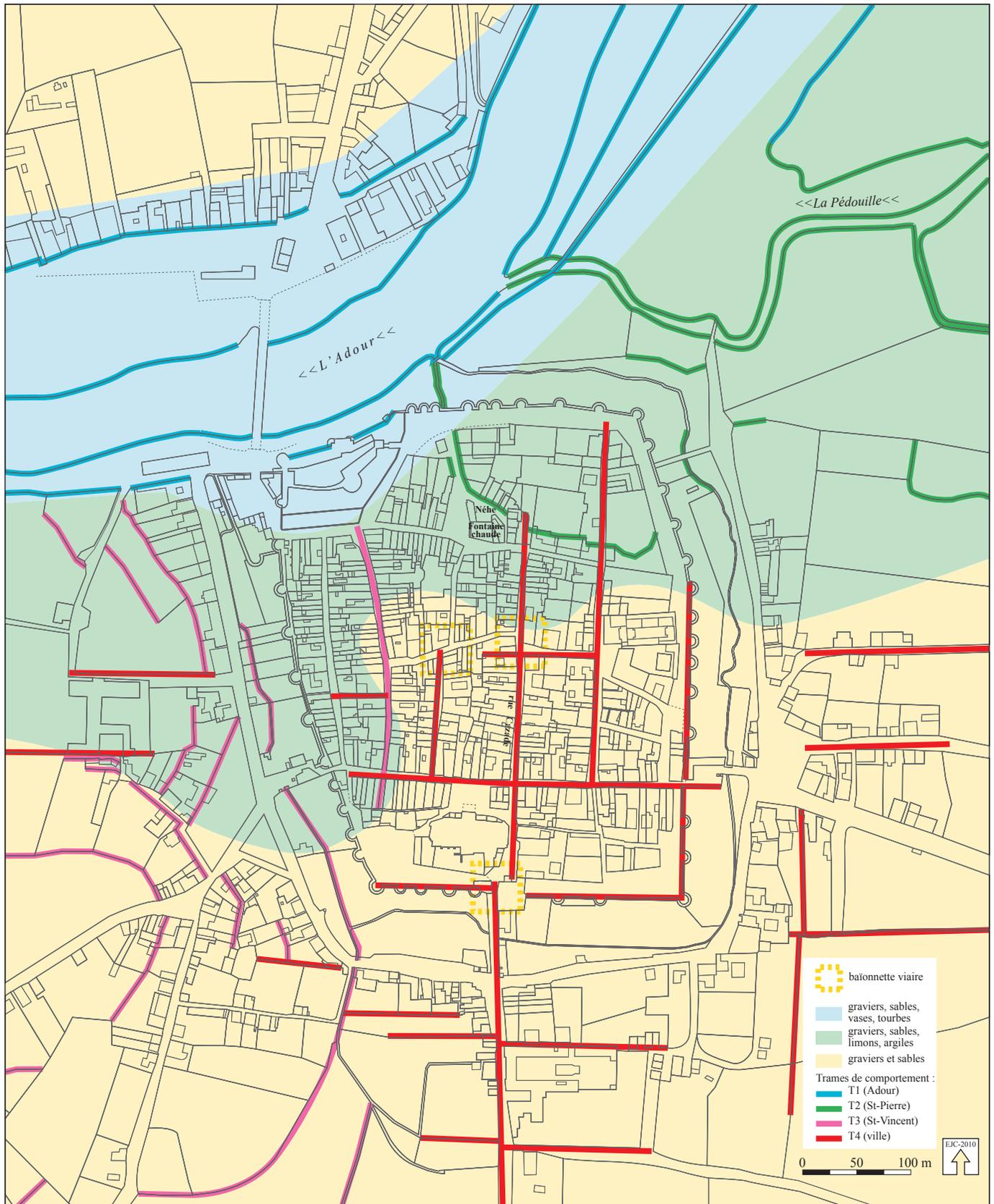


Fig. 3. Comportements parcelaires et sol dacquois (d'après Dax, carte géologique, n°977).

l'étiage. À l'inverse, la rive gauche présente un pendage doux depuis la terrasse méridionale faite de graviers et de sables jusqu'aux berges de l'Adour où se concentrent plusieurs sources d'eau chaude dont celle de la Néhe. Les fouilles de l'îlot central ont montré que la zone inondable du modelé originel du site s'étendait jusqu'à environ 300 m au sud de l'Adour, soit presque à hauteur de l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre ; les stratigraphies observées sur cette frange riveraine de la rivière témoignent d'un remblaiement massif de la zone inondable probablement réalisé à l'époque antonine<sup>16</sup>. La configuration actuelle du site est en grande partie héritée de cette importante opération qui a profondément remodelé la topographie initiale.

### Le comportement parcellaire

Le comportement parcellaire de l'agglomération et de ses abords immédiats recoupe nettement la nature géologique des sols dacquois (fig. 3). Quatre trames de comportement sont identifiables. Chacune témoigne de la correspondance d'orientation inorganique ou régulière avec les zones de contraste de taille parcellaire. L'identification de ces trames n'est pas le résultat d'un traitement automatique et statistique des gisements parcellaires<sup>17</sup>, mais le fruit d'un relevé attentif des axes de forces du plan et des principales lignes d'accident topographique<sup>18</sup>.

La trame 1 (fig. 3, T1) est composée de larges bandes parcellaires parallèles au méandre du fleuve ; elle est assimilable au système hydrographique adurcien dont l'étude, à plus grande échelle, met en évidence les traces de paléorivages et de paléochenaux de l'Adour sur la bande formée de graviers, de sables,

de vases et de tourbes. La trame 2 (fig. 3, T2) est constituée de parcelles de très grande taille et de forme aberrante dont les courbes font écho au tracé du ruisseau de la Pédouille dans une zone formée de graviers, de sables, de limons et d'argiles. Elle pénètre le nord-est de la ville remparée jusqu'aux abords de la source chaude de la Néhe ; dans cette zone, le lâche parcellaire s'assimile plus à celui des rives de la Pédouille qu'au reste du dense parcellaire urbain. Cette trame inorganique marque l'emprise de la barthe du secteur Saint-Pierre. À l'ouest, la trame 3 (fig. 3, T3) constitue le pendant de la trame 2 : elle présente des anomalies morphologiques et un contraste parcellaire très ressemblants mais au demeurant plus complexes. Le mouvement contradictoire des séries d'alignements parcellaires courbes permet de distinguer deux sous-systèmes. Au nord, une première vague d'alignements butte sur la trame 2 à hauteur de la Néhe ; elle couvre la zone de terre située entre terrasse et fleuve et semble pénétrer, de la même façon, dans la partie ouest de la ville, jusqu'à hauteur de la rue des Carmes. Au sud, en front de terrasse, une seconde série d'alignements courbes se diffuse depuis le site de Saint-Vincent jusqu'aux abords de la ville. Le mouvement contradictoire des sous-systèmes évoque l'emprise évolutive de la barthe Saint-Vincent s'étendant dans un premier temps, jusqu'au sud, puis, se rétractant par la suite vers le nord. À hauteur de la Néhe, la jonction des trames 2 et 3 évoque une emprise de barthe nettement plus importante, vers le sud.

La trame 4 forme un coin qui s'enfonce jusqu'au contact des trois premières, entre Néhe et Adour (fig. 3, T4). Orientée à 6° E, cette trame est composée d'axes est-ouest et nord-sud dont plusieurs se recourent perpendiculairement ; sa régularité l'associe plus particulièrement à l'urbain. Elle est perceptible dès l'ouest, au niveau de la voie ferrée<sup>19</sup>, elle englobe la ville close et se prolonge à l'est jusque vers l'actuel faubourg Saint-Pierre. Elle butte au nord sur l'Adour et s'étend sur 600 m au sud jusque vers la ligne joignant Saint-Vincent-de-Xaintes à la sortie du faubourg Saint-Pierre où le parcellaire re-

16- Watier 1979 ; Garmy & Maurin 1996, 82.

17- Cette opération nécessite que le plan soit géoréférencé pour être passé au filtre des outils d'analyse spatiale des logiciels SIG. Une telle opération demande un long temps de réalisation du plan compilé que je n'ai pas encore pu consacrer au cas de Dax, à l'image des travaux réalisés sur Tours (Galinié *et al.* 2003) qui m'ont servi de cadre méthodologique à l'étude des gisements de la trame parcellaire de Bordeaux (Jean-Courret 2006, 216-258).

18- Le réseau routier et le système hydrographique sont des axes de force qui structurent l'ensemble du territoire ; les alignements parcellaires remarquables et tronçons de voirie situés sur des ruptures de pente majeures ont également été pris en compte après recouplement des données issues de la carte topographique 1443O.

19- La voie ferrée est située en dehors du cadre d'étude, voir à ce sujet Dax, clichés verticaux de l'IGN dans la présentation des sources planimétriques.

lève d'autres comportements<sup>20</sup>. Sa superficie approximative peut être estimée à près de 70 ha. Elle recoupe les trames 2 et 3 et s'étend de façon privilégiée sur la terrasse de graviers et de sables. Cette trame a été également identifiée par P. Garmy et M. Guy dans le cadre des recherches qu'ils ont effectuées sur les cadastres antiques (*formae*) et leurs relations aux enceintes urbaines<sup>21</sup>. La régularité et l'uniformité d'orientation les conduit à la concevoir comme une opération homogène, "construite sur la base de l'*actus*, avec 30 m d'*insula* et 5 m de voirie environ", réalisée durant le I<sup>er</sup> s., d'après l'observation des fouilles de l'ilot central. Si l'on peut conclure avec eux que "cette structure est typiquement de nature urbaine", il n'est pas possible de se ranger à leurs autres observations, d'une part parce que leur analyse formelle est orientée uniquement vers l'identification de cadastre, sans tenir compte des autres unités de plan identifiables, ensuite parce que les arguments semblent trop ténus pour être si précis. Malgré sa régularité, plusieurs anomalies de détail et d'ensemble attestent qu'à l'état de trace, on ne peut la considérer comme homogène<sup>22</sup>. L'oblitération respective des axes est-ouest par le rempart prouve que la trame est réalisée de façon antérieure au tracé d'enceinte. Les baïonnettes observables au carrefour des rues Cazade et Mirailh et autour de la porte Dauphine d'une part, et les nombreuses ruptures de connexion de carrefour, d'autre part, suggèrent des

restructurations d'époques différentes. *In fine*, l'homogénéité apparente de la trame 4 peut s'expliquer par le rôle morphogène<sup>23</sup> d'une opération d'urbanisme majeure et structurante, influençant de façon durable les aménagements postérieurs de l'espace.

#### Les voies de communication

Dax est situé sur un point de franchissement privilégié de l'Adour, sans que l'on puisse cependant déterminer la nature exacte du passage à haute époque (gué, bac, pont ?)<sup>24</sup>. Ce point de traversée de la rivière implique l'existence d'un nœud routier dont le plan compilé témoigne à divers degrés. Ce nœud est implanté sur la rive gauche, il marque l'intérieur et la périphérie immédiate de la ville dont les voiries primaires sont drainées en vue du passage de l'Adour et de son débouché, sur la rive droite, vers Bordeaux (fig. 4). La convergence des itinéraires méridionaux est marquée par des pattes-d'oie qui indiquent des points de passage obligés, les uns vers les portes de l'enceinte, un autre vers le secteur de franchissement adurcien. Les pattes-d'oie les plus facilement identifiables convergent vers les portes Saint-Vincent (sud-ouest) et Saint-Pierre (est). Tels qu'elles se présentent sur le plan, ces deux pattes-d'oie font état du remodelage du réseau routier consécutif à la construction de l'enceinte et à l'évolution de ses portes d'accès. Au sud, la route de Peyrehorade qui distribue la porte Dauphine ne forme aucun nœud de communication, son existence paraît postérieure à la construction de l'enceinte.

Une autre patte-d'oie, intra-muros cette fois-ci, indique un point de convergence obligé pour le franchissement de l'Adour. La morphologie restituée de ces axes fait apparaître plusieurs contraintes exercées

20- Garmy & Maurin 1996, 179 : "aux alentours de l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, de fondation paléochrétienne sûre d'après les découvertes effectuées aux abords, on observe un petit cadastre orienté 21°E comme l'est d'ailleurs l'édifice, ce qui atteste l'antériorité du quadrillage et lui assigne un *terminus a quo* aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s." ; et plus loin : "on note par ailleurs, à l'est-sud (*sic*) de la ville, autour du faubourg Saint-Pierre, la présence d'une très importante composition en étoile à structures en anneaux subcirculaires concentriques qui peut être d'origine protohistorique ou médiévales". Ces deux éléments sont interprétés par P. Garmy et M. Guy comme des structures rurales périphériques. Si l'on peut souscrire aux observations concernant Saint-Vincent-de-Xaintes, il faut rester prudent quant à la datation relative de la structure en étoile du faubourg Saint-Pierre, qui repose uniquement sur son organisation radio-concentrique, associant implicitement un type de composition à des périodes.

21- Garmy & Maurin 1996, 179-181 : cette trame est appelée structure verte (fig. 120, légende 2).

22- Gauthiez 2003, 250 : "trace : élément physique restant d'un aménagement de l'espace largement effacé. (...) La trace parcellaire est un indice utile à la compréhension de la morphologie urbaine. Elle permet parfois de repérer un grand édifice disparu, une voie effacée".

23- Gauthiez 2003, 195 : "morphogène : aménagement de l'espace ou élément naturel ayant contribué à déterminer la géométrie d'un ou plusieurs aménagements de l'espace ultérieurs".

24- Garmy & Maurin 1996, 82 : "il n'est (...) pas possible de retrouver les traces d'un gué éventuel au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., car l'Adour a été endigué et dragué pour éliminer les sables des Landes charriés par la Midouse et les matériaux des rives de l'Adour éboulés dans les méandres. On peut de toute manière envisager le passage par bac." ; et 84, faisant référence à Watier *et al.* 1986, n°13 et n°154 : "il paraît probable que la littérature ancienne a confondu le pont-aqueduc antique en briques et pierres qui franchissait l'Adour et le pont routier en pierres édifié au XIV<sup>e</sup> siècle".

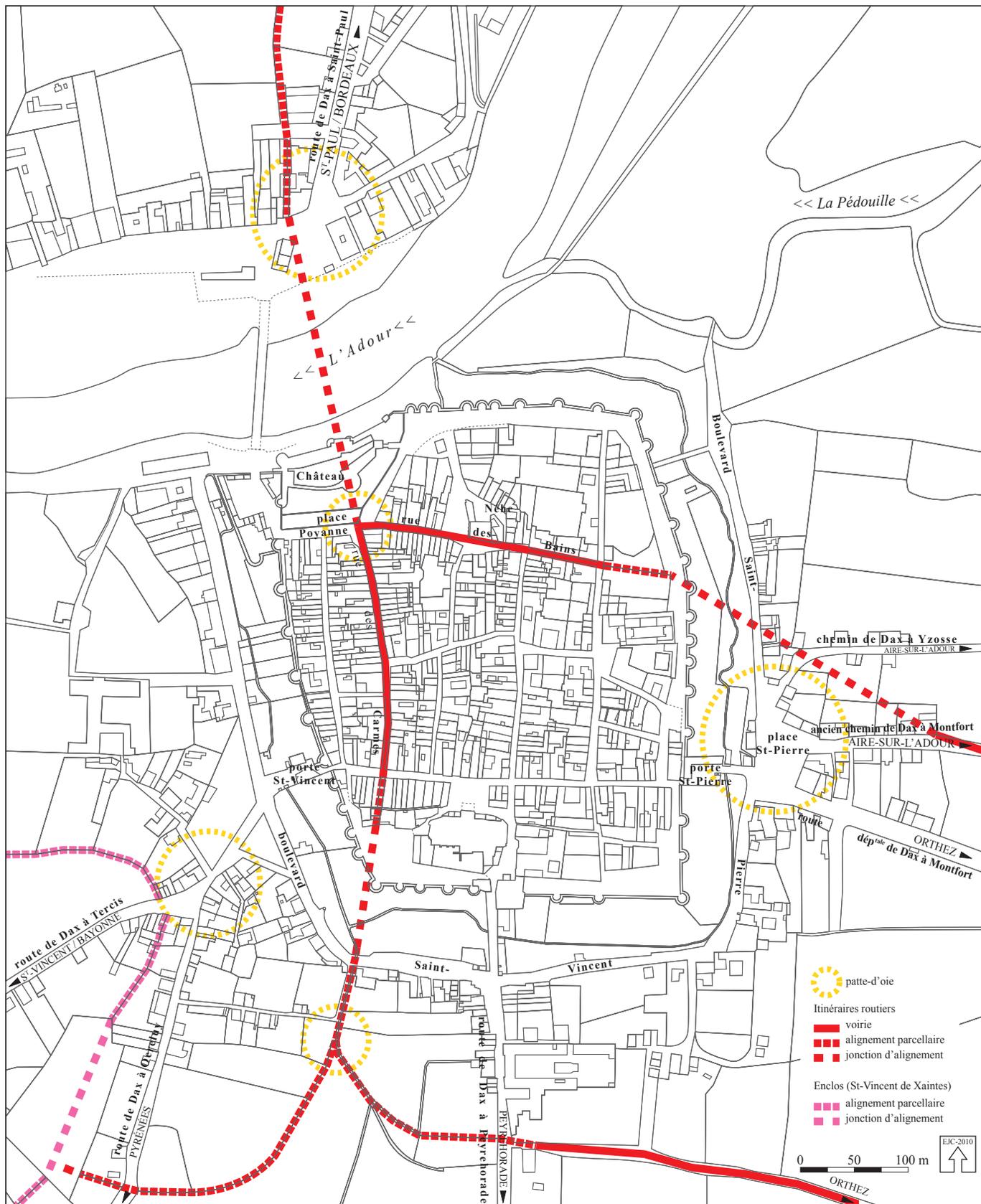


Fig. 4. Carrefour routier et franchissement de l'Adour.

sur l'enceinte, ce qui implique leur antériorité ; le même rapport chronologique émane de l'imbrication de ces axes à la trame 4, qui vient les recouper *a posteriori*. Le premier axe (595 m au total) est constitué de l'alignement de la rue des Bains et d'une limite parcellaire (290 m) qui pourrait se connecter, extra-muros, à l'ancien chemin de Dax à Monfort, c'est-à-dire vers Aire-sur-l'Adour. L'enceinte et ses aménagements annexes (fossés, contrescarpe et porte Saint-Pierre) ont oblitéré le tracé de cette route sur une longueur de 245 m. On note à cet égard que la courtine orientale prend une inflexion marquée au contact de cet itinéraire, dont on retrouve l'orientation première à l'extrême est de la route d'Aire sur 50 m, avant la capture de la portion occidentale de son cours commandée par la porte Saint-Pierre<sup>25</sup>. Cet itinéraire est-ouest vient se connecter à un itinéraire nord-sud, à hauteur de la place Poyanne, à une centaine de mètres de la rivière. L'itinéraire nord-sud assure le franchissement adurcien ; on peut le suivre sur près d'un kilomètre avant sa bifurcation méridionale. Au nord, sur la rive droite, un alignement parcellaire remarquable de 200 m, constitué de limites parcellaires et de parcelles parquetées, pourrait constituer la trace de l'ancienne voie vers Bordeaux via Saint-Paul-les-Dax<sup>26</sup>. On peut restituer le point de passage potentiel de cet axe en traçant une droite depuis le débouché sud de l'alignement précité jusqu'à l'angle des rues des Bains et des Carmes qui forment une patte-d'oie à hauteur de la place Poyanne. La jonction restituée, de 290 m, passe exactement au milieu des tours jumelées de l'enceinte antique qui marquent l'emplacement probable de la porte nord-ouest de la ville fortifiée, sur laquelle est venue se greffer par la suite le château. L'axe se prolonge vers le sud sur 255 m via le tracé courbe de la rue des Carmes jusqu'à une parcelle très étroite qui jouxte le quartier cathédral. Comme observé pour l'axe est-ouest, l'enceinte et ses aménagements connexes oblitérent sur 150 m le tracé originel de la voie jusqu'à l'angle sud-ouest du boulevard Saint-Vincent ; on note également que la jonction des courtines ouest et sud se réalise au contact de cet itinéraire. On retrouve le tracé immé-

diatement au sud, sur 70 m, avant qu'il n'opère une bifurcation. Le brin sud-est, marqué par le réseau hydrographique, rejoint la route de Lescar tandis que le brin sud-ouest composé d'un alignement parcellaire courbe, rejoint la route des Pyrénées par Oyere-luy et butte sur un alignement, assimilable à un enclos, qui ceinture le pôle de Saint-Vincent-de-Xaintes.

De façon presque paradoxale, le positionnement de l'angle nord-ouest du rempart sur la berge vise à protéger, parmi d'autres éléments, la tête de franchissement méridional, en même temps que l'emprise générale de la fortification oblitére une partie des voies qui convergent vers le point de traversée en reportant les flux sur les portes Saint-Vincent et Saint-Pierre. La construction du rempart a permis de pérenniser les traces de plusieurs aménagements de l'espace imbriqués dans le noyau urbain. Il convient à présent de cerner les unités de plan et la façon dont elles s'agencent pour constituer le tissu urbain.

### Les hypothèses urbanistiques formulées

Les dix unités de plan identifiées ont une composition et une emprise variables. Leur impact sur la ville permet de formuler des hypothèses urbanistiques qui rendent compte de leur hiérarchie. Mis à part le cas d'anomalie ponctuelle, la formulation d'hypothèses urbanistiques conduit à différencier trois types d'aménagement de l'espace : les tracés d'enceinte, les opérations d'urbanisme et les lotissements<sup>27</sup>. La réalisation des deux premiers modifie sensiblement l'équilibre urbain en définissant ou en réorganisant son cadre et sa structure profonde de fonction et d'usage, tandis que le lotissement s'insère dans le tissu sans en modifier le fonctionne-

25- Cette section se prolonge sur 200 m, au-delà du cadre d'étude.

26- Cet alignement se prolonge également hors du cadre d'étude, sur quelque 300 m supplémentaires.

27- Gauthiez 2003, 54 : "aménagement de l'espace : produit de tout type d'intervention humaine (...) volontaire et planifiée, amenant une modification de l'espace physique, quelle que soit son échelle". Dans cette définition, B. Gauthiez n'assimile pas l'aménagement à la planification, mais prend en compte le facteur d'échelle de tout aménagement. Si tout aménagement est le produit d'une volonté planifiée, son caractère individuel conduit à le considérer comme une forme spontanée, alors que la volonté partagée par un groupe d'individus permet de l'assimiler à une forme concertée voire planifiée lorsque cette volonté est portée par l'ensemble d'une société ou imposée par un pouvoir fort. Voir à ce sujet les réflexions développées par Abbé 2006, 15-18.

ment<sup>28</sup>. Un tracé d'enceinte, six opérations d'urbanisme et trois lotissements s'imbriquent dans l'œuf urbain, tel qu'il se présente encore en 1825. Les hypothèses sont décrites ci-après dans leur composition interne et dans leurs rapports aux autres unités afin de justifier la chronologie d'élaboration des formes qui clôt ce volet de l'enquête.

### Le tracé de l'enceinte

Tant dans son empreinte parcellaire que par les vestiges qui subsistent de ses élévations, le rempart de Dax est assez précisément connu pour que son identification ne pose aucun problème d'interprétation. En revanche, observées dans le détail, la distribution des points d'accès (portes, poternes) et des tours d'une part, et, d'autre part, les structures connexes de la défense urbaine (système d'escarpe-contrescarpe<sup>29</sup>, bastions, zone de fossés) trahissent des aménagements d'époques différentes (fig. 5).

L'enceinte forme un quadrilatère irrégulier de 1425 m de périmètre intérieur, englobant une superficie de 12,60 ha<sup>30</sup>. Le positionnement, l'emprise et la répartition des portes des fortifications soulignent qu'elles s'insèrent dans un tissu urbain préexistant tout en modifiant profondément l'équilibre antérieur. Ce tissu, structuré par la trame 4, correspond à une trame urbaine qui sera discutée par la suite (opération d'urbanisme 1). D'une extension supérieure à la ville enclose, la voie nord-sud de franchissement de la rivière, ainsi que les axes est-ouest de Saint-Vincent/Saint-Pierre et Bourbon/chemin d'Yzosse qui se prolongent pour partie hors les murs paraissent déterminer l'emplacement de trois portes principales de l'enceinte, connues depuis longtemps

et abondamment étudiées. Il s'agit des portes de l'Adour, Saint-Vincent et Julia ; chacune est cantonnée de tours jumelées distantes de 15 m en moyenne d'axe en axe, lorsque l'écartement des autres tours flanquant les courtines n'est pas inférieur à 25-30 m<sup>31</sup>. Sur la courtine méridionale, la porte Dauphine qui distribue la rue de l'Évêché ne semble pas relever des mêmes modules. "Ceci conduit à supprimer l'éventualité d'une porte méridionale" contemporaine de la construction de l'enceinte<sup>32</sup>. Plus vraisemblablement, on peut suggérer ici, une poterne contemporaine de la mise en place d'un enclos canonial autour de la cathédrale (opération d'urbanisme 3). Sur les représentations modernes, ce secteur de l'enceinte est constitué d'une tour carrée et d'un bastion ; l'ensemble est restructuré en profondeur en 1781 par l'ouverture de la porte de Cassourat, devenue par la suite porte Dauphine<sup>33</sup>. De même, à l'extrémité orientale de la rue Saint-Pierre, la porte éponyme qui répond en droite ligne à celle de Saint-Vincent pourrait être plus tardive : protégée par une seule tour, elle génère un remembrement de voirie de peu d'emprise intra-muros, mais de conséquence pour les routes orientales d'accès à la ville (opération d'urbanisme 4)

À ces portes s'ajoutent trois poternes d'une dimension moyenne d'un mètre de large pour une hauteur inférieure à 1,80 m (fig. 5, P1 à P3)<sup>34</sup>. Il s'agit, sur la face sud, d'une poterne (P1) située dans l'axe de la rue Large (actuelle rue des Fusillés) ; le res-

28- Jean-Courret 2006, 295 et 329. Le terme d'équilibre n'est pas à entendre ici dans le sens d'harmonie, mais comme la logique de structuration de l'espace.

29- Gauthiez 2003, 36 : "système d'escarpe : voies et aménagements urbains induits par la mise en place d'une enceinte ou d'un octroi, en contiguïté à l'intérieur de cette enceinte ou de cet octroi ; système de contrescarpe : voies et aménagements urbains induits par la mise en place d'une enceinte ou d'un octroi, en contiguïté à l'extérieur de cette enceinte ou de cet octroi".

30- Lot 1953, 122 et n. 166 ; on renverra à Garmy & Maurin 1996, 91-99 pour une description détaillée du tracé, des matériaux employés et de l'évaluation de la hauteur de la courtine (voisine de 9,20 m, la hauteur maximale au sommet des créneaux s'établissant à environ 11,20 m).

31- Garmy & Maurin 1996, 113 pour "les deux tours flanquants chacune des portes", et pour l'écartement des tours de courtines. Par ailleurs, les auteurs observent qu'à l'origine, sur la face septentrionale, l'enceinte est "largement dégarnie de tours". Sur cette section, encadrant le débouché de la source de la Nêhe, la double série de trois tours flanquées sont assimilables à des contreforts postérieurs (médiévaux, modernes ?) venant renforcer la courtine dans sa partie centrale, "car aucune nécessité architecturale ou stratégique ne justifierait ici, pour l'Antiquité, la présence de tours pleines".

32- *Ibid.*

33- Watier *et al.* 1986, n°9 (porte élargie en 1781) et fig. 1 : reproduction d'un plan perspectif inséré dans l'ouvrage d'A. de la Serre de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., sur lequel figure la tour carrée et le bastion.

34- Dompnier de Sauviac 1873, 75 estime qu'il y avait au moins 3 poternes sur chaque face du rempart, une flanquant chaque tour d'angle, "d'après ce que nous avons pu observer". L'assertion fantaisiste est contestée à juste titre par Garmy & Maurin 1996, 102-103 qui distinguent 3 poternes : celles établies sur les courtines sud et ouest sont archéologiquement attestées, celle ouvrant au nord, "entre la tour d'angle nord-est et celle qui

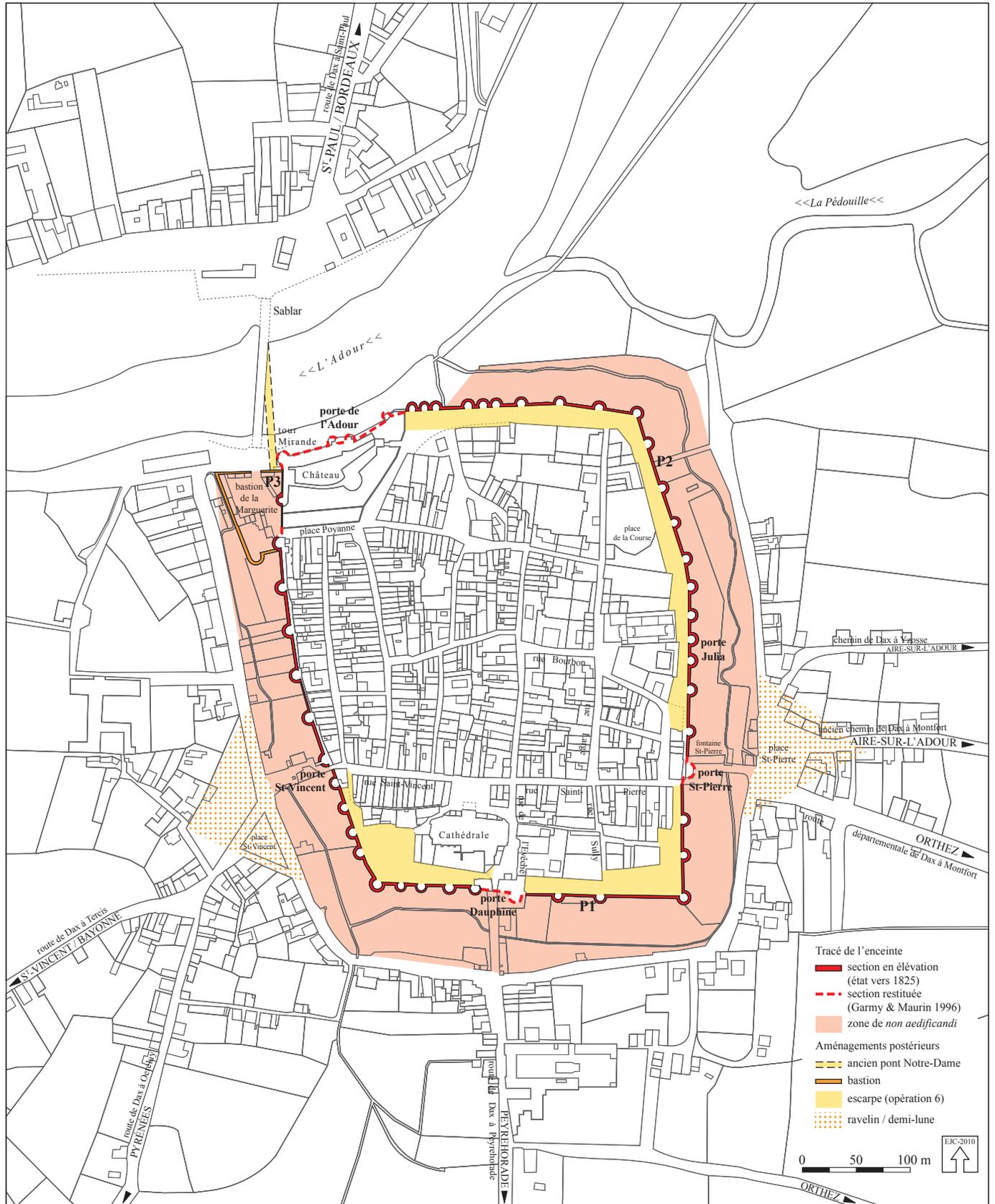


Fig. 5. Tracé de l'enceinte et aménagements postérieurs liés à l'enceinte.

serrement et la baïonnette marqués de la rue Sully au contact de l'îlot joignant la cathédrale, suggère également une capture de cet accès par l'opération 3. La poterne de la place de la Course (P2), ouverte au nord de la courtine orientale, est percée en situation élevée par rapport à la sortie de fondation de la courtine, de façon à protéger ce passage des variations les plus courantes du niveau du fleuve<sup>35</sup>. Extra-muros, le plan de 1825 indique qu'elle est distribuée par un pont franchissant les fossés de ville. Enfin, au nord-ouest, la perte de fonction de la porte ouvrant sur l'Adour lors de son annexion par le château pourrait conduire, parmi d'autres conséquences, à la création d'une poterne sur la face occidentale (P3), entre la tour d'angle et la première tour flanquée immédiatement au sud (opération d'urbanisme 5). Des trois poternes retenues, seule celle de la place de la Course est encore observable, le démantèlement des deux autres intervient dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> s. L'absence de relation stratigraphique et les maigres indices de l'archéologie du bâti ne permettent pas d'assurer la chronologie de ces poternes. Ces accès piétonniers qui complètent les communications entre la ville et l'extérieur relèvent du programme initial de l'enceinte ou sont-ils postérieurs ? Les relations d'urbanisme entretenues avec les opérations 3 et 5 prèchent en faveur de la seconde hypothèse, au moins pour deux poternes (P1, P3).

Pour l'essentiel, les modifications du tracé d'enceinte sont marginales et concernent encore une fois les points d'accès. Au nord-ouest, l'obstruction de la porte de l'Adour par le château a des conséquences notoires : elle implique non seulement la création d'une poterne<sup>36</sup>, déplacée légèrement au sud par la suite (porte Notre-Dame), mais modifie aussi sensiblement le point de franchissement du fleuve, déplacé à l'ouest, en marge de la ville. La documenta-

tion planimétrique moderne livre le plan de l'ancien pont Notre-Dame, par ailleurs attesté dès le début du XIV<sup>e</sup> s., reliant la rive nord du Sablar au pied de la tour d'angle du rempart<sup>37</sup>. L'ouvrage ne résiste pas à la crue du 6 avril 1770 ; il est remplacé par un autre pont vers 1808, décalé quelque 15 m plus à l'ouest. Le premier ouvrage est mis en défense par le biais du bastion dit de la Marguerite dont le plan indique qu'il est du début de l'Époque moderne<sup>38</sup>. Les portes Saint-Vincent et Saint-Pierre font également l'objet d'aménagements modernes bien attestés sur le plan de 1638 : les places Saint-Vincent et Saint-Pierre ainsi que le parcellaire environnant gardent l'empreinte nette de demi-lunes saillantes de 'style Vauban'<sup>39</sup>.

Enfin, il convient de clore l'examen de cette défense par le système de voies de communication externe et interne. Extra-muros, une bande de terrain homogène et régulière, large de 50 à 60 m en moyenne, longe la courtine. Sur les plans modernes comme sur le plan de 1825, elle constitue une zone de fossés en eau, alimentés par la fontaine Saint-Pierre et surtout, au sud-ouest, par un hydrosystème plus conséquent constitué par la confluence de trois petits cours d'eau. L'ajustement parfait de cette structure à l'enceinte suggère une réalisation contemporaine à postérieure. Si l'on ne peut associer la nature du fossé et sa mise en eau à la phase de construction du rempart, l'emprise régulière de la bande de terrain pourrait correspondre à l'emprise du programme de fortification. L'insertion de l'enceinte dans un tissu préexistant pourrait nécessiter, au moins partiellement, qu'on ait fait place nette sur l'emprise de son tracé avant de transformer la bande extra-muros en zone de *non aedificandi*. Intra-muros, les accès à l'enceinte relèvent de systèmes différents qui trahissent un hiatus de réalisation. Au sud du château, entre la place Poyanne et la rue Saint-Vincent, un îlot de 25 à 40 m de largeur, lové contre la courtine, implique des modes d'accès perpendiculaires via des parcelles très étroites, d'une largeur inférieure à 3 m. On peut accéder au 4/5<sup>e</sup> restant de l'enceinte, en faisant le long tour de la cathédrale vers le château, via un système d'escalpe de forme

la précède du côté de l'ouest (...) doit être acceptée avec quelque scepticisme, puisque la poterne ouvrirait ici vraisemblablement sur des marais". Fourdrin & Monturet 2001, 53-58 complète le dispositif par une quatrième poterne dite de la place de la Course, ouvrant sur les arènes, sur la face orientale, entre les deux tours flanquées qui précèdent la tour d'angle. Ses dimensions et son mode de construction la rapprochent nettement de la poterne sud située dans l'axe de l'actuelle rue des Fusillés.

35- Fourdrin & Monturet 2001, 60.

36- Watier *et al.* 1986, n°12.

37- Watier *et al.* 1986, n°13 ; Marsan 2001 pour les références précises aux sources.

38- Watier *et al.* 1986, n°12 et fig. 24.

39- Cf. Sources planimétriques : plan de Dax en 1638.

aberrante. Constituée de places et de tronçons de rue de largeur très disparate, cette voie interne paraît de toute évidence postérieure tant sont nombreux les décrochés qui la parsèment et qui résultent du démantèlement partiel des îlots jouxtant les murs, effectué pour son établissement (opération d'urbanisme 6).

### Les opérations d'urbanisme

Parmi les six opérations d'urbanisme identifiées, une seule affecte une portion d'espace supérieure à l'emprise de la ville fortifiée (opération 1). Les autres aménagements affectent essentiellement le tissu intra-muros, l'un en instituant une nouvelle polarisation axiale du centre urbain (opération 2), les quatre derniers étant en prise directe avec l'enceinte (opérations 3, 4, 5 et 6).

#### Opération d'urbanisme 1

L'emprise de cette opération dépasse le cadre d'étude, elle est structurée par une trame orthogonale de gisement 6°E (fig. 3, trame 4)<sup>40</sup>. La mise en place de l'enceinte a permis la conservation d'axes forts la pérennisant intra-muros, alors que l'opération n'est présente qu'à l'état de trace dans la zone périurbaine actuelle. Le rôle morphogène de l'opération implique qu'on ne peut retenir pour contemporaines toutes les composantes (limites parcellaires, parcelles, rues) de même orientation. Il convient donc de discriminer l'information afin d'éliminer, autant que faire se peut, le bruit qui en brouille la lecture.

À cette fin, on peut centrer l'analyse sur les rues et alignements remarquables indiquant la trace de voirie (fig. 6). Dans le noyau urbain, cinq axes peuvent donc être retenus, trois axés nord-sud, et deux est-ouest, assimilés par P. Garmy et M. Guy à une "structure cadastrale"<sup>41</sup>. Les portes Saint-Vincent et Julia, en position décalée sur l'enceinte selon les axes définis par l'opération, sont chacune distribuées par une voie décumane. Le *decumanus* nord est constitué du chemin d'Yzosse et de sa jonction avec la rue Bourbon via la porte Julia ; sa portion ouest est restituable par un alignement parcellaire recti-

ligne, en décalage avec le tracé diagonal de la rue du Mirailh, l'axe n'est plus détectable au-delà de l'enceinte. Le *decumanus* sud est composé de façon inverse : un alignement extra-muros passe par la porte Saint-Vincent, se prolonge via les rues Saint-Vincent et Saint-Pierre jusqu'à hauteur de la courtine à l'est de laquelle sa trace disparaît. Les voies cardinales ont une extension limitée à l'intérieur des murs. Leur discrimination est plus délicate à établir. Cette dernière fait appel à une forme rémanente<sup>42</sup> ayant l'allure d'un 'T' de fort empattement (66,5 ares), circonscrite à l'intérieur de quatre des cinq axes constituant la partie la plus visible de la trame<sup>43</sup>. La traverse du T est formée par un quadrilatère régulier de 75 m par 30 m suivant les axes est-ouest et nord-sud ; le jambage par un rectangle tout aussi régulier de 55 m par 80 m. Le doublement des limites parcellaires qui bordent la forme sur ses fronts ouest et est suggère des dessertes ou des couverts ; sur le flanc ouest, l'accumulation de petites cours en fond de parcelle pourrait évoquer une tabernisation<sup>44</sup>. La composition en T suggère un édifice barlong sur voirie, ouvrant au sud sur une série d'édifices le long d'un espace public. Cette forme est recoupée par l'axe nord-sud de la rue Cazade (opération 2), ce qui implique un démantèlement postérieur et au moins partiel des structures de l'anomalie, dont on ne peut assurer la fonction à ce stade de l'enquête, mais dont il faut rappeler qu'elles ont été observées lors des fouilles de l'îlot central, à la fin des années 1970<sup>45</sup>.

L'îlot ainsi délimité s'étend sur 120 m entre les *decumani* et sur 150 m entre les *cardines* ouest (rue des Tourniers) et est (rue Large)<sup>46</sup>. La tentative de re-

40- On trouvera une synthèse de cette opération d'urbanisme dans Bouet à paraître b.

41- Garmy & Maurin 1996, 181.

42- Gauthiez 2003, 251 : "forme rémanente : traces d'un édifice ou d'un aménagement urbain largement effacé, mais dont la forme d'ensemble est perceptible dans le tissu urbain, et particulièrement dans le parcellaire". Le cas le plus évident pour les grands édifices antiques est la forme ovale des amphithéâtres ou semi-circulaire des théâtres, ce qui n'est pas le cas ici.

43- Bouet (à paraître b) pour la description de cette opération et de cette forme.

44- Gauthiez 2003, 239 : "tabernisation : construction de boutiques en bordure de voie, sur une grande parcelle peu bâtie, occupée par exemple par une grande demeure ou un équipement. Les boutiques ont ensuite tendance à être transformées en maisons mitoyennes à l'alignement".

45- Watier 1979 et 1987 ; Watier *et al.* 1986, n°14, 40, 41, 42, 44 et 54 ; récemment réinterprété par Bouet à paraître a et Bouet à paraître b.

46- Mesures prises au milieu des voies.

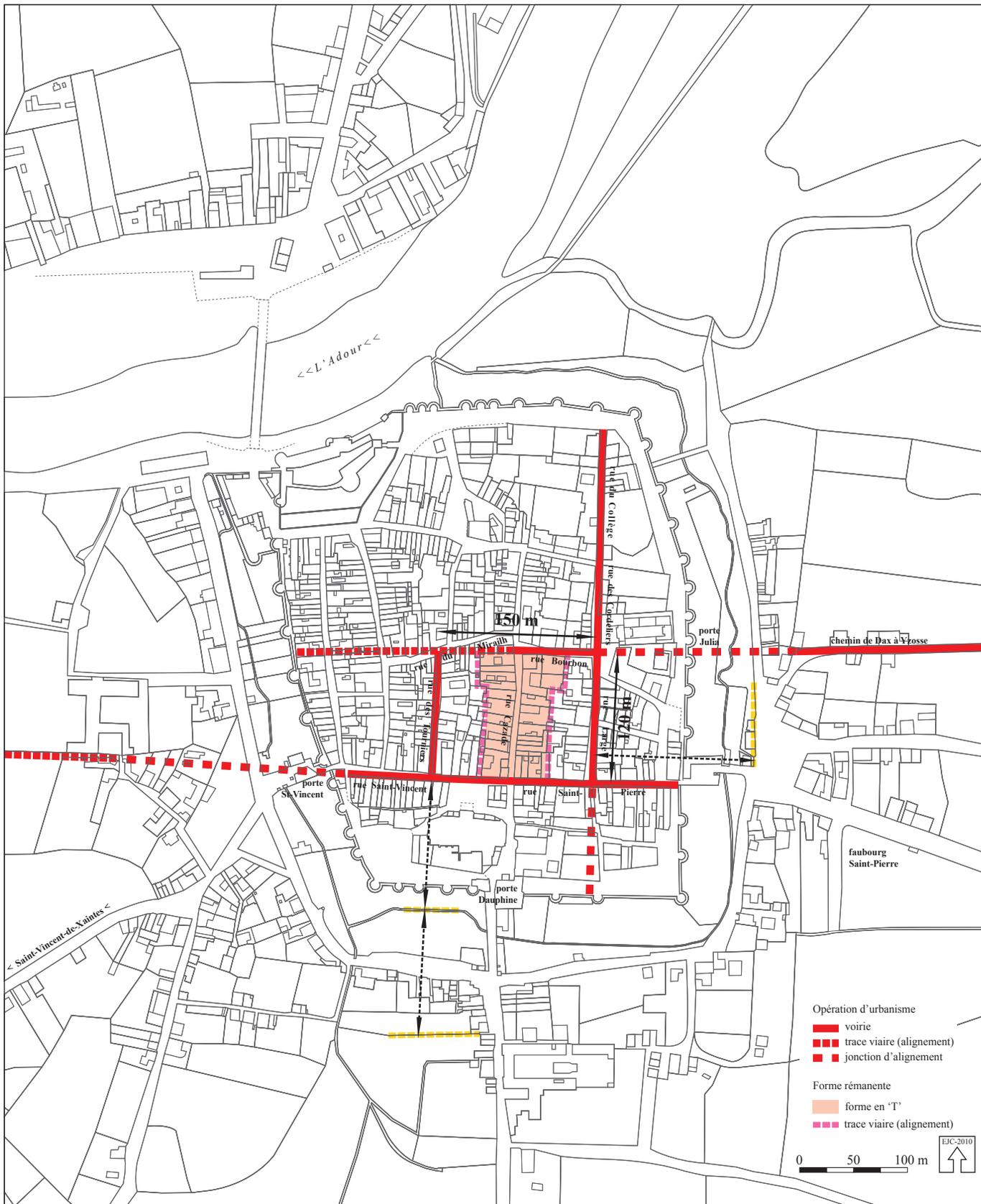


Fig. 6. Opération d'urbanisme 1.



port de ces mesures afin de déceler un module d'*insula* n'est pas probante : seules deux limites parcellaires pourraient correspondre au sud, une seule vers l'est, espace au milieu duquel vient s'implanter la courtine du rempart. Au demeurant, l'une des deux voies décumanes qui bordent l'îlot restitué ainsi que le long *cardo* oriental, constitué du prolongement des rues du Collège, des Cordeliers et Large (soit l'actuelle rue des Fusillés), pourraient être les axes structurants de l'opération.

#### Opération d'urbanisme 2

Bien que globalement isocline à la trame ortho-normée, cette opération recoupe la précédente, ce qui traduit à la fois sa réalisation postérieure et une phase d'abandon/destruction concomitante. Intégralement inscrit dans le tracé d'enceinte, l'aménagement paraît postérieur à la phase de clôture urbaine. Il est constitué de deux sous-ensembles dont il est délicat d'assurer la contemporanéité de réalisation (fig.7). À l'est, un long axe de 400 m, orienté nord-sud, structure la composition ; il est formé des rues de l'Évêché, Cazade et des Bouchers qui pourraient se prolonger un peu plus au nord. Au milieu et à l'extrémité septentrionale de cet axe vient se greffer un système composé de la rue du Mirailh et d'alignement parcellaires indiquant d'anciennes voiries ou des limites fortes imposées par des bâtiments (sous-ensemble ouest). La baïonnette observable entre les rues du Mirailh et Bourbon, de part et d'autre de la rue Cazade, pourrait indiquer l'aspect plus tardif du sous-ensemble ouest venu se greffer sur l'axe Cazade. Le tracé aberrant de la rue du Mirailh et la baïonnette des rues des Pénitents et des Tourniers indiquent une phase d'abandon/destruction puis de rénovation de la zone ouest de la rue Cazade, phénomènes qui ne semblent pas porter sur les voies situées à l'est de la même rue, qui conservent l'orientation de l'opération 1. À l'ouest, la forme rémanente rectangulaire qui englobe l'église des Carmes est assimilable à la clôture du couvent de Mendians. Cette clôture s'implante à cheval sur le sous-ensemble occidental, ce qui implique une nouvelle phase potentielle d'abandon ou de destruction.

L'ensemble ceinture la place Cazenave d'où émerge la fontaine chaude de la Néhe autour de laquelle s'organise la composition du nord de la rue des Bains. Au sud de cette rue, la rue des Pénitents assure la desserte des îlots vers la Néhe. L'opération

2 crée dans la ville close un axe central (rue Cazade) qui relie les quartiers les plus distants (nord et sud) et multiplie leurs débouchés vers l'Adour. Le percement de la rue implique un changement de polarité, générant l'abandon/destruction au moins partiel de l'îlot central, en faveur du pôle de la Néhe.

#### Opération d'urbanisme 3

L'opération 3 occupe l'angle sud-ouest de la ville fortifiée (fig. 8) ; elle est bordée par la courtine à l'ouest et au sud, par la rue Saint-Vincent au nord, et par la rue Sully à l'est. Sa disposition relative aux opérations 1 et 2, qui la bordent et la distribuent, et à l'enceinte, permet d'établir sa réalisation *a posteriori*. La mise en place d'une voie d'escarpe (opération 6) oblitère la frange sud de l'aménagement. La cathédrale Sainte-Marie est au centre de la composition. Une trentaine de mètres au sud de l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre, un alignement parcellaire remarquable, long de 180 m, part de la courtine ouest jusqu'à la rue Sully, à hauteur de laquelle il bifurque au sud et plonge, sur 55 m pour rejoindre le flan méridional de l'enceinte. On peut interpréter cet élément comme l'enclos canonial du quartier cathédral intra-muros (1 ha). La mise en place de cette structure implique des moyens d'accès. Au sud, il pourrait s'agir de la poterne établie dans le prolongement de la rue Large et de la poterne devenue porte Dauphine. Ces accès assurent la desserte exclusive du quartier vers la périphérie immédiate hors les murs. Au nord, on accède dans l'enclos par trois accès potentiels, un sur la rue de l'Évêché, un autre vers l'ouest sur la voie étroite qui jouxte la cathédrale, un dernier près de la porte Saint-Vincent dans le prolongement de la rue Neuve. Au nord de la cathédrale, la place éponyme qui jouxte l'enclos est desservie par la rue Cazade et l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre ; cette desserte remarquable permet d'envisager cette place comme un lieu de marché, dont l'emprise originelle devait probablement inclure le minuscule îlot qui borde l'est de la place. À l'ouest, une série de quinze parcelles lanierées axées sur la voie principale de Saint-Vincent et bornant l'enclos, constitue un petit lotissement de 0,25 ha contemporain de l'opération.

À l'intérieur de l'enclos, le parcellaire est nettement plus inorganique ; la percée de l'escarpe du rempart (opération 6) et les dommages répétés qui ont ruiné la cathédrale depuis le début du XVII<sup>e</sup> s. ex-

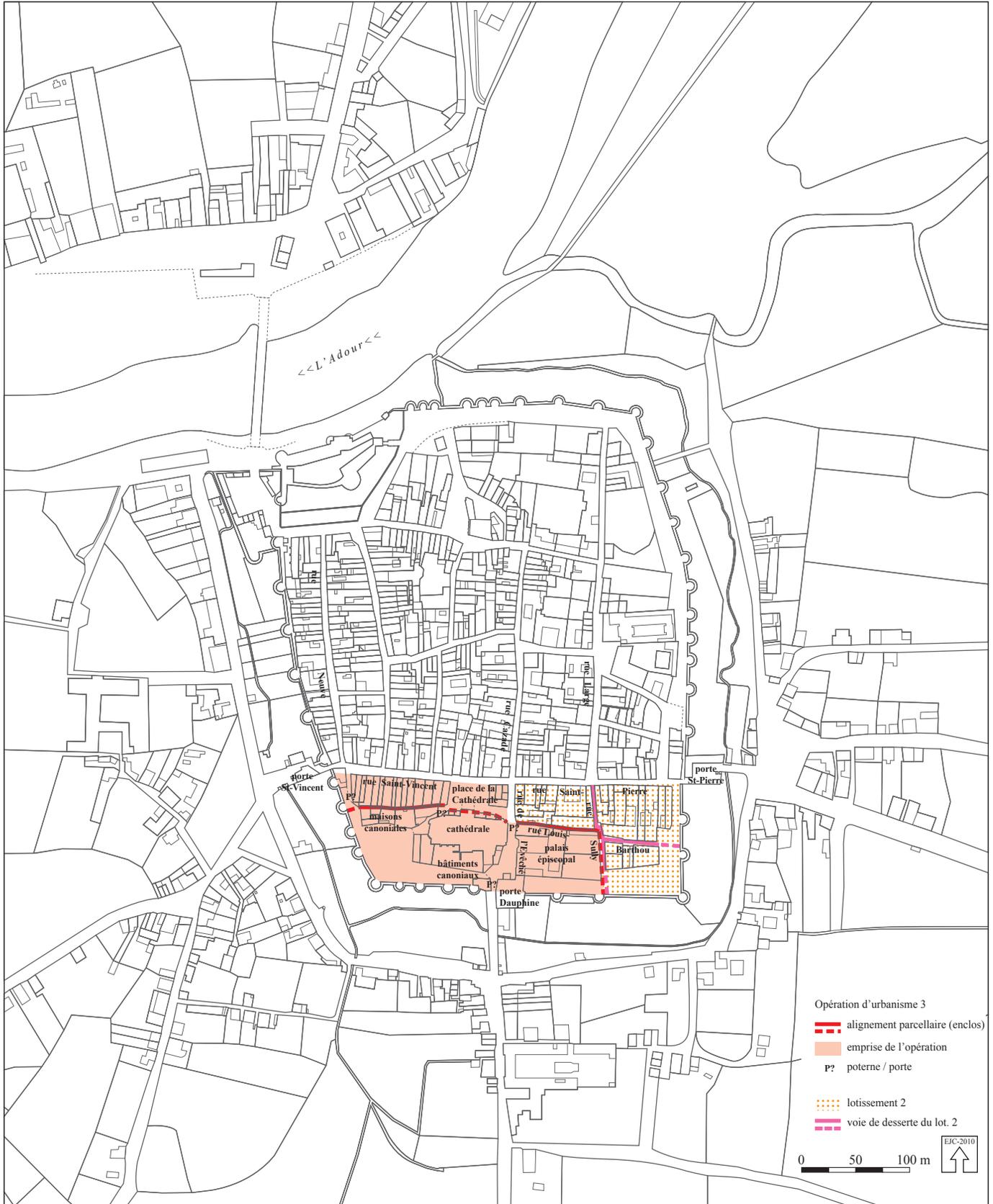


Fig. 8. Opération d'urbanisme 3 et lotissement 2.

pliquent en grande partie ce constat<sup>47</sup>. Les vues et plans modernes permettent de situer les éléments principaux du quartier : un palais épiscopal occupe l'îlot compris entre les rues de l'Évêché et Sully, la partie centrale depuis la cathédrale jusqu'au mur de ville est un espace remanié selon les états probables d'évolution du lieu de culte, du cimetière et des bâtiments canoniaux<sup>48</sup>, enfin à l'ouest, la parcellisation suggère des habitations (maisons canoniales ?)<sup>49</sup>.

#### Opération d'urbanisme 4

Sur la courtine orientale, l'ouverture de la porte Saint-Pierre, dans le prolongement de l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre, nécessite le tracé de nouvelles voies d'accès intra-muros (fig. 9). Les diagonales nord-ouest sud-est des rues de la Mairie et du Cordon-Bleu évoquent bien la volonté de drainer les flux de la rue Bourbon et des rues des Cordeliers et Large vers la porte. Ces voies, ainsi que celle de Saint-Pierre, distribuent un petit lotissement d'à peine un demi hectare. Bien que d'emprise limitée, l'opération témoigne d'une redéfinition plus globale des accès à la ville fortifiée. Extra-muros, la porte opère la capture générale des itinéraires routiers orientaux, en particulier ceux des routes d'Aire et d'Yzosse, qui pénétraient à plus haute époque dans la ville par la porte Julia ; l'ouverture de Saint-Pierre pourrait être synchrone de la fermeture de la porte Julia. La nouvelle porte a donc vocation à désengorger le centre et à simplifier la traversée de la ville, rompant avec la complexité due au décalage des portes antérieures. La nouvelle logique circulaire et l'aspect gémellaire des baïonnettes qui protègent les portes de l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre sont deux indices suggérant la contemporanéité de réalisation de l'opération 4 avec le lotissement 1, malgré la distance qui les sépare. Cette logique pourrait être définie lors de la mise en place d'un nouveau marché distribué par l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre, dont on a évoqué la potentialité à propos de l'aménagement du groupe épiscopal intra-muros (opération 3).

#### Opération d'urbanisme 5

À l'angle nord-ouest de la ville, le château de Dax se présente sous la forme d'un polygone irrégulier de 80 m par 30 m (fig. 9). Une basse cour et un large fossé le séparent du reste de la ville et oblitère la partie nord du lotissement de la rue Neuve. L'ensemble ne constituerait qu'un aménagement ponctuel de l'espace si le château, implanté sur la porte de l'Adour et l'obstruant – au moins *in fine*, n'imposait de nouvelles contraintes d'accès à l'enceinte (P3) et de franchissement du fleuve (pont), modifiant ainsi très sensiblement l'équilibre urbain (cf. supra). Ce château a malheureusement été détruit en 1891 sans que les érudits ne s'en émeuvent<sup>50</sup>, l'absence de données archéologiques complique très sérieusement les questions qui seront abordées par la suite. Son emplacement actuel est occupé par les thermes et le casino de la ville. Tel qu'il se présente sur la documentation iconographique et planimétrique des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., c'est un ensemble assez hétérogène, dont les structures les plus anciennes (donjon carré et salle) ne semblent pas devoir remonter avant le milieu du XIII<sup>e</sup> s.<sup>51</sup>.

#### Opération d'urbanisme 6

Les aberrations de tracés de l'escarpe de l'enceinte urbaine au dos de l'ensemble des îlots qu'elle recoupe font de cette opération la plus récente de toutes celles identifiées sur le plan de 1825 (fig. 5). L'aménagement distribue 980 m sur les 1425 m de périmètre intérieur du rempart. On pourrait également lui associer les 200 m de fossés intérieurs qui séparent le château du reste de la ville, et qui ont pour vocation de protéger l'organe militaire de gouvernement urbain. Le démantèlement systématiquement intérieure implique également un remembrement parcellaire important. On peut distinguer dans cette opération deux types d'espaces dégagés qui posent la question des temporalités de leur réalisation. L'escarpe est avant tout une large voie, de 10 à 25 m selon les tronçons, ce qui est nettement supé-

47- Voir à ce sujet la synthèse de Watier *et al.* 1986, n°61 (1623 : effondrement partiel, 1685-1700 : reconstruction, 1725 : nouveau clocher, 1727 : effondrement du clocher au cours des travaux, 1887-1893 : reconstruction générale).

48- Noter, sur le plan, les reliquats de bâtiments au sud de la cathédrale, qui indiquent l'emplacement du cloître gothique.

49- Watier *et al.* 1986, fig. 3, 6, 118, 120, 121.

50- Dufourcet *et al.* 1890, 47 : "c'est un monument sans caractère, composé de pièces disparates et qui est appelé à être démoli prochainement, soit en totalité, soit en partie, sans que l'archéologie ait à le regretter, car il n'offre d'autre intérêt que celui attaché aux événements historiques dont il a été témoin".

51- Gardelles 1962 et 1972, 130 ; Watier *et al.* 1986, n°7 et fig. 20 à 33.

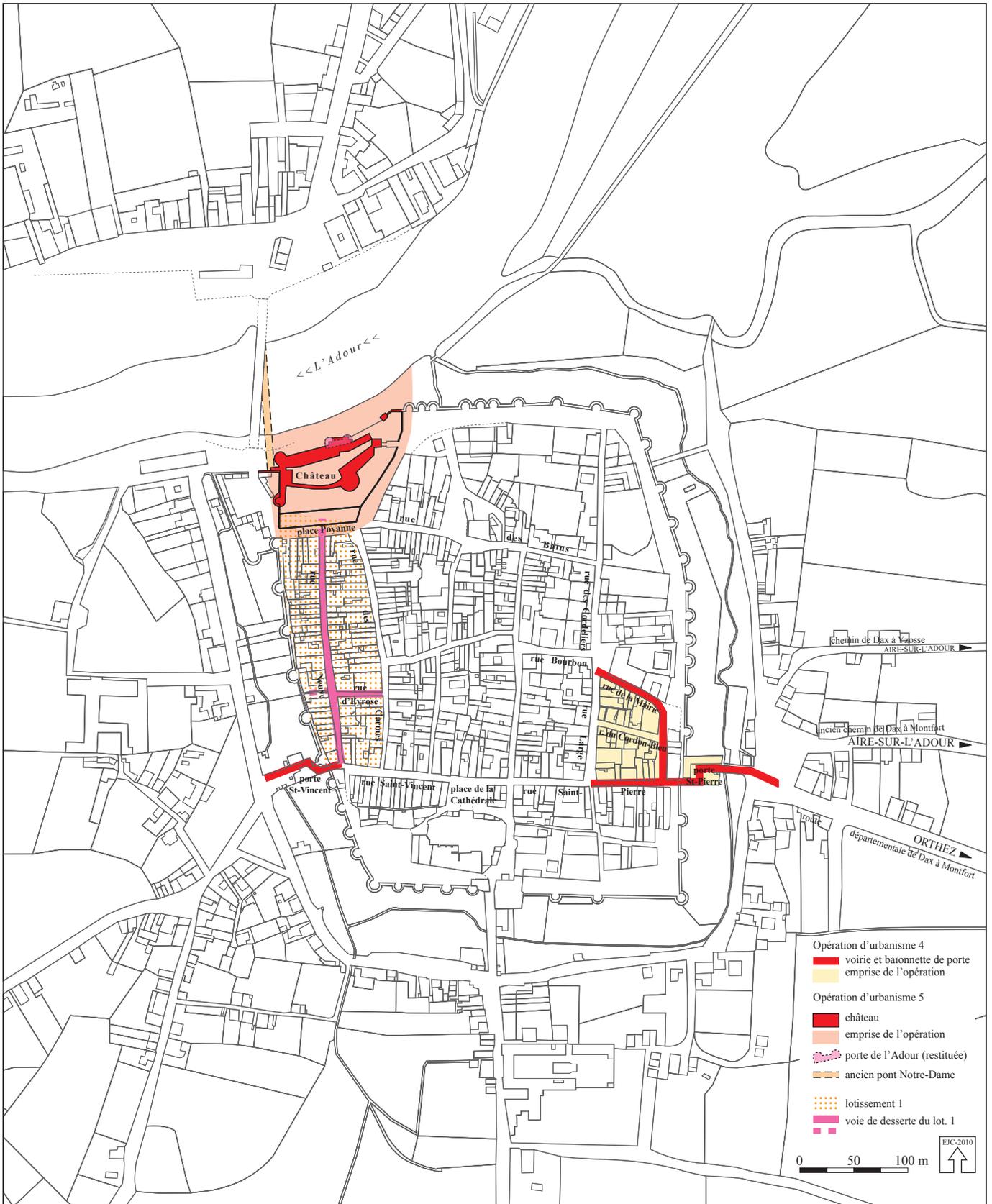


Fig. 9. Opérations d'urbanisme 4, 5 et lotissement 1.

rieur au reste de la voirie urbaine – dont la largeur est souvent inférieure à 10 m ; l'ouverture de cette voie pourrait constituer la première phase du percement. Aux angles sud-ouest et sud-est de la ville, l'escarpe a la forme de places réalisées par curetage de tout ou partie des îlots antérieurs. La position stratégique de ces places suggère une réalisation adaptée aux progrès de la poliorcétique, peut-être lors d'une seconde phase d'aménagement. L'ensemble paraît imputable à l'Époque moderne ; faute de relation morphologique, il est impossible d'établir un lien chronologique avec les aménagements externes des portes (bastion Sainte-Marguerite, ravelins des portes Saint-Vincent et Saint-Pierre).

### Les lotissements

Le lotissement désigne la division d'un fonds en plusieurs lots comprenant éventuellement des voies de dessertes<sup>52</sup>. C'est une composante essentielle de l'espace urbain qui prend les formes les plus diverses selon son degré d'aboutissement et son étendue. *A minima*, le lotissement est le fruit d'une mise en valeur de l'espace en vue de la vente, de l'accensement ou de la location et ne concerne que la parcellisation au cas par cas d'un fonds originel. À un échelon intermédiaire, les lots peuvent avoir une taille déterminée à l'avance et être modulaires. *A maxima*, s'ajoutent des contraintes architecturales (édictées par ordonnance urbaine, par exemple), c'est alors un lotissement concerté. Les trois lotissements relevés sur le plan de 1825 correspondent au premier cas ; aucune modularité n'y est perceptible. L'emprise variable de ce type d'aménagement (du micro-lotissement au lotissement formant quartier) invite à ne présenter ici que ceux dont la taille est supérieure au demi hectare<sup>53</sup>. S'ils ne modifient pas fondamentalement l'équilibre urbain, les lotissements dacquois occupent tout de même près du tiers de la surface enclose.

#### Lotissement 1

Le lotissement 1 est le plus homogène de la trame (fig. 9). Le parcellaire, très laniéré, est desservi du nord au sud par la rue Neuve, et, au sud-est, par

la section occidentale de l'actuelle rue d'Eyrose qui semble se prolonger jusqu'au rempart auquel on accède par une parcelle perpendiculaire très étroite. La connexion directe à la porte Saint-Vincent, dont on a déjà noté le réaménagement intérieur semblable à la porte Saint-Pierre, pourrait faire du lotissement un fait contemporain de l'opération 4. Les fossés du château (opération 5), peut-être réalisés de façon conjointe à l'opération 6, ont oblitéré sa face nord qui pourrait s'aligner sur la rue des Bains. L'ensemble couvre une superficie de 1,4 ha.

#### Lotissement 2

Composé d'îlots et de reliquats d'îlots recoupés par l'escarpe (opération 6), le lotissement 2 (0,9 ha, fig. 8) s'insère entre la rue Saint-Pierre et l'angle interne du rempart et vient se plaquer contre le quartier cathédral (opération 3). Ses dessertes étroites et tortueuses (rues Sully et Louis-Barthou) contrastent très nettement avec le parcellaire composite occupé par de vastes hôtels sur cour et d'étroites habitations axées sur la voie décumane. Ce hiatus suggère la disparition de la physionomie initiale des lots (laniérés comme sur le reste de l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre ?) suite à divers travaux de reconstruction de l'habitat, qui ont eu un impact sur le parcellaire.

#### Lotissement 3

Un contraste encore plus évident sépare le parcellaire des îlots distribués par la rue Large de celui des îlots nord et ouest traversés par les rues du Colège et des Cordeliers (fig. 7). La physionomie du secteur suggère donc une phase de déprise urbaine dans l'emprise du lotissement 3 (1,8 ha), dont la parcellisation est très lâche. Le lotissement est composé de parcelles très hétérogènes qui indiquent un assemblage au long cours d'un secteur urbain géré comme une réserve foncière. On y distingue, à l'est, quatre formes rémanentes empilées : le demi-cercle de la place de la Course rappelle la tradition taumachique des premières arènes implantées à la fin du XVII<sup>e</sup> s.<sup>54</sup> ; immédiatement au sud de cet arc, on distingue la portion nord de la clôture rectangulaire du couvent des frères Mineurs (Cordeliers, v. 1226) elle-même oblitérée par la clôture du couvent des Barnabites (v. 1560) qui jouxtent l'ancienne maison

52- Gauthiez 2003, 63 ; Jean-Courret 2006, 329.

53- Rappelons que deux micro-lotissements associés aux opérations 3 et 5 ont déjà été évoqués.

54- Milliès-Lacroix 1974, 213.

PHASES (RENOIS AUX FIG.)	DÉSIGNATION	DISPOSITION RESPECTIVE ET RAPPORT DE TEMPORALITÉ			
		COUPÉ / OBLITÉRÉ PAR (ANTÉRIEUR À)	S'IMBRIQUE AVEC / (CONTEMPORAIN DE)	S'APPUIE CONTRE (POSTÉRIEUR À)	RECOUPE / OBLITÈRE (POSTÉRIEUR À)
0 (fig. 11)	site				
1 (fig. 11)	itinéraires routiers et franchissement de l'Adour				
2 (fig. 12)	opération 1	enceinte opération 6			
3 (fig. 13)	enceinte			opération 1	
	opération 2 (rue Cazade)			enceinte	opération 1
4 (fig. 14)	opération 2 (partie ouest)		opération 2 (rue Cazade) ?	opération 2 (rue Cazade) ?	
5 (fig. 15)	opération 3	opération 6		opération 1 enceinte	
	opération 4		lotissement 1	opération 2	enceinte
	lotissement 1	opération 5 opération 6	opération 4	enceinte	
6 (fig. 16)	lotissement 2	opération 6		enceinte opération 3	
	opération 5			enceinte	enceinte
	lotissement 3	opération 6		opération 1	
7 (fig. 17)	opération 6			enceinte	opération 1 opération 3 lotissement 2 lotissement 3

Fig. 10. Chronologie relative des hypothèses urbanistiques.

commune (mairie, dans son état moderne) ouverte sur une placette<sup>55</sup>.

### Chronologie relative d'élaboration des formes

L'analyse morphologique s'est jusqu'à présent limitée à décrire thématiquement les unités de plan afin de déterminer, lorsque cela est possible, leur fonction, et d'analyser, systématiquement, leur logique d'implantation. La chronologie relative que l'on peut esquisser dépasse ce découpage par thème. Pour plus de clarté, il convient de synthétiser ces informations. Le tableau ci-dessus classe chronologiquement les hypothèses formulées tout en rappelant la disposition respective et le rapport temporel qui justifient le phasage (fig. 10). Les aménagements contemporains ou pour lesquels on ne peut trancher l'ordre de succession font partie de la même

phase. Un doute important sur l'opération 2 conduit à dissocier les deux sous-ensembles de cette opération (rue Cazade/partie ouest). L'éloignement de certaines opérations ne permet pas toutefois d'établir entre elles un lien de temporalité démontré. Aussi le phasage rend-il compte de la dynamique de fabrique urbaine qui me semble être la plus opérante et qui constitue le fil d'Ariane de l'essai suivant.

### LA FABRIQUE URBAINE DE DAX (ESSAI)

L'objectif de cet essai est de rétablir la place de chaque aménagement identifié dans une unité de lecture des processus de fabrique spatiale, à la façon d'un synopsis cinématographique, permettant de pointer des inconnues, des vraisemblances, des cohérences ou des incohérences, en somme, d'être suffisamment vif pour susciter de nouvelles pistes de recherche. Pour les phases antiques de la genèse, les travaux de l'équipe dirigée par B. Watier, et ceux de L. Maurin – déjà largement mis à contribution,

55- Watier *et al.* 1986 : n°74 (couvent des Cordeliers), n°75 (couvent des Barnabites), n°78 (maison commune).

continueront à servir de référent tout en étant complétés par les observations archéologiques récentes de F. Gerber<sup>56</sup>. Le Moyen Âge est sûrement la période pour laquelle l'accès aux sources a été le plus récemment renouvelé : la documentation éparse récolée par R. Mussot-Goulard pour la période carolingienne cède devant l'abondance documentaire qu'offrent les cartulaires municipal et cathédral, complétés par la documentation hagiographique de l'abbaye de Saint-Sever issu du minutieux et colossal travail éditorial de G. Pon et J. Cabanot<sup>57</sup>. Cette manne documentaire est loin de répondre à tous nos questionnements, dont beaucoup, relatifs aux paysages de la ville et du *suburbium*, à la société et aux pouvoirs du Moyen Âge central, ont été pointés par F. Boutouille<sup>58</sup>. La ville d'Époque moderne n'a pas suscité le même engouement chez les historiens, les rares études publiées ne complètent qu'à la marge les informations déjà transcrites par l'œil des vétéristes et des cartographes des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. sur le "destin de ville moyenne" de l'agglomération dacquoise<sup>59</sup>.

### L'occupation protohistorique du site

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., les trous de poteaux qui caractérisent l'habitat des environs de la rive gauche de l'Adour, près de la fontaine chaude, des anciens marais nord-est du faubourg Saint-Pierre, et même près de la cathédrale, ont permis à la tradition érudite d'imaginer qu'une première agglomération palafitte indigène structurait le site<sup>60</sup>. L'attraction suscitée par la Néhe, "nom dans lequel on a justement reconnu celui d'une divinité celtique guérisseuse et tutélaire"<sup>61</sup>, suffisait aux premiers historiens de la ville pour relier cette station lacustre à un sanctuaire

associé à la fontaine. Aucune observation archéologique récente ne vient conforter cette hypothèse<sup>62</sup>. Bien que rares sur le site actuel de la ville, six sites protohistoriques ont été dénombrés en périphérie, sur la rive gauche de l'Adour, tous au sud-est et à l'est de la ville, en particulier celui d'Hinx, marqué par une composition en étoile identifiée par P. Garmy et Max Gui<sup>63</sup>. La localisation de ces sites rend probable l'existence d'une route est-ouest dès cette époque, voie que l'on pourrait associer à la trace de l'itinéraire passant par Hinx qui se greffe, à hauteur de la place Poyanne, sur la voie nord-sud de franchissement de l'Adour (fig. 11). Ces éléments complètent l'hypothèse émise par J.-P. Bost de la fréquentation protohistorique de la voie de franchissement adurcien<sup>64</sup>. Attractif par ses eaux, le site dacquois primitif profiterait du rétrécissement des barthes pour l'implantation d'un carrefour terrestre et fluvial majeur, qui pourrait se doubler rive gauche, du carrefour des routes des Pyrénées vers Pampelune (sud), d'une part et vers Toulouse et au-delà, Saint-Bertrand-de-Comminges (est sud-est), d'autre part.

### La ville du Haut Empire (fig. 12)

Une fondation augustéenne

Au tournant des années 1970 et 1980, les données archéologiques relevées lors des importantes fouilles de l'îlot central (1978-1979) et des Halles (1981-1982) attestent, parmi d'autres éléments, de la fondation augustéenne de la ville<sup>65</sup>. Les vestiges de l'agglomération du I<sup>er</sup> s. sont trop peu nombreux pour en saisir les contours ; reconnue à l'extrémité orientale de la rue Saint-Vincent et surtout lors des fouilles des Halles centrales, la ville paraît avoir une étendue très limitée<sup>66</sup>. Les constructions, caractérisées par des sols de terre battue, des murs d'argile

56- Watier *et al.* 1986 ; Garmy & Maurin 1996 ; Maurin & Soulard 2004 ; Gerber 2000 et 2006.

57- Mussot-Goulard 1982a et 1982b ; Abbadie, éd. 1902 ; Pon & Cabanot, éd. 2004 et 2010 ; Cabanot & Marquette 2004.

58- Boutouille 2007a et 2008a.

59- Pontet 1989 ; Marsan 2001. L'expression de "destin de ville moyenne" fait référence à la thèse de J. Pontet sur Bayonne (Pontet, J., *Bayonne un destin de ville moyenne à l'Époque moderne. Étude de l'agglomération bayonnaise de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de l'université de Paris IV Sorbonne, 1986, 4 vol.).

60- Hypothèse synthétisée par Jullian 1901, 211-214.

61- Bost 1983, 86 ; la mention la plus ancienne du toponyme de la fontaine chaude remonte au dernier tiers du XIII<sup>e</sup> s. (Béumont, éd. 1900, n°1173, s.d., vers 1273-1290).

62- La seule découverte attribuable à l'époque protohistorique (âge du Bronze ?) est une tombe renfermant un squelette portant des bracelets de bronze, découverte par R. Pottier en 1871, cours Julia-Augusta (Watier *et al.* 1986, n°35).

63- Watier *et al.* 1986, n°133 à 138 ; n°134 pour le site d'Hinx, observé par R. Potier de 1873 à 1879 ; Garmy & Maurin 1996, 179 et fig. 120 pour le comportement parcellaire autour d'Hinx, à la sortie du faubourg Saint-Pierre.

64- Bost 2001, 440.

65- Watier 1982.

66- Watier *et al.* 1986, n°54 (Saint-Vincent) et n°57 (Halles centrales).

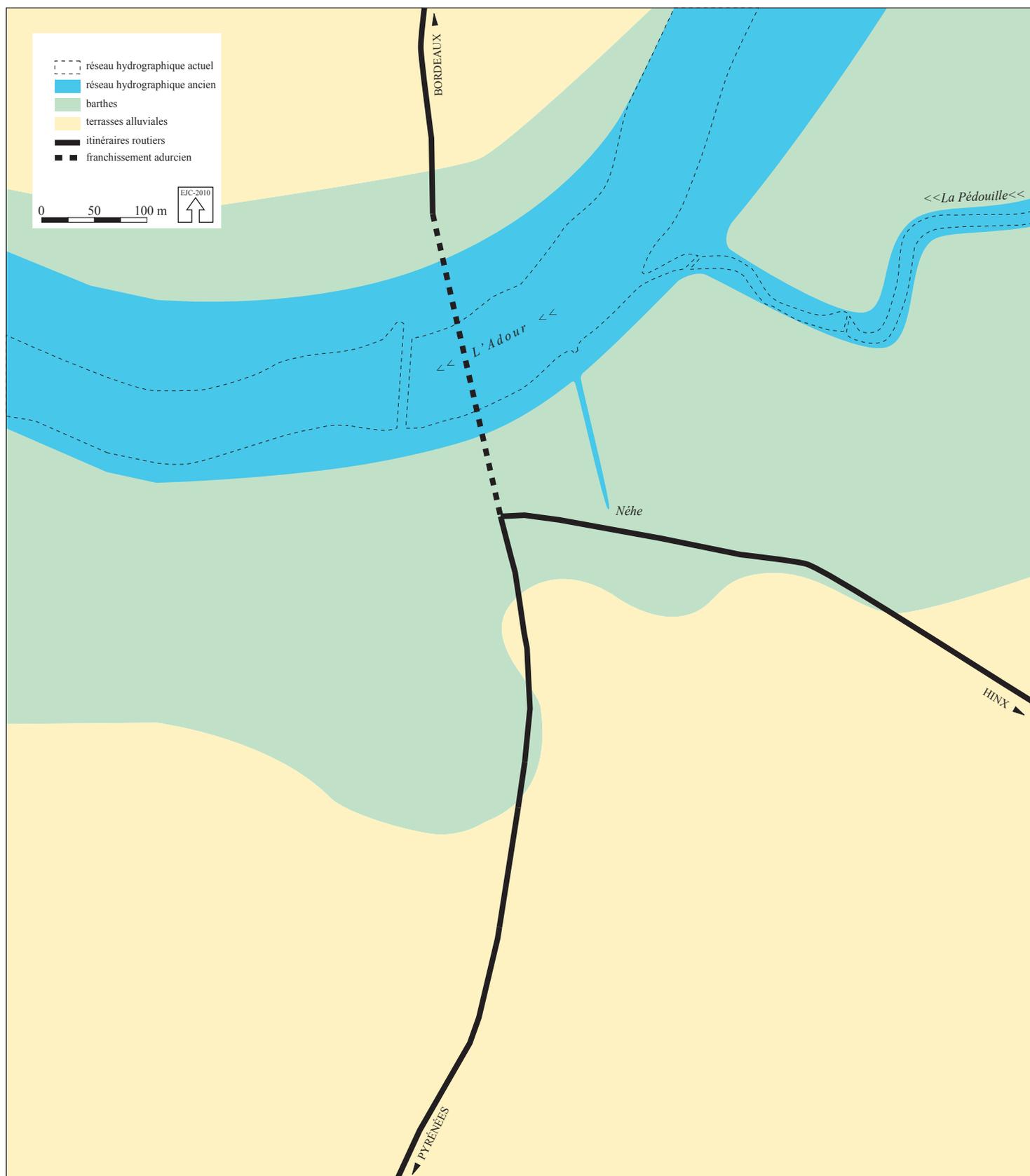


Fig. 11. Dax : hypothèse de restitution du site et des itinéraires protohistoriques.

crue et des foyers, ne semblent pas être antérieures aux années 40/50, d'après l'analyse de la céramique sigillée. Lors des fouilles de l'îlot central, ce sont des canalisations attribuables au I<sup>er</sup> s. qui ont été observées, elles sont arasées lors de la construction de l'ensemble monumental du II<sup>e</sup> s. La ville semble restreinte à la terrasse hors d'eau, faite de graviers et de sable, dont la limite passe, à haute époque, entre la rue Saint-Vincent et la rue du Mirailh. Se structure-t-elle le long de la rue Saint-Vincent ? La voirie de cette phase d'occupation urbaine échappe pour l'heure à toute observation. Il faut donc être prudent pour associer à cette phase l'opération d'urbanisme 1 dont toutes les composantes viaires pourraient ne pas relever de la même temporalité, malgré le caractère homogène de la trame. En toute hypothèse, on peut penser que la ville est structurée, dès sa fondation, par la trame de gisement 6°E, ce qui n'implique pas l'urbanisation complète de la trame, mais la volonté d'organiser l'espace selon une contrainte d'orientation et d'agencement des voiries. Les modifications postérieures, mieux documentées à partir du II<sup>e</sup> s., pourraient se caler sur ce principe d'organisation spatiale pour réaliser une importante extension urbaine. Le scénario proposé est simple et logique – trop peut-être, et n'a d'autre but que de nourrir la réflexion faute de données épigraphiques et archéologiques suffisantes jusqu'au II<sup>e</sup> s.

Les historiens s'appuient en revanche plus largement sur la dénomination de la cité pour fixer, au tournant de notre ère, la fondation urbaine de son chef-lieu. La cité de Dax apparaît comme "une conséquence du remodelage des pays aquitains du sud de la Garonne par Auguste"<sup>67</sup>. Le caractère artificiel du nom de la cité (*Aquae*), désignée l'Antiquité durant d'abord par le nom de son chef-lieu et de ses habitants (*cives aquenses*) et non par un ethnique est une analyse qui favorise la chronologie de mise en place de la circonscription et de sa capitale au début de l'Empire. Des nombreux peuples réunis dans cette entité, les Tarbelles pourraient être prépondérants, finissant par associer leur ethnique au toponyme (*Aquae Tarbellicae*)<sup>68</sup>.

La création du chef-lieu de cité atteste du complexe nœud routier qu'il commande et qui a été étudié par J.-P. Bost à partir de l'*Itinéraire d'Antonin*<sup>69</sup>. Sur l'itinéraire de franchissement nord-sud de l'Adour, qui correspond très vraisemblablement au tracé de l'ancienne route vers *Burdigala* (Bordeaux), se connectent, à hauteur de Saint-Paul-les-Dax, les routes nord vers *Boios* (Lamothe ?) et sud-ouest vers *Lapurdum* (Bayonne). Sur la rive sud, la route vers *Atura* (Aire) qui pourrait se connecter au chemin de Bordeaux à hauteur de la place Poyanne, est probablement un itinéraire plus ancien. Au sud de la ville, à environ 70 m de l'angle sud-ouest du boulevard (actuel cours Galliéni), pourrait se situer le carrefour entre la voie de *Beneharnum* (Lescar), en direction du sud-est, un second itinéraire vers *Lapurdum* (Bayonne, ouest sud-ouest) et la route des Pyrénées, vers le sud. La construction de l'enceinte et de l'église Saint-Vincent-de-Xaintes a suscité plusieurs remaniements de ces itinéraires, dont les traces les mieux conservées (chemins vers Bordeaux et Aire) apparaissent intramuros.

#### Trame viaire et équipements urbains du II<sup>e</sup> s.

La partie nord du site a fait l'objet d'un gain de rive important au cours du II<sup>e</sup> s. sur la zone marécageuse des bords de l'Adour. D'épais remblais ont été observés entre l'ancienne limite nord de la terrasse alluviale, qui passait entre les rues Saint-Vincent et du Mirailh, et la rue des Bains (actuelle esplanade Charles-de-Gaule). À hauteur de cet axe, des alignements de pieux (estacade ?) et un puissant mur batardeau aligné est-ouest, soutiennent les remblais<sup>70</sup>. L'existence de cette plate-forme surplombant le secteur inondable des berges ainsi que les données issues des fouilles de l'îlot central fournissent un *terminus post quem* solide à la mise en place de la trame viaire orthonormée (opération 1). Le *decumanus* de

69- Bost 1983, 90 et sq. L'étude du réseau routier se fonde essentiellement sur l'*Itinéraire d'Antonin*, en raison de la disparition du segment occidental de la *Table de Peutinger* et de la rareté des bornes routières.

70- Watier et al. 1986, n°41 et 47. Le mur batardeau n'a été observé qu'au débouché des actuelles rues des Pénitents et Cazade, "il mesure 4 m au sommet et 6 m à la profondeur de 3 m ; il règne encore des imprécisions sur son tracé exact entre les points reconnus, en particulier à ses deux extrémités" (Maurin 1992, 79).

67- Garmy & Maurin 1996, 83 et sq.

68- Bost & Fabre 1983, 33.

la rue Bourbon (actuelle rue du Palais) et le *cardo* de la rue Large (Fusillés) y sont archéologiquement attestés<sup>71</sup>. Deux autres axes, non observés en fouille, pourraient compléter le système : la voie décumane de Saint-Vincent/Saint-Pierre, qui conditionne la porte de l'enceinte, et la voie cardinale des Tourniers (actuelle rue Borda). Bien que ponctuelles, les données archéologiques permettent d'évaluer l'emprise urbaine du II<sup>e</sup> s. comme supérieure à la ville enclose (12,6 ha intra-muros). À l'ouest et au sud-ouest de la contrescarpe de l'enceinte, aucun vestige n'est signalé. Les indices concernant les nécropoles sont très maigres. Moins d'une dizaine d'urnes funéraires ont été découvertes en 1883 sur la route de Peyrehorade (cours Victor-Hugo), environ 300 m au sud de son embranchement avec le boulevard ; de même, l'existence d'une nécropole du Haut Empire à Saint-Vincent-de-Xaintes est incertaine<sup>72</sup>. À l'est du cours Saint-Pierre, une habitation des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. a été reconnue par F. Gerber en 1998<sup>73</sup>. En 2005, cet archéologue a également identifié une série de constructions des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. dont un bâtiment thermal, rue de la Marne, au sud-est de l'actuel cours du Maréchal-Joffre<sup>74</sup>. La surface estimée de la ville ouverte pourrait ainsi atteindre environ vingt à trente hectares (fig. 12).

Plusieurs monuments publics sont également connus, à commencer par les ouvrages hydrauliques. Parmi les très nombreuses observations faites dans ou à proximité de la fontaine chaude de la Néhe, l'état le plus ancien du bassin de réception des eaux remonte au II<sup>e</sup> s., plusieurs canalisations proches et contemporaines de cette phase ont été observées<sup>75</sup>. Les descriptions modernes des aménagements de la Néhe – dont celles des humanistes Élie Vinet et André de la Serre – y évoquent des bassins chauds, tièdes et froids, qui dressent l'état quasi médiéval de thermes dont il est impossible d'établir la part des parties plus anciennes,

d'époque gallo-romaine. Bien que le plan des édifices antiques liés à la Néhe ne soit pas connu, la tradition érudite des thermes ne semble pas forgée ex-nihilo, plusieurs observations archéologiques s'y rapportent<sup>76</sup> ; ces aménagements pourraient être alimentés en eau froide par un aqueduc, bien attesté, issu de la colline de Saint-Paul-les-Dax<sup>77</sup>. Cet ouvrage, confondu par la tradition érudite avec le pont du début du XIV<sup>e</sup> s., part du sud-ouest de l'église Saint-Paul, longe la trace de l'ancienne voie de Bordeaux, et traverse le fleuve, probablement sur le point de franchissement où s'implante par la suite la porte du rempart. On ignore le cours exact de son tracé urbain car son empreinte (canalisation, tuyau de plomb) est presque invisible en aval du château d'eau, mais il semble probable qu'après son passage près de la Néhe, il se dirige au sud dans le secteur de la rue du Mirailh<sup>78</sup>, puis dans l'îlot central, où une marque inscrite au fond d'une canalisation datée du II<sup>e</sup> s., correspond à celle des briques estampillées relevées sur son parcours rive droite.

En 1978-1979, les fouilles dites de l'îlot central ont livré les vestiges d'un ensemble monumental d'une emprise de 27,75 m du nord au sud par 55 m au moins d'est en ouest<sup>79</sup>. Le monument est bordé au nord et à l'ouest par deux rues ; au sud s'étend une vaste esplanade à deux niveaux constituée de terre d'apport et probablement bordée de portiques. Ce complexe correspond presque parfaitement à l'emprise de la forme rémanente identifiée précédemment ; l'analyse morphologique permet de préciser de façon hypothétique l'étendue maximale de l'esplanade. Cet ensemble monumental est établi sur un sol vierge de construction ; le matériel et les données stratigraphiques permettent de le dater du premier tiers ou de la première moitié du II<sup>e</sup> s. La structure monumentale a d'abord été interprétée comme un temple romain sur *podium* en faisant une lecture est-ouest des vestiges ; elle est réinterprétée par A. Bouet comme la basilique fermant la partie nord du *forum*<sup>80</sup>. Laissant aux spécialistes le soin d'analyser l'architecture et d'interpréter finement l'édifice basilical, j'attire ici l'attention sur la logique

71- Watier *et al.* 1986, n°44 ; Watier 1987, 25.

72- Watier *et al.* 1986, n°107 (cours Victor-Hugo) et n°108 (Saint-Vincent-de-Xaintes).

73- Gerber 2000. Observé à maintes reprises, l'habitat privé n'est connu qu'assez partiellement. Les fondations de substructions, les fragments de mosaïque (de datation incertaine) et le petit mobilier en témoignent. Son étude n'est pas envisagée ici ; seuls sont signalés les sites-clefs permettant d'établir un rapport chronologique ou permettant d'estimer l'étendue de la flaque urbaine.

74- Gerber 2006.

75- Watier *et al.* 1986, n°21 et 27.

76- Watier *et al.* 1986, n°24 à 26.

77- Watier *et al.* 1986, n°154.

78- Watier *et al.* 1986, n°43.

79- Watier 1979, 242 ; Watier 1982 ; Watier *et al.* 1986, n°44.

80- Bouet à paraître a ; Bouet à paraître b.



Fig. 12. Dax : hypothèse de restitution au Haut Empire (fin du I<sup>er</sup> s.).

spatiale de la forme rémanente circonscrite par les voies décumanes et cardinales. L'assemblage montre que la composition est axée nord-sud et donc, que l'esplanade méridionale distribue l'édifice barlong implanté sur le *decumanus* Bourbon (actuelle rue du Palais). Le complexe pourrait constituer le centre public de la ville ouverte, l'esplanade étant assimilable à l'*area sacra* distribuant, au nord, la basilique du *forum*. À l'angle sud-est de la rue Large (actuelle rue des Fusillés), les colonnes de marbre blanc signalées à la fin du XIX<sup>e</sup> s., et la découverte, en 1979, d'une aire couverte de grande dalle calcaire ont permis à B. Watier "d'envisager l'hypothèse, dans ce secteur, d'un *forum* du Haut Empire"<sup>81</sup>. L'hypothèse n'est pas retenue ici en tant que telle, mais il faut signaler à cet emplacement un autre équipement monumental public, que Dompnier de Sauviac interprétait comme un temple<sup>82</sup>.

Les observations archéologiques ont d'ailleurs signalé d'autres édifices dont la fonction est encore à établir. Il en est ainsi d'un groupe de bâtiment (entrepôts ?) découvert en 1981-1982 place Roger-Ducos, lors des fouilles des Halles centrales, vite passé au second plan derrière un remarquable lot d'objets en bronze principalement associés au culte de Mercure, exhumés dans un remblai lors de cette opération<sup>83</sup>. Les fondations d'un édifice massif, mises au jour en 2000 place de la Cathédrale, laissent aussi augurer la présence d'une construction monumentale<sup>84</sup>. Enfin, on ne saurait être complet sans signaler, hors du cadre de l'étude, à l'est de Saint-Vincent-de-Xaintes, dans un secteur dont on a pourtant noté l'absence de vestiges antiques, une forme rémanente hémisphérique d'un rayon de 45 m assimilable à un théâtre. La documentation planimétrique moderne témoigne également de cet artefact au sommet du Tuc Saint-Michel (23 m NgF), à l'angle des actuelles rues d'Aulan et Gambetta avec le boulevard du Collège<sup>85</sup>.

## La ville du Bas Empire (fig. 13)

Le déclin urbain du III<sup>e</sup> s.

Au cours du III<sup>e</sup> s., certains des ensembles monumentaux identifiés se trouvent dans un état avancé de dégradation. Ainsi en est-il de la fontaine de la Néhe, où d'épaisses couches de sable alluvionnaire contenant de nombreux tessons et quelques monnaies (dépotoir ?) colmatent le bassin du I<sup>er</sup> s.<sup>86</sup>. De même, le complexe monumental de l'îlot central subit un sinistre majeur par voie d'incendie que prolonge une phase d'abandon relatif<sup>87</sup>. Cette phase de délabrement s'étend jusqu'aux premières décennies du IV<sup>e</sup> s. Les observations faites par F. Gerber apportent peut-être un indice supplémentaire indiquant un épisode de rétraction urbaine touchant les confins est et sud-est de la ville ouverte. C'est en effet à la fin du III<sup>e</sup> s. que les sites du cours Saint-Pierre et de la rue de la Marne sont marqués par "la destruction des constructions antérieures et la récupération systématique de tous les matériaux de maçonnerie"<sup>88</sup>. L'uniformité des remblais dans les tranchées de récupération, "l'aménagement d'un sol homogène par-dessus l'ensemble des zones démantelées" et surtout, la proximité du rempart urbain, permettent à l'auteur d'envisager cette opération comme liée à la mise en place d'un large glacis au-devant des murailles, et donc de proposer une nouvelle datation de l'enceinte de Dax. Si l'on ne peut exclure tout à fait la proposition, notamment à cause de la carence de matériel de datation du rempart<sup>89</sup>, je ne pense pas que cette hypothèse soit viable. D'une part, parce que le démontage soigné des édifices peut s'expliquer autrement, par la nécessité du remploi de matériaux dans une ville qui, essentielle-

81- Watier *et al.* 1986, n°38.

82- Dompnier de Sauviac 1873 cité par Watier *et al.* 1986, n°38.

83- Watier *et al.* 1986, n°57 ; Merlet & Watier 1988 ; Santrot *et al.* 1996.

84- Gerber 2006, 168-171.

85- Watier *et al.* 1986, n°109, fig. 5 et 7. Cette forme est identifiée dès 1959 par J. Lauffray (Lauffray, J., *Les Landes*, coll. Richesses de France, n°38, 1959, 46) ; B. Watier l'avait également prise en compte et prescrit une surveillance archéologique "pour que le doute soit définitivement levé sur cet hypothétique théâtre gallo-romain".

86- Watier *et al.* 1986, n°21.

87- Watier 1979, 251 ; Watier *et al.* 1986, n°44.

88- Gerber 2006, 161.

89- Garmy & Maurin 1996, 121-122 : la datation proposée pour la seconde moitié ou le troisième quart du IV<sup>e</sup> s., repose sur "l'indigence des matériaux de remploi (qui) confère aux remparts de Dax, par rapport à ceux de nombre de villes du nord de la Garonne, une grande originalité qui doit tenir à la date tardive que nous attribuons à leur construction". La monnaie de Magnence trouvée par Raimond Pottier en 1872, "noyée 'dans le mortier entre deux assises de briques' du parement (...) ne fournit qu'un *terminus post quem* (...) qui rejoint tout à fait les indices que l'on a recueillis récemment dans la ville close, et que conforte la structure même des remparts de Dax".



Fig. 13. Dax : hypothèse de restitution au Bas Empire (fin du v<sup>e</sup> - début du vi<sup>e</sup> s.).

ment construite sur du sable, n'en dispose pas localement ; d'autre part, parce que la zone de *non aedificandi* liée à l'enceinte présente un tracé régulier et homogène borné à son pourtour par la voie de contournement qui ne semble pas mordre sur ces sites. Enfin, parce que l'enceinte est à associer à une phase de rénovation urbaine, impliquant un resserrement urbain mais pas une régression, car d'autres infrastructures accompagnent cette phase.

La rénovation urbaine (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.)

Durant les deux derniers tiers du IV<sup>e</sup> s., des aménagements de qualité inégale remodelent la ville en profondeur, les remparts définissant un nouveau périmètre au sein duquel se dégage un nouvel axe de centralité<sup>90</sup>. La chronologie de ces aménagements n'est pas absolue, elle oscille entre le premier quart et la fin du IV<sup>e</sup> s. – parfois le début du V<sup>e</sup> s., du fait de l'ancienneté de certaines découvertes et des contingences de datation déterminées par le matériel et la stratigraphie exhumés ces dernières décennies. On gardera donc ici à l'esprit que leur mise en relation se fonde sur le postulat, somme toute vraisemblable, d'une importante opération de rénovation urbaine (fig. 13)<sup>91</sup>.

L'enceinte édiflée durant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., peut-être plus précisément le troisième quart, est un monument public imposant qui englobe la majeure partie de l'agglomération – partiellement rétractée ? – de la fin du III<sup>e</sup> s. L'on a déjà largement discuté de son implantation sur le point de passage du fleuve et de la très probable détermination de ses ouvertures par le réseau viaire préexistant. Les portes de l'Adour, Saint-Vincent et Julia, et peut être les porternes de la place de la Course et celle du sud-est (cf. supra, P1 et P2), semblent relever du programme initial. Les historiens notent que la mise en défense de la ville s'inscrit dans la nouvelle politique impé-

riale<sup>92</sup>. Point de relais essentiel sur l'itinéraire des Gaules à la péninsule Ibérique, Dax l'est depuis l'origine ; le voici valorisé par la promotion de Bordeaux à la tête du vicariat du diocèse méridional vers le milieu du IV<sup>e</sup> s.

L'effort de construction dispendieux commandé par l'érection des fortifications pourrait expliquer le caractère moins élaboré des autres aménagements du centre urbain. Vers la fin du IV<sup>e</sup> s., un escalier fait de matériaux de remploi est aménagé sur les alluvions qui comblaient le bassin de la Néhe. De l'autre côté de la ville, un édifice privé de date imprécise (fin IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s.) composé d'une abside et de murs "en petit appareil régulier (...) coupé de rangées de briques, rappelant les parements encore visibles de nos remparts", ainsi qu'un morceau de dallage exhumés en 1887 lors du réaménagement des sacristies au sud-ouest de la cathédrale, a été interprété à tort comme un sanctuaire mérovingien<sup>93</sup>. Son insertion dans le tissu urbain, au sud et à l'écart de l'axe Saint-Vincent/Saint-Pierre, pose la question de son mode d'accès qui pourrait être assuré par un axe primitif, à l'emplacement de la rue de l'Évêché. Dans le prolongement de cette rue, une voie nord-sud est bien attestée du côté de l'îlot central, sous l'actuelle rue Cazade<sup>94</sup>. Les vestiges du complexe monumental, incendié vers la fin du III<sup>e</sup> s., sont arasés et coupés par une rue bordée par un portique, semble-t-il durant le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. On peut raisonnablement supposer que l'axe Évêché/Cazade, en position centrale dans la ville close depuis la courtine sud jusqu'à la fontaine chaude, est percé à cette époque (partie orientale de l'opération 2)<sup>95</sup>. Le reste du réseau viaire semble entretenu ; le fait est avéré pour le *decumanus* Bourbon (actuelle rue du Palais) qui dessert la porte Julia, fortement rechargé au même moment.

La ville fortifiée du Bas Empire a bouleversé l'équilibre antérieur et constitué en son sein, une

90- On trouvera une synthèse de cette phase de rénovation urbaine dans Bouet à paraître b.

91- Gauthiez 2003, 74 : "opération de rénovation urbaine : exécution d'un projet d'urbanisme conduisant à la démolition d'un secteur urbain ou d'une agglomération, au profit d'une trame viaire et d'un bâti nouveaux, différents de l'état antérieur".

92- Garmy & Maurin 1996, 122 reprenant la proposition d'André Chastagnol (Chastagnol, A., "Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas Empire", *Bulletin de la Société nationales des antiquaires de France*, 1970, 288).

93- Dufourcet 1887, 61, réinterprété par Watier *et al.* 1986, n°61 puis par Maurin & Soulard 2004, 39-40 et dernièrement par Boutouille 2007a, 120.

94- Watier *et al.* 1986, n°44.

95- Le sous-ensemble ouest de l'opération 2 semble relever d'un autre aménagement (cf. infra).

nouvelle logique. L'ancienne rue Large (actuelle rue des Fusillés), désormais en marge partage sa fonction avec l'axe Evéché/Cazade. La position décalée des portes évacue en partie les questions parfois controuvées du modèle urbanistique romain obéissant à des axes *maximi* et souligne que les voies fonctionnent surtout de façon complémentaire. Du point de vue interne, le *cardo* Cazade et le *decumanus* Bourbon sont centraux et ont donc un rôle majeur dans les communications infra urbaines. Du point de vue externe, la voie ouverte sur l'Adour (rue des Carmes) et le *cardo* Large (Fusillés), probablement distribué par une poterne, ainsi que les *decumani* priment lorsqu'on observe les connexions urbaines avec les grands itinéraires routiers.

Hormis les routes, on ne connaît que peu de choses de la topographie périurbaine. Le secteur le mieux connu est celui de la nécropole sur laquelle est venue se greffer l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, à 500 m au sud-ouest des remparts, entre les routes de Tercis et d'Oyereluy<sup>96</sup>. Là encore, les récits des découvertes anciennes (1854, 1892) faits par Dompnier de Sauviac puis Dufourcet sont très confus et n'offrent aucun repère sérieux pour déterminer la chronologie des tombes sous tuiles ou en amphores et les très nombreux sarcophages exhumés (une centaine en 1854)<sup>97</sup>. Les découvertes limitées de 1968 portent sur deux sarcophages dont l'un contenant deux squelettes complets et les restes d'un troisième individu, a livré un petit bronze de Constantin<sup>98</sup>. Malgré la dispersion générale du mobilier dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., les monnaies déposées au Musée de Borda appartiennent essentiellement à la fin du III<sup>e</sup> s. et surtout au IV<sup>e</sup> s. Développée dans l'Antiquité tardive et l'époque mérovingienne, l'utilisation de la nécropole pourrait peut-être remonter au Haut Empire. L'ensemble n'est pas sans rappeler le fonctionnement de nécropoles devenues paléochrétiennes et ayant suscité l'implantation de *memoriae*, tel qu'on

peut l'observer dans d'autres sites, comme à Saint-Seurin de Bordeaux<sup>99</sup>.

#### Un groupe épiscopal introuvable ?

Malgré l'ancienneté des découvertes liées aux nécropoles, il semble raisonnable de voir les premières traces du christianisme au IV<sup>e</sup> s., peut-être avant. Gratianus est le premier évêque attesté du diocèse de Dax, signataire du concile d'Agde en 506. Pourtant, l'emplacement du premier groupe épiscopal n'est pas connu. Sa localisation potentielle extra puis intra-muros repose sur une notice des années 1052-1057, issue du cartulaire de la cathédrale, sur laquelle on reviendra par la suite. La question fait jaillir un considérable dossier historiographique, dépassant largement le cas dacquois, et pour lequel de nombreuses études ont conclu ou démontré archéologiquement – même pour les cas les plus retards de Clermont-Ferrand et plus récemment de Bordeaux, que le groupe épiscopal primitif s'implantait à l'intérieur des murs, en position marginale cependant au regard des autres équipements urbains<sup>100</sup>. Détaillons dans un premier temps les données du sous-sol avant de nous pencher sur la notice relatant le transfert.

Du point de vue archéologique, aucun vestige intra-muros ne peut être associé au groupe épiscopal de l'Antiquité tardive. Déjà évoqué, l'édifice privé interprété à tort comme un sanctuaire mérovingien, exhumé en 1887 lors de la réfection des sacristies, doit être écarté. Également vu, le fragment massif de fondation mis au jour par F. Gerber, au nord de la cathédrale, ne peut être retenu car il est "indatable à travers l'Antiquité"<sup>101</sup>. Extra-muros, l'église Saint-Vincent-de-Xaintes est le seul lieu de culte bien attesté. Alors que le récit de la restauration du culte des martyrs locaux Vincent et son frère Laetus par le premier évêque Gratien inséré dans le *Bréviaire de Dax* de la fin du XIII<sup>e</sup> s. pourrait paraître douteux<sup>102</sup>, les fouilles réalisées en 1892-1893 lors de la reconstruction de l'église attestent bien d'un édifice

96- Maurin & Soulard 2004, 41 : on se rangera à l'avis de ces auteurs pour ne voir dans les sarcophages paléochrétiens trouvés à proximité de l'église de Saint-Paul-les-Dax "a priori, rien (qui) ne semble concerner ici la ville de Dax".

97- Dompnier de Sauviac 1855 et 1873, 67-68 et 79 ; Dufourcet et al. 1893, t.2, 3-43 et 3 planches hors-texte ; Watier et al. 1986, n°108.

98- Arambourou et al. 1968.

99- Cartron et al. 2009 ; Lavaud et al. 2009, t. 3, 44-47.

100- Guyon et al. 1992 pour une synthèse développée sur les cas aquitains ; Lavaud et al. 2009, t. 2, 38 et t. 3, 27-29 pour le cas bordelais.

101- Maurin & Soulard 2004, 40.

102- Degert 1903, 29-30 pour l'édition du bréviaire ; Arambourou 1961 sur l'origine de la légende de saint Vincent.

construit au tournant des <sup>v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup></sup> s., à l'emplacement d'une *villa*<sup>103</sup>. Les sections observées concernent l'est de l'édifice, clos à cette extrémité par une abside polygonale prolongée au sud et au nord par un alignement de colonnes qui laisse supposer une partition en trois nefs.

Or, c'est précisément à Saint-Vincent-de-Xaintes que se réfère la notice située au début du *Liber rubeus*. Le transfert du siège est narré en ces termes : "voulant déplacer le siège de la sainte église de Dax (...) ils la transfèrent du lieu où elle se trouvait depuis longtemps, c'est-à-dire à Saint-Vincent, la fixèrent et l'établirent à l'intérieur des murs de la cité de Dax"<sup>104</sup>. Cette mention atteste bien que la cathédrale se trouve hors les murs, au moins dans la première moitié du xi<sup>e</sup> s. Th. Soulard et L. Maurin signalent avec justesse que "rien ne dit que tel était le cas à l'origine", et de conclure : "si elle a quelque fondement, la tradition qui attribue la construction de la première église Saint-Vincent à l'évêque de Dax indiquerait que vers 500, le siège épiscopal se trouvait ailleurs, c'est-à-dire *intra-muros*". D'ailleurs, la carte qu'ils produisent pour la topographie chrétienne de Dax, associe la cathédrale à Sainte-Marie, à l'emplacement de la cathédrale romane, cette fois-ci indiscutablement avérée par plusieurs actes du cartulaire, implantée *intra-muros*, au sud de la cathédrale actuelle<sup>105</sup>.

À l'hypothèse d'un 'aller-retour' du siège épiscopal dont les motivations et les mécanismes nous échappent, on peut aussi envisager un 'aller simple' au risque de susciter l'étonnement face à cet *unicum*<sup>106</sup>. Les tenants de la première proposition semblent fonder une partie de leur démonstration sur l'interruption de la liste épiscopale. Cette liste, presque complète pour le vi<sup>e</sup> s., paraît s'interrompre jusqu'à la fin du x<sup>e</sup> s., époque à laquelle se constitue l'évêché de Gascogne dont Dax dispute à Bazas

l'honneur d'avoir été le siège<sup>107</sup>. Mais, les lacunes des listes ne sont pas forcément des vacances de siège. À l'appui de la seconde proposition, il convient d'évoquer ici deux oubliés de la liste épiscopale dacquoise. Il s'agit de Damien, présent au concile de Saint-Pierre de Garnon en 674 et de Lubronius qui assiste vers 840 à la consécration d'un autel à Auch<sup>108</sup>. Bien que relative, la continuité de la liste pourrait impliquer celle du siège associé originellement à Saint-Vincent-de-Xaintes par la notice du cartulaire, jusqu'à son transfert définitif *intra-muros*.

Par les relations entretenues avec la plus haute aristocratie carolingienne, le culte de saint Vincent est d'ailleurs connu jusque sur les bords du Rhin, en Austrasie, à la fin du viii<sup>e</sup> s.<sup>109</sup>. Le plus ancien document reconnu de son culte est une note, ajoutée après coup dans une version du martyrologe hiéronymien<sup>110</sup>. Daté de 772, au premier jour des calendes de septembre (1<sup>er</sup> septembre), on y lit : *In Aquis civitate passio s. Vincencii episcopi et martyris*<sup>111</sup>. Cette mention est de seconde main, d'une écriture de peu postérieure à la graphie primitive note L. Duchesne. Pour avoir déjà noté la légende des saints martyrs locaux tardivement rapportée dans le *Breviaire de Dax* (xiii<sup>e</sup> s.), cet autre témoignage, qui associe de façon légendaire l'épiscopat à Vincent, pourrait révéler une interpolation de la réalité de l'épiscopat dacquois d'époque carolingienne dans le faste reporté ensuite dans le récit légendaire. Saint-Vincent-de-Xaintes jouirait d'une situation d'exception, peut être ; Dax sait montrer, dans d'autres domaines, les exemples de son originalité.

### Dax résidence carolingienne ? (fig. 14)

La Gascogne tient une place singulière dans la politique du *regnum* à partir du règne de Charle-

103- Dufourcet et al. 1893, 37-40.

104- Pon & Cabanot, éd. 2004, 90-91, acte n°1 : "*sedem Sancte matris Aquensis ecclesie (...) mutare volentes, (...), de loco ubi longo tempore fuerat, scilicet de Sancto Vincentio, transmutterunt, et intra muros Aquensis civitatis statuerunt*". Le pronom personnel sujet 'ils' renvoient aux *principes* assemblés pour l'occasion, le terme renvoie à tous ceux qui participent au gouvernement de la société, ecclésiastiques et laïcs.

105- Maurin & Soulard 2004, 35 (carte).

106- Guyon et al. 1992, 395 : "Ce serait là en tout cas l'unique exception à une localisation des groupes cathédraux primitifs au sein des agglomérations, qui nous paraît être de règle dans la région".

107- Maurin & Soulard 2004, 40 pour la liste épiscopale du vi<sup>e</sup> s. et les références précises aux sources. Sur ce point, la contribution de Laulom 2001, repose sur une historiographie bien ancienne. Sénac 1981, 141 concernant l'évêché gascon.

108- Mussot-Goulard 1982b, 6-7 et 13. On prendra ici quelque distance face à l'interprétation trop affirmative de l'historienne.

109- *Ibid.*, 7.

110- Duchesne 1900 (2006), 140.

111- *Ibid.*, 141 : "Dans les calendriers mozarabes, on trouve, au 1<sup>er</sup> septembre : *SS. Vincenti et Leti et comitum eorum martyrum*". On note ici la présence des deux compagnons, mais Vincent n'est pas qualifié d'évêque.

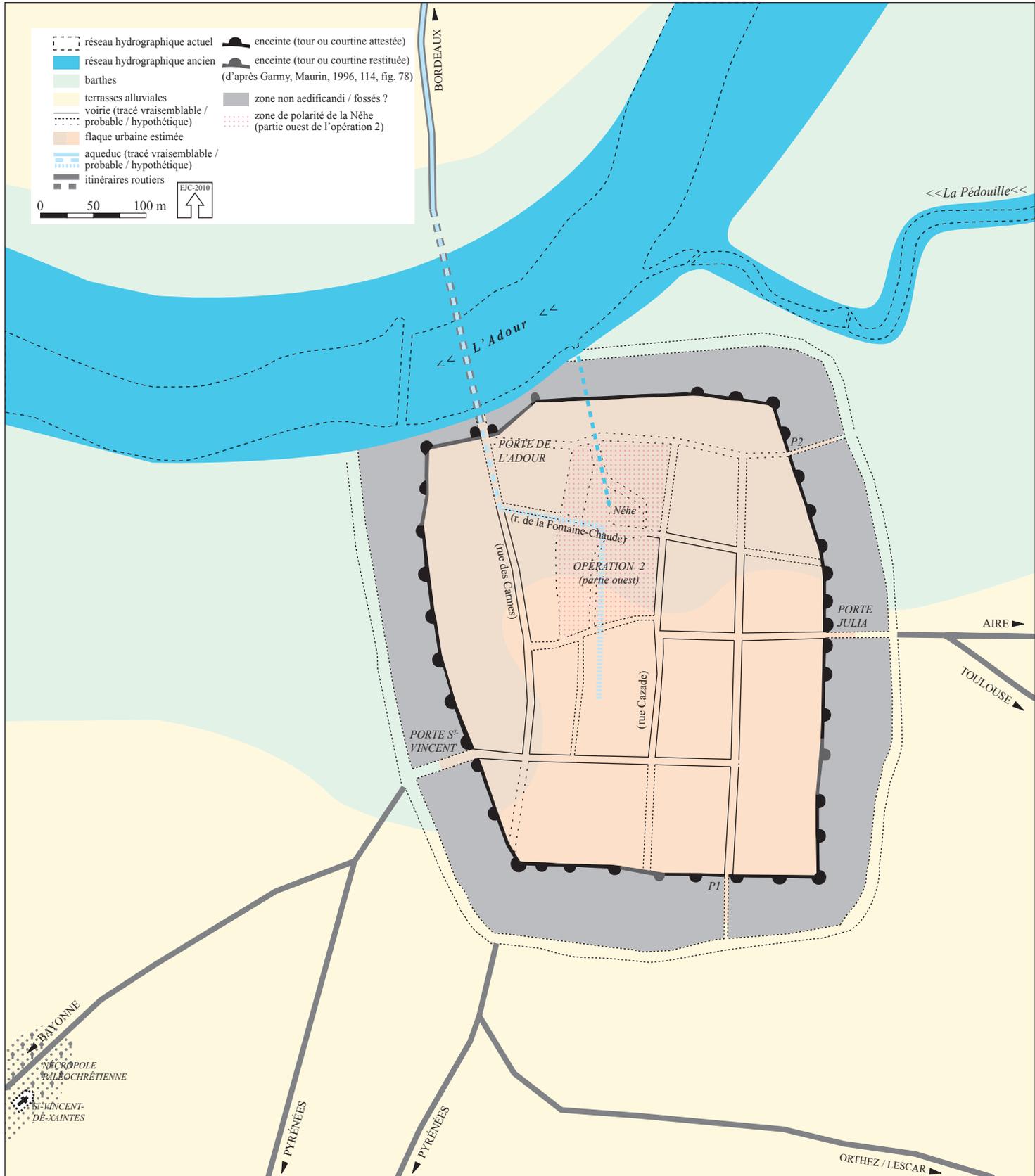


Fig. 14. Dax : hypothèse de restitution à l'époque carolingienne (fin VIII<sup>e</sup> - milieu IX<sup>e</sup> s.).

magne<sup>112</sup>. Après l'éviction du duc Loup (769) et la suppression du *ducatus* gascon, le pouvoir royal se lance dans une politique offensive tant envers les royaumes musulmans de Péninsule Ibérique – le souvenir de 732 est encore bien ancré – qu'envers la Gascogne, dont l'aristocratie fougueuse doit être canalisée par une nouvelle administration. L'ancienne route des Pyrénées, signalée par l'*Itinéraire d'Antonin*, est une voie commerçante entre Pampelune et Bordeaux ; c'est aussi une artère militaire probablement empruntée en 778 par les troupes carolingiennes qui se lancent à la conquête de l'Èbre et y connaissent un échec patent avant leur retour par le col d'Ibañeta (Roncevaux). Entre les royaumes de l'Andalûs et la *Francia*, Dax est un point de passage remarquable de l'Adour et la politique royale, qui impose une administration comtale peu après les événements de 778, montre qu'elle sait peut-être bien s'en servir.

Plusieurs mentions suggèrent indirectement le passage à Dax de Charlemagne en 778 et de son fils Louis en 810. Émanant de l'entourage royal ou du roi lui-même, les décisions insinuent la volonté de promouvoir la ville et peut-être même d'en faire un point d'implantation de l'ordre carolingien. La ville apparaît, par ses fortifications et sa position stratégique du point de vue militaire et économique, comme adaptée à un tel projet – si tant est que le dessein en eût été formé ; elle permet en outre de contrôler l'aristocratie de la région. Le premier de ces témoignages est l'épithaphe d'Agghiard, l'un des jeunes palatins morts à Roncevaux le 15 août 778, avec Anselme et Roland<sup>113</sup>. Le texte rappelle que le jeune franc de l'entourage royal “aux joues encore couverte du duvet de l'adolescence” est mort “tandis que Charlemagne foulait au pied les sables de l'Espagne”<sup>114</sup>. Son corps est inhumé dans une église dédiée “au très grand martyr, au bienheureux Vincent” que l'on pourrait rapprocher de Saint-Vincent-de-Xaintes<sup>115</sup>, point supplémentaire de comparaison

avec Saint-Seurin de Bordeaux qui accueille, selon la Geste médiévale plus tardive, d'autres preux de l'arrière-garde tombés lors du guet-apens.

Une autre tradition, copiée de façon semble-t-il sincère, relate la fondation à Sorde, d'une église dédiée à saint Jean-Baptiste et dotée de nombreuses terres par Charlemagne, peu avant l'expédition militaire de 778<sup>116</sup>. L'acte est peut-être octroyé à Dax (*Actum Aquis Augusti, anno regni X*), ce qui implique que le roi aurait pu y tenir sa *curia*, et que la ville était en capacité de l'accueillir, non que le roi y disposait nécessairement d'un palais<sup>117</sup>. En 810, Louis se rend aussi à Dax pour mater de façon sévère la révolte des aristocrates gascons, mais, là encore, il est trop périlleux de lui y attribuer un *palatium*.

Le seul indice véritablement probant qui pourrait faire de Dax une résidence royale, à l'instar de Herstal ou Quierzy, sont les productions de l'atelier monétaire dacquois, de Charlemagne et ses successeurs Louis le Pieux et Charles le Chauve, ainsi que de Pépin I<sup>er</sup> d'Aquitaine<sup>118</sup>. Les deniers frappés par Charlemagne et Louis, en tant que roi, donnent le titre de cité (*CI[VITAS] AQUIS*)<sup>119</sup>. Certains deniers de Louis empereur à partir de 814 mettent en évidence le rôle de commandement de la ville sur la *Wasconia* (*AQUIS VASCON[IE]*)<sup>120</sup>, tandis que d'autres signalent l'existence d'un *palatium* urbain (*AQUIS PALA[TIO]*)<sup>121</sup>, également présent sur quelques émissions de Charles le Chauve. Les monnaies de Pépin I<sup>er</sup>, roi d'Aquitaine de 817 à 838, indiquent de façon plus classique le centre de production (*AQUIS VRBI*), d'autres de Charles le Chauve reprennent la notion de cité (*CI[VITAS] AQUIS*)<sup>122</sup>. Si le dossier numismatique demande à être repris et actualisé par des spécialistes, Dax paraît intervenir dans la production monétaire des premiers carolin-

112- Mussot-Goulard 1982a, 72-76.

113- Louis 1961.

114- *Ibid.*, “(...) *Heu me pulchra juvenus obiit Agghiardus (...) tempore quo Carolus in Ispania calcavit arenas (...) XVIII kalendas septembrias*”. Et de poursuivre : “*Et regi summus in aula fuit*”, sans préciser où se situe cette *aula*.

115- *Ibid.*, “(...) *Tu modo quo circa Vincenti maxime martyr – Hunc propter summum posse, beate, Deum (...) Pallida sub parvo clauduntur membra sepulchro*”.

116- BnF, ms. Baluze 46, f° 423 ; autre copie : BN, ms. Latin 12697, f° 247.

117- Zotz 1996 démontre que la dénomination de palais est parfois attachée à la personne du roi et pas toujours à un bâtiment.

118- Prou 1896, 110-111 catalogue les monnaies de l'atelier dacquois conservées à la BNF (cabinet des médailles). On lui préférera l'étude plus large de Gariel 1884 consacrée aux monnaies royales carolingiennes.

119- Morrison & Grunthal 1967, 103 : deniers d'argent, monnaies au monogramme carolin, poids 1 gr 70 ; Gariel 1884, pl. XII, 185.

120- Gariel 1884, pl. XVI, 52.

121- *Ibid.*, pl. XI., 175.

122- *Ibid.*, pl. XX, 7-8.

giens durant environ trois quarts de siècle, de façon concomitante à Bordeaux, Toulouse et Agen. R. Mussot-Goulard associe au passage supposé de 778, la fondation par Charlemagne de cet atelier, ce qui paraît une assertion risquée autant qu'invérifiable<sup>123</sup>. Une chose est plus sûre, les émissions des ateliers secondaires d'Agen et Dax s'arrêtent au cours du règne de Charles le Chauve, et de façon assurée avec l'édit de Pitres (864) car les deniers produits ne correspondent pas au type réglementé par cet édit.

Dans l'hypothèse de leur existence, où se situent l'atelier monétaire et le *palatium* de Dax, comment s'agencent-ils ? L'observation d'autres sites est compliquée, la plupart des palais aquitains étant péri-urbains ; les palais urbains de Fécamp ou de Bordeaux, malgré une chronologie plus tardive, supposent l'aménagement d'un vaste complexe englobant en toute vraisemblance l'atelier monétaire avec le palais composé de bâtiments rassemblant les fonctions résidentielles et curiales ainsi qu'une chapelle palatiale, jamais signalée cependant à Dax<sup>124</sup>. L'implantation de ce complexe dans la trame urbaine n'a semble-t-il laissé aucune trace tangible, du moins aucune ne semble devoir être identifiée comme telle. Il paraîtrait raisonnable de le rechercher intra-muros. S'agit-il d'une construction nouvelle, ou le palais regroupe-t-il des édifices d'époques diverses auxquels on attribue de nouvelles fonctions ? Le réexamen des sites monumentaux non interprétés et dont la chronologie n'est pas avérée s'impose, mais ne livre que très peu de pistes<sup>125</sup>. La plupart du temps, les dé-

couvertes anciennes sont qualifiées de "romaines" par les observateurs. On évalue bien ici le poids de l'historiographie antique qui transparaît dans le vocabulaire des inventeurs et même parfois dans les observations de B. Watier qui ne manque cependant jamais d'émettre de nombreuses réserves de datation et de fonction. Dans une ville où les marques de l'Antiquité sont si nombreuses, la formation et le choix des fouilleurs – on ne saurait leur reprocher – a pu favoriser l'interprétation antique de trop de vestiges. Il faut bien l'admettre, le haut Moyen Âge est le parent pauvre des découvertes archéologiques dacquoises<sup>126</sup>.

Certains sites découverts en 1883-1884 lors de travaux de voirie effectués sur la partie sud de la rue de la Fontaine-Chaude jusqu'à l'angle sud-ouest de la Néhe pourraient former un semblant d'amas d'indices dans ce secteur<sup>127</sup>. Au n°40 de la rue de la Fontaine-Chaude<sup>128</sup>, près de la rue des Pénitents, un mur en grand appareil, d'orientation imprécise mais globalement nord-sud car recoupé par la canalisation de 1883, repose sur un platelage de bois. La tradition l'assimile sans preuve formelle aux thermes impériaux, alors que les fondations de cette structure ne dépassent pas la profondeur de 2,50 m et pourraient être plus récentes car le comblement du bassin de la Néhe (III<sup>e</sup> s.) apparaît dès 3,50 m. Juste à côté, au n°36, "un pilier carré en marbre blanc à gros grains, taillé et poli, d'une longueur de 1,30 m et d'un diamètre de 30 cm" a été trouvé fiché dans la boue à partir de 3,50 m de profondeur, "à hauteur du comblement du bassin de la Néhe" précise la fiche<sup>129</sup>. À l'angle sud-ouest de la rue de la Fontaine-Chaude, face à la Néhe, a été observé un mur de 4 m de largeur bien distinct du mur batardeau antique déjà signalé<sup>130</sup>. B. Watier n'exclut pas que cette muraille soit complémentaire du système de remblais du début du II<sup>e</sup> s., mais elle propose aussi de l'associer à "des aménagements tout à fait indépendants,

123- Mussot-Goulard 1982b, 5.

124- Renoux 1991, 271-274 à propos du palais ducal de Fécamp. Plus récemment, F. Boutouille et moi-même avons observé le pôle de Saint-Projet de Bordeaux où l'atelier monétaire carolingien jouxte, au sud, la *camera* du palais ouvrant sur la place Saint-Projet, probablement en face de la *capella palatii*. Le complexe s'insère à l'intérieur d'un tracé d'enceinte dont les portes rassemblent à "celle que mentionne le fisc d'Annapes (v. 800), unique partie en pierre de l'enceinte d'une *curtis*". (Lavaud *et al.* 2009, t. 2, 49). L'objet n'est pas ici de plaquer la morphologie du pôle bordelais sur Dax – les complexes n'ont pas le même rang, mais d'évoquer le seul exemple de fonctionnement d'un tel pôle dans le nord de la Gascogne.

125- Watier *et al.* 1986, n°79. Que penser de la "maison appelée de la Monède" donnée en 1578 par Bernard du Sarrat à Jeannette du Sarrat, dans le quartier du château ? Le même nom était encore donné en 1890 à une maison de la place Poyanne. À Bordeaux, la mention de la *rue de la Moneda* (actuelle impasse Sainte-Catherine) a récemment pu être associée à l'atelier monétaire carolingien (Lavaud *et al.* 2009, t. 3, 76-77).

126- Watier *et al.* 1986, 185, n°44, note à propos des fouilles de l'îlot central : "Rarement conservées, les couches et structures médiévales ont été à peine reconnues et – faute de temps – rapidement enlevées avec les remblais supérieurs modernes au moyen d'engins mécaniques puissants".

127- Watier *et al.* 1986, n°23, 24, 25 et 27. Les sites 21 et 26 sont indiscutablement liés à la fontaine antique et aux thermes impériaux ; le site 22 à un habitat antique.

128- Watier *et al.* 1986, n°27.

129- Watier *et al.* 1986, n°25.

130- Watier *et al.* 1986, n°23.

de caractère également monumental”, dont la chronologie n’est pas précisée. Les indices répartis autour de la Néhe, comme nulle part ailleurs dans la ville, indiquent qu’il faut chercher des équipements dans ses abords. Des équipements carolingiens ? Rien n’est moins sûr. Et, si l’on pourrait être tenté de faire intervenir à ce moment-là, la partie ouest de l’opération d’urbanisme 2, qui met en exergue la polarité du site ceinturé par des lignes fortes, on ne dispose d’aucune preuve formelle ni d’assez de signes pour l’assimiler à un complexe palatial. (fig. 14)<sup>131</sup>.

Les fiches des géographes-historiens arabes des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. constituent un témoignage allochtone très intéressant. Transmises et compilées par les géographes andalous Al-Himyari et Al-Qazwini aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., elles dressent de la ville un portrait très succinct qui porte sur trois points essentiels : son aspect monumental, son fleuve et sa source chaude<sup>132</sup>. Les notices diffèrent quelques peu. Celle d’Al-Himyari est un peu plus longue que celle d’Al-Qazwini. On évacuera ici les problèmes relatifs aux modèles musulmans plaqués sur Dax – la notion de capitale notamment, pour n’observer que l’image urbaine. Si l’aspect monumental des remparts est marquant, les “grandes pierres” signalées dans les deux notices, ne semblent pas devoir s’y rapporter, elles font peut-être référence à d’autres équipements intra-muros, plus vraisemblablement elles traduisent l’image mentale de la ville. Chez Al-Qazwini, le passage consacré aux aménagements liés à la source signale “un édifice avec une cour spacieuse” alors que la ver-

sion d’Al-Himyari ne retient que la “vaste nappe” qui s’échappe de la source. Le paysage a-t-il changé ? C’est vraisemblable lorsqu’on note les dissemblances entre les acteurs présents : chez Al-Qazwini, Dax est “une ville dans le pays des Francs”, et sa description rejoint sur ce point la période de reprise en main des premiers Carolingiens (fin VIII<sup>e</sup>- milieu IX<sup>e</sup> s.). Chez Al-Himyari, Dax est associée à la *Gillihya* (Gascogne ?) et à “Garsie, fils de Loup”, identifié comme Garsie-Loup, ce qui situe sûrement la description à la fin du règne de Louis le Pieux. Surtout, la notice fait apparaître de nouveaux acteurs, les *Magus*, qui sont sûrement à rapporter aux Normands signalés à la même époque dans les chroniques et annales carolingiennes. Le fonds documentaire de la notice d’Al-Qazwini paraît ainsi antérieur à celui d’Al-Himyari. Faut-il imputer aux *Magus* le changement paysager noté autour de la Néhe ? Les notices ne le disent pas explicitement mais la comparaison inciterait à le penser. Les sources carolingiennes signalent effectivement plusieurs raids et incursions sur tout le littoral atlantique, domaine sur lequel il faut être très prudent<sup>133</sup>. Facilement accessible par l’Adour, Dax est ‘visitée’ par les Normands, dans la décennie 840, peut-être plus particulièrement vers 844-848 ; l’impact de ces incursions n’est cependant pas évaluable (destructions ?).

### La cité épiscopale (milieu XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s.) (fig. 15)

La récente édition du *Liber rubens* permet de mieux connaître la topographie urbaine de la cité (*civitas*) des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., telle que les actes la désignent<sup>134</sup>. À quelques exceptions près, les indices toponymiques ou topographiques relevés n’attestent pas de leur mise en œuvre mais de leur simple existence. Aussi, entre les années 1052-1057, période de translation du siège épiscopal, et l’épiscopat de Guilhem Bertrand de Dax (1168-1203), il est très délicat d’affiner la chronologie des faits. Pour plus de facilité,

131- L’hypothèse d’un enclos n’est pas viable. D’un point de vue morphologique, elle entraînerait sûrement des effets de paroi et un système viaire contraint par des modes d’accès à la structure, éléments qui ne transparaissent pas sur cette portion de plan.

132- Clemens 1982, 33 (fiche d’Al-Himyari) : “AKXS (Dax) : Ville qui fut capitale des *Gillikiyun*. Elle est située à trente milles de *Liuyzdal*. Auparavant, elle portait le nom de *Garsiya* (Garsie), fils de *Lubb* (Loup). Elle est bâtie en grandes pierres rectangulaires et située au bord d’un grand cours d’eau que les *Magus* remontent dans leurs bateaux pour venir attaquer les habitants de la région. Il y a dans la ville une source thermale dont l’eau est abondante et forme une vaste nappe. Les habitants se baignent dans cette eau aux environs, mais assez loin de la source elle-même, l’eau étant trop chaude au point où elle jaillit”. Mussot-Goulard 1982b, 9 (fiche d’Al-Qazwini) : “C’est une ville dans le pays des Francs, bâtie en grandes pierres symétriques. Elle est située au bord d’un fleuve. Il y a là une source chaude très abondante sur laquelle est bâti un édifice avec une cour spacieuse. On y prend des bains chauds, mais assez loin de la source, l’eau étant trop chaude au point où elle jaillit”.

133- Boutouille 2008b, 23-24 propose une belle relecture de l’historiographie des incursions vikings à Bordeaux et plus largement en Gascogne et invite à établir une critique plus poussée des sources. On prendra donc un certain recul par rapport aux événements relatés par Mussot-Goulard 1982a, 97-102, 131, et 134-136.

134- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°1, 12, 13, 78, 152, 158, 163, 168, 169 et 170.

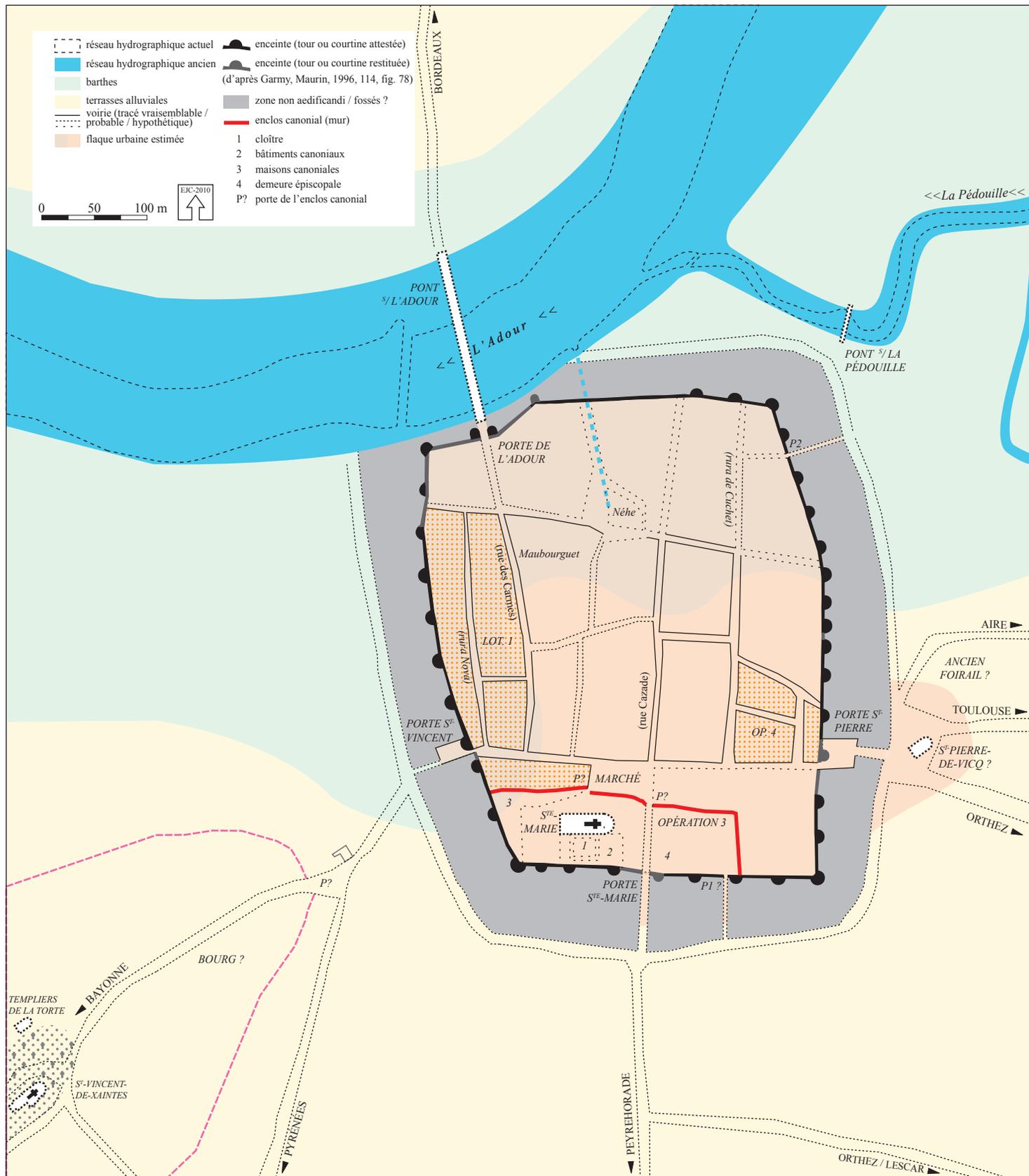


Fig. 15. Dax : hypothèse de restitution à la fin du xiii<sup>e</sup> s.

on distinguera parmi les chantiers urbains les opérations qui relèvent du transfert de la cathédrale – chronologiquement les premières attestées, de celles qui se rapportent au reste de la ville et qui restent cependant reliées au pôle cathédral, tant du point de vue des logiques spatiales que de la maîtrise d'ouvrage. La répartition géographique de l'information qui privilégie le sud et l'ouest de la ville met en avant le caractère déformant du cartulaire, par essence centré sur l'Église de Dax<sup>135</sup>.

### La construction du quartier cathédral

Ouvrant le cartulaire, la notice qui relate le transfert du siège épiscopal (*de transmutatione sedis Aquensis*) témoigne de l'impact politique de la restauration des sièges épiscopaux de Bazas, Dax, Labourd, Les-car, Oloron, Aire et Agen qui étaient fusionnés en un unique évêché des Gascons par Gombaud, frère du duc Guillaume Sanche, depuis 977<sup>136</sup>. L'entrée de la cathédrale dans la cité, sa nouvelle dédicace à Sainte-Marie et la nomination du nouvel évêque Ma-caire, le tout en présence du dernier évêque des Gascons, Raimond le Vieux (v. 1025-1059), du comte de Bordeaux et futur duc d'Aquitaine Gui Geoffroy (1044-1086) et des "princes de Gascogne", traduisent le renouveau impulsé par cet événement.

La nouvelle cathédrale romane pourrait s'implanter au sud-ouest de la cathédrale actuelle<sup>137</sup>. Il n'en subsiste aucun vestige en élévation<sup>138</sup>, elle est remplacée à la fin du XIV<sup>e</sup> s. par un édifice gothique, dont on a déjà évoqué les sinistres répétés qui aboutissent à la construction de l'édifice actuel, en 1890-1893. Le *Liber* signale également plusieurs bâtiments associés à la communauté canoniale, constituée de

dix clercs et d'un nombre notable de laïcs<sup>139</sup>. Des bâtiments communs se dégage le cloître (*claustrum*), fréquemment signalé ; c'est le lieu de sépulture privilégié des donateurs de la fabrique et des grandes familles dacquoises<sup>140</sup>. Centre de la vie canoniale, il distribue très probablement le réfectoire (*refectorium*) et la salle capitulaire (*in capitulo*), peut-être aussi une cuisine (*coquina*)<sup>141</sup>. Manque à ces équipements collectifs le dortoir, jamais signalé mais remplacé par des maisons canonales individuelles situées à proximité immédiate des autres bâtiments, probablement dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, et édifiées par les chanoines eux-mêmes, comme en témoigne la maison bâtie par le chanoine Garsie-Guilhem dans les années 1098-1117<sup>142</sup>. C'est à l'est de la cathédrale, à l'endroit où se situe le palais épiscopal de la fin du Moyen Âge<sup>143</sup>, qu'il faudrait peut-être situer la demeure de l'évêque. Ce palais est absent du cartulaire et son évocation est bien tardive : il apparaît indirectement dans un acte du 1<sup>er</sup> mai 1253 établi à Dax dans la chambre (*camera*) de l'évêque<sup>144</sup>.

Ces équipements sont regroupés et forment le noyau du quartier cathédral, assez tôt délimité par un mur de clôture. Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s., le chapitre confie en effet à des tenanciers (*stagerii*) habitant sur la Grand'Rue (axe Saint-Vincent/Saint-Pierre), "de la terre située derrière leur maison pour qu'ils

135- Boutouille 2007a, 123.

136- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°1 ; Boutouille 2007a, 120-121.

137- Watier et al. 1986, n°61 ; Boutouille 2007a, 118 pour les éléments relatifs au financement du chantier. L'historiographie développée par Menault 1955 et Marsan 1991 est à manipuler avec précaution.

138- Watier et al. 1986, 259, n°61 et fig. 3 (édité dans les *Archives historiques de la Gironde*, t. 39, pl. 42) ; Boutouille 2007a, 120 : Sur la *Vue de Dax et de Saint-Paul* réalisée par du Viert en 1612, "un bâtiment transversal très haut couvert d'un toit à deux pentes surmonté d'une tour centrale et un autre bâtiment perpendiculaire plus bas" pourrait correspondre au transept de la nef de la cathédrale romane ou à des éléments d'un massif occidental.

139- Ryckebusch 2004, 25-45 sur le particularisme du chapitre dacquois.

140- Pon & Cabanot, éd. 2004, *claustrum* (cloître) : n°15, 35, 38, 50, 55, 60, 78, 79, 91, 110, 111, 113, 115, 124, 134, 135, 168 et 175 ; voir également Ryckebusch 2004, 18-23

141- Pon & Cabanot, éd. 2004, *refectorium* : n°15, 47, 157, 158, 175 et 176 ; *capitulum* (le terme désigne à la fois la communauté et la salle capitulaire ; n'ont été relevées ici que les indications faisant une référence privilégiée au lieu. Cette salle constitue le pivot du détroit canonial : lieu de réunion du chapitre, on y reçoit les donations les plus importantes et l'on y traite les procédures judiciaires et règlements de droits les plus lourds, en particuliers ceux qui concernent les Templiers de la Torte et le vicomte de Dax) : n°9 (*in capitulo nostro*), 10 (*in capitulo Aquensi*), 23 (*in Aquensi capitulo*), 27 (*in capitulo ejusdem ecclesie*), 50 (*in capitulo ejusdem ecclesie*), 54 (*in capitulum Aquense*), 130 (*in capitulo*), 134 (*in capitulo Aquensi*), 159 (*in capitulo Aquensi*) ; *coquina* : n°139, 175 et 176.

142- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°139. Les plus anciennes maisons canonales observées pourraient remonter au XIII<sup>e</sup> s. ; elles sont localisées sur la place des Chanoines, sous les actuelles Halles centrales, à l'ouest de la cathédrale. Certaines jouxtaient le rempart antique et ont été démantelées après 1537 (Watier et al. 1986, n°65).

143- Watier et al. 1986, n°64.

144- Pon & Cabanot, éd. 2004, 45 et n. 199 et 200.

puissent les allonger. À la condition qu'ils la clôturent par un mur de neuf coudées de haut qui restera toujours en la libre possession du chapitre"<sup>145</sup>. L'enclos canonial ne fait ici aucun doute, le mur de neuf coudées (un peu moins de 4 m) qui doit rester le propre du chapitre pourrait être rapproché du long alignement remarquable qui structure l'opération d'urbanisme 3 (fig. 15). Un autre acte du cartulaire emploie le terme de *claustrum* pour faire référence à la clôture du quartier : cette dernière est percée par une porte que garde un portier durant le repas de la communauté<sup>146</sup>. Du fait de la proximité des bâtiments canoniaux, cette ouverture pourrait être assimilable à l'un des deux accès pointés aux angles méridionaux de la place de la Cathédrale. L'enclos est apparemment toujours en place, au moins partiellement, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. et renferme le quartier des "Sept de l'Église"<sup>147</sup>, toponyme obscur qui rappelle peut-être la fusion des sept évêchés de Gascogne.

Les autres chantiers urbains des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.

Excepté le chantier du quartier canonial qui résonne très distinctement, d'autres aménagements urbains sont perceptibles mais plus délicats à dater ; la plupart sont liés à la seigneurie du chapitre, à commencer par les phénomènes de réappropriation de l'enceinte antique. Telle qu'elle se présente dans le cartulaire, la cité se développe à l'intérieur de l'enceinte (*murus*)<sup>148</sup>. Alors que le *Liber* reste muet sur l'ancienne porte de l'Adour, il signale les portes

Saint-Vincent, Saint-Pierre et Sainte-Marie<sup>149</sup>. L'aménagement de la porte Saint-Pierre et de ses accès (opération 4) qui répond à son opposée sur l'axe qui longe le groupe épiscopal est certainement contemporain de l'œuvre du quartier canonial<sup>150</sup>. La porte Sainte-Marie pourrait être rapprochée de la poterne distribuant la rue de l'Évêché, transformée par la suite en porte du Cassourat puis porte Dauphine<sup>151</sup>. Cette ouverture permettrait ainsi aux chanoines de maîtriser les allers et venus dans leur enclos comme ils le pratiquent sur le mur de clôture interne via leur portier ; elle implique très probablement la connexion de la route de Peyrehorade.

Ce ne sont pas là les seuls allers et venus surveillés par le chapitre, il y a aussi ceux du marché (*mercatus*)<sup>152</sup>. Le service de charroi (*carrejum*) assuré à Sainte-Marie par les paroisses voisines de la ville transite très vraisemblablement par les portes Saint-Vincent et Saint-Pierre qui distribuent la place de la Cathédrale, lieu vraisemblable d'implantation de ce marché. Parmi les équipements mercadiers est signalée une boucherie (*macellum*) dont l'activité est peut-être assurée par "les tenanciers de Sainte-Marie qui résident sous les murs de la ville", les droits de la boucherie relevant encore une fois de la mense canoniale<sup>153</sup>. La création du marché de la cité paraît contemporaine du transfert intra-muros du siège épiscopal<sup>154</sup>. Le

145- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°150, s.d. (*terram post domos ipsorum ubi possent eas longiores facere. Tali conditione quod clauderent eam muro novem cubitorum in altitudine qui semper esset liber et proprius capituli*) ; Boutouille 2007a, 122.

146- Pon & Cabanot, éd. 2004, *claustrum* (clôture) : n°175, s.d. (*Portarius autem ab hora convivii donec canonici transacto convivio de refectorio exierint portas claustrum singulis diebus custodiat*).

147- Dompnier de Sauviac, 1873, t. 1, 204 : "cette enceinte prenait depuis la porte Saint-Eutrope qui fut alors fermée par un bastion carré et continuait le long de l'église cathédrale par la place contre la grande terrasse et la maison" ; l'église Saint-Eutrope était située "auprès la fausse braie du rempart méridional, où au XVIII<sup>e</sup> s. on a percé la porte Dauphine" (*id.*, 428).

148- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°1 (*intra muros Aquensis civitatis*), n°154 (*intra muros*), n°164 (*infra murum porte Sancti Petri*), n°168 (*extra murum porte civitatis*), n°169 (*extra muros civitatis*), n°170 (*juxta murum civitatis*).

149- Pon & Cabanot, éd. 2004, porte Saint-Pierre n°164, s.d. (*infra murum porte Sancti Petri*) ; porte Saint-Vincent, n°15, vers le milieu du XII<sup>e</sup> s. (*extra portam Sancti Vincentii*), n°165, s.d. (*extra portam versus Sanctum Vincentium*), n°168, seconde moitié du XI<sup>e</sup> s. ou début du XII<sup>e</sup> s. (*porta civitatis que ducit ad Sentes*) ; porte Sainte-Marie, n°170, s.d. (*extra portam Sancte Marie*).

150- Noté également par Boutouille 2007a, 118.

151- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°170, 397 et n. 1016 : les auteurs de l'édition assimile cette porte à "la porte occidentale de la cathédrale" du fait de la mention des "onze casaux soumis au cens qui sont situés à l'extérieur de la porte de Sainte-Marie vers l'ouest" (*casales undecim censuales qui sunt extra portam Sancte Marie, versus occidentem*). Je pense que la localisation "à l'extérieure de la porte" ne peut pas se comprendre en l'associant à la cathédrale. En revanche, la mention devient intelligible si l'on associe cette porte à l'enceinte antique (la mention *extra portam* doit alors se comprendre comme *extra muros*) ; les casaux qui caractérisent le peuplement du *suburbium* reprennent ainsi leur position hors les murs et se situent à l'ouest du chemin distribué par cette porte.

152- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°169, s.d. (*medietas lezne et vene mercati atque civitatis, et carrejum quod fit Sancte Marie a vicinis et circumstantibus parrochiis*).

153- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°169, s.d. (*stagerii vero Sancte Marie qui sunt infra muros civitatis, sunt in proprios usus canoniconum, excepto macello quod est proprium mense*).

154- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°1, vers 1052-1057 et n°13, vers 1052-1057 (*medietatem lezne et vene mercati*).

*mercatus* succède à un *forum vetus*, qui n'est pas le *forum* antique, mais plus sûrement le foirail implanté extra-muros, entre deux chemins et deux ruisseaux du côté de la porte Saint-Pierre<sup>155</sup>. Les mentions de *forum vetus* dans ce secteur interroge la logique spatiale antérieure à l'établissement du nouveau marché de la cité : quelles sont les fonctions de ce foirail, depuis quand est-il ici, de qui relève-t-il ?

Intra-muros, la seigneurie foncière du chapitre ne se laisse pas saisir dans le détail mais atteste de la permanence de quelques rues. Au nord-est, près de la tour d'angle et de la poterne ouvrant sur les marais du Braou, le tenancier (*estagerius*) Guilhem d'Aulouède vit *in rura de Cuchet*, que l'on pourrait peut-être assimiler à la rue du Collège sur le plan de 1825, soit le tronçon nord de l'actuelle rue des Fusillés (ancien *cardo*)<sup>156</sup>. Le Maubourget désigne un lieu-dit du chemin de Bordeaux, auquel les Carmes donneront leur nom (rue des Carmes)<sup>157</sup>. La rue Neuve est quant à elle dans une situation relativement différente ; son nom implique l'aspect récent de son ouverture. Lors de son entrée en canonicate, un certain Bernard "*a donné une terre dans la rue Neuve, depuis le cellier de R. Mauran jusqu'à la*

*Grand'Rue*" (rue Saint-Vincent)<sup>158</sup>. Si l'on ne peut localiser le grenier de R. Mauran pour évaluer l'emprise de la *terra*, on ne peut que s'étonner de la notable contribution du chapitre "*la payant 100 sous de poitevins à Maurin Merlet qui la détenait en gage*". La somme s'explique-t-elle du simple fait du rachat de gage ou de profits escomptés pour le parcellement futur du terrain ? Rien ne permet de répondre à cette question, mais le phénomène pointé nous rapproche de la mise en lotissement de ce secteur urbain (lotissement 1). La connexion des différentes unités de plans associées à celle du quartier cathédral laisse entrevoir une vaste restructuration urbaine, dont les secteurs central et septentrional de la ville semblent exclus, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple effet de source.

Le *Liber* ne permet de saisir le peuplement urbain qu'avec parcimonie, il atteste néanmoins d'un dernier élément marquant, la présence cette fois-ci indiscutable d'un pont. Le tout est de savoir si ce pont ne franchit que la Pédouille où s'il s'agit bien d'un pont sur l'Adour, antérieur donc au pont Notre-Dame construit en pierres dans les premières années du XIV<sup>e</sup> s., ou bien des deux<sup>159</sup>. Les casaux donnés par Bonnefosse de Vicq à Sainte-Marie de Dax, lors de l'entrée en canonicate de son fils Foulques, sont "*situés en deçà du pont, à savoir ceux (les casaux) de Faures, et ceux de Saint-Pierre de Vicq*", ce qui renvoie au secteur nord-est de la ville, justement du côté de la Pédouille<sup>160</sup>. En revanche, les casaux de Galinde du Pouy "*sont à l'extrémité extérieure du pont*", le qualificatif renvoyant ici à l'autre rive distribuée par l'ouvrage, ce qui pourrait plus certainement l'as-

155- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°15, s.d. (*foro veteri*), n°164, s.d. : Bernard Maret et son épouse donnent en gage à la cathédrale six casaux au pied du mur de la porte Saint-Pierre et une terre située entre les deux chemins, en deçà de l'ancien foirail (*Terram... que est inter ambas vias citra forum vetus*) ; n°165, s.d. : Pierre Compan donne en mort gage pour 100 sous poitevins une terre près du vieux foirail, entre les deux ruisseaux (*Petrus Compan pro C similiter solidis Pictavensium terram super forum vetus inter utrumque rivum*). Les chemins pourraient correspondre aux anciennes routes vers Aire-sur-l'Adour, les ruisseaux sont plus difficiles à situer. Il y a celui de la Pédouille, au nord vers lequel conflue, en provenance du sud, un petit ruisseau sans nom dont une parcelle de forme aberrante, 100 m plus au sud encore, évoque le paléotracé. Il y a également la fontaine Saint-Pierre : cette dernière arrose-t-elle déjà le fossé de l'enceinte - d'ailleurs non daté, ou s'écoule-t-elle le long d'un chemin ? L'hydrosystème dacquois est si complexe qu'il est difficile de trancher, je pense cependant que le ruisseau confluent de la Pédouille et celui qui s'écoule de la fontaine Saint-Pierre sont à retenir.

156- Pon & Cabanot, éd. 2004, 123, n°15 et n. 147. La rue est également signalée en 1289, lors de la donation de la tour d'angle nord-est à l'archidiacre de Dax par le roi d'Angleterre (Bémont, éd. 1900, n°1326, 12 avril 1289).

157- Pon & Cabanot, éd. 2004, 119 et 121, n°15 et n.126.

158- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°15 (*Bernardus filius Lamoizini de Ax canonicando se dedit terram in rura Nova a cellario R[...]. Ji Mauran, usque ad ruram majorem, canonicis Sancte Marie solventibus eam centum solidos Pictavensium a Maurino Merlet, qui eam in pignore tenebat*).

159- Watier et al. 1986, n°13 ; Marsan 2001 (pont Notre-Dame).

160- Pon & Cabanot, éd. 2004, 121, n°15 (*qui sunt citra Pontem, casales scilicet Fabricorum, et casales Sancti Petri deu Big*). Les auteurs de l'édition assimilent ce pont au pont sur l'Adour, "à l'angle nord-ouest du rempart" (*id.*, 120, n. 129).

socier au pont de l'Adour<sup>161</sup>. Or, si pont il y a bien, la difficulté est désormais d'établir son emplacement. L'absence de château vicomtal avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s., est un élément qui permettrait de situer ce pont à l'emplacement du franchissement antique de l'Adour, au débouché de la porte du fleuve, la disparition de cet ouvrage – lors d'une crue ?, et la construction du château expliquerait que le pont du XIV<sup>e</sup> s., soit décalé vers l'extrémité de l'angle nord-ouest.

#### Les vicomtes de Dax : un titre sans château

La vicomté de Dax qui apparaît dès la fin du X<sup>e</sup> s. est un territoire à cheval sur l'Adour, rassemblant à haute époque, le Marensin et la région de Tartas situés au nord et à l'ouest du fleuve, les secteurs de Mugron, Orthez et Salies, au sud, ainsi que Thilh et Pouillon dans la Chalosse. Si elle apparaît comme une assise essentielle de la reprise de la puissance comtale, elle semble avoir été rapidement vidée de son contenu alors que les historiens l'ont presque toujours associée à la résidence du vicomte au château de Dax<sup>162</sup>. Ch. Higounet a pointé la faiblesse de cette assimilation, suivi il y a peu par F. Boutouille<sup>163</sup>. Le *castrum* ou le *castellum* de Dax n'apparaît pas dans le cartulaire ni dans aucun acte avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.<sup>164</sup>. À ma connaissance, l'acte le plus ancien attestant du château émane de la chancellerie anglaise. Le 1<sup>er</sup> janvier 1280, le roi Édouard I<sup>er</sup> baille à fief un moulin près de la porte Saint-Vincent à un citoyen de Dax, moyennant 40 sous morlans à rendre à la Noël *in castro nostro Aquen-*

*si*<sup>165</sup>. La destruction de l'édifice, en 1891, empêche tout recoupement archéologique, mais la description de la Tour Mirande<sup>166</sup>, reconnue comme la partie la plus ancienne, semble manifestement bien postérieure à la période vicomtale.

La reprise en main de la Gascogne comtale par les ducs d'Aquitaine<sup>167</sup>, les rapports entre les ducs et les vicomtes de Dax<sup>168</sup> et surtout les ambitions vicomtales concurrentes, en particulier celles des vicomtes de Béarn, Maremme et Tartas, expliquent la rapide perte de vitesse de la vicomté dacquoise. Cette dernière sort des limbes au tournant des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. ; le premier vicomte explicitement signalé est Arnaud Loup<sup>169</sup>, et un autre membre potentiel de la famille, Garsie-Arnaud, qui aurait pu tenir la fonction auparavant, est attesté dès 988-997<sup>170</sup>. Faut-il dès lors associer ce lignage à un "château" tel que le constatent les historiens de l'art en l'assimilant à la tardive demeure castrale dacquoise, là où les historiens devraient plutôt se mettre en quête d'une "domus"<sup>171</sup>, à l'image de celle de Pierre de Bordeaux puis des Puy-Paulin qui apparaît à la fin du XI<sup>e</sup> s.<sup>172</sup>, ou encore de celle des Périgueux à la fin du XII<sup>e</sup> s.<sup>173</sup> ? L'implantation de ces maisons nobles, respective-

161- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°165, s.d. (*sunt ad caput pontis extra*) ; l'acte n°170 précise qu'il s'agit de 16 casaux (*casales XVI qui sunt ultra pontem quos impignavit pro quadrigentis solidis Galiundus de Podio*). Les auteurs associent ce pont au pont de l'Adour (n. 986 et 1021) et localisent donc les casaux sur la rive droite, dans le quartier du Sablar. La logique descriptive du cartulaire, décrivant d'abord les biens sis intra-muros et dans les environs de la ville puis les biens situés au-delà du fleuve, abonde en ce sens (*id.*, 28 et n. 70).

162- Gardelles 1972 ; Mussot-Goulard 1982a, 145 et 153.

163- Higounet 1963, 159 ; Boutouille 2007a, 121.

164- Boutouille 2007a, 21 note que "les termes de *castrum* et *castellum* n'étaient pourtant pas inconnus du scribe du *Liber rubens*, les notices relatives aux châteaux de Salles-Mongiscard, Habas et Clermont en témoignent" (Pon & Cabanot, éd. 2004, n°11, 12, 101, 108, 109, 113 et 119). Voir également Cursente 2004, 83 qui y ajoute le *castellum* de Heugas (Pon & Cabanot, éd. 2004, n°132).

165- Bémont, éd. 1900, n°374 (1<sup>er</sup> janvier 1280) ; l'acte n°1332 (12 avril 1289) qui régleme le transit des animaux dans le territoire gascon signale un aussi le prévôt royal (*castellano et preposito suo Aquensi*).

166- Gardelles 1972, 130 : le "donjon rectangulaire de onze mètres sur neuf, dont les murailles sans contrefort avaient plus de deux mètres d'épaisseur" présentait un rez-de-chaussée et un premier étage voûtés d'ogives.

167- Boutouille 2007b, 45-56.

168- Boutouille 2007b, 85, fig. 8 : la réflexion de l'auteur menée sur l'entourage ducal conduit à établir quatre groupes plus ou moins éloignés du pouvoir. Le vicomte de Dax apparaît dans le groupe 3, soit à un niveau assez éloigné ; il s'agit du vicomte Raimond Arnaud, à l'époque de Guy Geoffroy (Guilhem VIII) ; le vicomte n'apparaît dans aucun des groupes de l'entourage de Guilhem IX et Guilhem X.

169- Pon & Cabanot, éd. 2010, n°6, 3 avril [997-1009], (*Signum Arnaldi Lupi de Aquis*) ; 145 et n. 164 : "il s'agit de la première mention explicite d'un Vicomte de Dax". On préférera ici la datation établie par les éditeurs de la documentation hagiographique de Saint-Sever plutôt que celle proposée par R. Mussot-Goulard qui signale Arnaud Loup dès 981. (Mussot-Goulard 1982a, 145 et n. 115).

170- Pon & Cabanot, éd. 2010, n°5, [988-997], 133 et n. 105 (*Garsiam Arnaldum*).

171- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°142 et n. 724 : les statuts de paix ne parlent, par exemple, que des habitations des chevaliers (*boradilla militum*), le terme de "boradillum, diminutif de *borda*, désignerait une construction modeste".

172- Jean-Courret 2010.

173- Gaillard et al. 2005-2009.

ment sur une porte de l'enceinte antique de Bordeaux et sur la porte de Mars ouvrant l'enceinte de la Cité à Périgueux n'est pas sans rappeler la position du *castrum* de Dax du XIII<sup>e</sup> s. sur la porte de l'Adour... Enfin, le palais carolingien, dont on ne sait ce qu'il est advenu – ni même s'il était en ville, peut être aussi pris en compte. "En toute hypothèse, si celui-ci ou ce qu'il en restait était encore occupé, cela expliquerait l'absence de mention d'un château vicomtal aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles"<sup>174</sup>.

La marque territoriale du vicomte dans la cité pourrait s'exercer néanmoins sur les secteurs du centre et du nord qui échappent aux seigneuries épiscopale et canoniale. Ces dernières constituent toutefois les pôles de pouvoirs dominants de toute la ville. Alors que de nombreuses cités épiscopales témoignent du dynamisme de leur peuplement urbain par un réseau d'églises intra-muros, aussi resserré que celui de Bordeaux qui compte par exemple une dizaine d'*ecclesiae*, Dax ne paraît pas avoir d'autre église urbaine que la cathédrale. Faut-il forcément conclure à la faible densité du peuplement dacquois, où à la tendance de contrôle exclusif exercé par l'autorité ecclésiastique qui se montre très soucieuse de gérer ses droits sans partage ? Le dynamisme du peuplement du *suburbium*, qui ne découle pas nécessairement de la populeuse cité, pose néanmoins question.

#### *Le peuplement du suburbium*

Plusieurs lieux de culte structurent le *suburbium*. Il y a d'abord l'ancienne basilique Saint-Vincent-de-Xaintes, devenue paroissiale elle est en grande partie reconstruite dans le style roman du XII<sup>e</sup> s. ; elle fait l'objet de querelles seigneuriales entre l'évêque et l'abbaye de la Sauve-Majeure dans les années 1117-1136<sup>175</sup>. La jouxte, au nord-ouest, la chapelle des Templiers de la Torte, établie sur une *villa* concédée par le vicomte Raymond II Arnaud, elle est consacrée par l'évêque Arnaud Guilhem en 1156<sup>176</sup>. À l'est de la ville, sur le chemin d'Yzosse, probablement au débouché de l'ancienne porte Julia, l'église Saint-Pierre-de-Vicq est attestée lors de sa donation

par l'évêque Guilhem de Heugas à la cathédrale vers 1117-1143<sup>177</sup>.

Le paysage du *suburbium* est marqué par une dense ceinture de cultures et de casaux<sup>178</sup>. Ces parcelles maisonnées qui caractérisent les paysages gascons de cette période apparaissent ici par grappes agglomérées le long des chemins qui distribuent la cité<sup>179</sup>. Parmi les 101 unités recensées par F. Boutouille, les principaux noyaux sont situés au-delà du pont, autour de Saint-Pierre-de-Vicq et de Saint-Vincent de Xaintes<sup>180</sup>. C'est peut-être autour de ce dernier site que se concentrent les casaux affectés à la mense canoniale, même si l'acte indique simplement qu'ils sont situés *extra muros civitatis*<sup>181</sup>. En effet, avant 1143, un accord passé entre la cathédrale et les frères du Temple répartit les biens et tenanciers situés de part et d'autre du chemin qui relie la *villa* à la cité. "S'il arrivait que l'on fasse un bourg sur le chemin", la procédure prévoit sa possession commune et par indivis, hormis le ban et la justice qui appartiendraient au Temple, la chapelle relevant toujours des chanoines<sup>182</sup>. Aucun acte postérieur ne documente le projet, peut-être parce qu'il n'a pas été réalisé ou du fait que ses habitants n'ont reçu aucune franchise particulière habituellement affectée à ce type de peuplement<sup>183</sup>. La seconde proposition paraît plus opérante si l'on associe aux casaux de la Torte la trace d'enclos qui englobe le chemin qui joint Saint-Vincent-de-Xaintes à la cité (fig. 4)<sup>184</sup>. La concentration de casaux est grande en ce secteur ; au

174- Boutouille 2007a, 121.

175- Watier et al. 1986, n°108 ; Boutouille 2007a, 123-124.

176- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°140 (*capellam consecrari in villa que dicitur Torta de parochia Sancti Vincentii*).

177- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°86 (*ecclesiam Beati Petri in suburbio Aquensi sitam*) ; Watier et al. 1986, n°114 pour les problèmes de localisation de cette église.

178- Boutouille 2007a, 124-126.

179- Cursente 1998.

180- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°10, 11, 15, 25, 32, 41, 42, 45, 46, 56, 71, 77, 79, 84, 97, 108, 118, 119, 125, 127, 133, 164, 165, 168, 169, 170.

181- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°169, s.d. (*De casalibus hujus ecclesie*).

182- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°10, avant 1143, (*si burgum in camino fieri contigeret, quasi commune pro indiviso esset, excepto quod banni et justicie fratrum Templi essent, capella vero, sedis et canonicorum*).

183- Cursente 2004, 78-87 : "De nouveaux personnages, des paysages et des villages neufs".

184- Une autre hypothèse serait d'associer cet enclos à la nécropole de Saint-Vincent. Elle ne me paraît pas viable, dans la mesure où l'ancienne basilique occupe un nodule d'îlot plus petit qui évoque une première phase de clôture associée à la nécropole et/ou à l'édifice, d'une part, et que, d'autre part, l'enclos visé ici englobe une superficie plus vaste, d'environ 2 ha.

sud-ouest de la Torte, la *villa* appelée Bagnolles est également desservie par une rue éponyme (*rura Balneorum*) ; la terminologie de la voie se rapporte ici explicitement à un agglomérat urbanisé, la plupart des routes rurales étant qualifiées de chemin ou de route<sup>185</sup>.

### Quelques jalons de la fin du Moyen Âge (fig. 16) et de l'Époque moderne (fig. 17)

Face à l'abondance documentaire de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne, et en l'absence de toute entreprise de dépouillement comparable, par exemple, à celle effectuée par des générations d'étudiants sur Bordeaux<sup>186</sup>, l'on ne peut proposer, *in fine*, que quelques repères pour les périodes les plus récentes de la construction urbaine.

Depuis la fin du XII<sup>e</sup> s., Dax est vigoureusement repris en main par le roi-duc. L'émergence d'un groupe de notables – hommes du roi et citoyens, son alliance avec le pouvoir ducal puis sa constitution en commune durant les premières décennies du XIII<sup>e</sup> s. constituent un dossier historiographique dont on peut souhaiter qu'il sera intégralement repris<sup>187</sup>. L'éviction du pouvoir vicomtal et l'émergence de ce nouveau protagoniste entre roi-duc et évêque conduit à réviser l'équilibre et la territorialisation des pouvoirs d'une ville tardivement incarnée<sup>188</sup>. Toutefois, plusieurs indices témoignent de la poursuite

des aménagements urbains au cours du XIII<sup>e</sup> s. (fig. 16), l'évolution du tissu bâti nous échappant pour l'heure presque totalement. Rapportant la prise de la cité de Dax par Richard Cœur de Lion en décembre 1176, le chroniqueur anglais Roger de Hoveden signale que le vicomte de Dax et le comte de Bigorre avaient "fortifié" la *civitas* contre le duc<sup>189</sup>. Cette brève mention doit-elle être rapportée à la mobilisation de forces militaires ou à la mise en défense effective de la cité, notamment par le creusement du fossé extérieur aux murs ? Les fossés n'apparaissent dans aucun acte avant le début du XIV<sup>e</sup> s., période à laquelle J.-E. Dufourcet rattache leur creusement, à moins qu'il ne s'agisse que d'un simple entretien<sup>190</sup>. C'est également à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. qu'il faudrait associer l'érection d'une tour puis d'un *castrum* sur l'ancienne porte du fleuve. Par sa position, la forteresse a plus pour vocation de maîtriser le débouché fluvial et de surveiller le commerce qui transite sur l'Adour que de défendre la ville. Elle pourrait traduire l'aboutissement de la politique ducal qui revendique son droit de propriété sur la cité depuis au moins 1149<sup>191</sup> et qui, via cette forteresse, maîtrise désormais ses voies d'accès capitales.

Les données relatives à l'établissement des ordres mendiants sont un peu plus abondantes, mais toutes aussi délicates à entendre. F. Boutouille interprète l'installation directe des frères Mineurs à l'intérieur des murs, peu avant 1226, comme une "preuve de la faible densité du peuplement (...) alors qu'à Bordeaux, les ordres religieux arrivés au XIII<sup>e</sup> s. durent s'installer à l'extérieur de la ville"<sup>192</sup>. D'autres établissements pourraient toutefois occuper une position périurbaine, ce qui impliquerait à l'inverse une relative densité du peuplement urbain. J.-E. Dufourcet signale, sans livrer sa source, l'installation d'un premier couvent de Carmes au débouché de la porte Saint-Vincent, "dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle" avant leur transfert dans la cité, après 1457<sup>193</sup>. Le premier couvent des Clarisses, attesté en 1283, pourrait être aus-

185- Pon & Cabanot, éd. 2004, n°7, vers 1080-1090 ? (*villam que appellatur Banoles*), n°15, vers le milieu du XII<sup>e</sup> s. (*Sunt autem hii juxta Balneum, altrinsecus habentes domos in fine rure Balneorum.*). On trouve le terme le *caminus* (n°9, 10, 153 et 165) et plus souvent celui de *via* (n°15, 63, 78, 110, 136, 142 et 164) pour désigner les chemins ruraux.

186- Jean-Courret 2006.

187- En la matière, presque rien n'a été produit depuis les travaux d'Abbadie. Contrairement aux affirmations de Dompnier de Sauviac (Dompnier de Sauviac 1873, 173) ou d'Abbadie (Abbadie 1902, 16-23) qui associe l'office de maire à la seconde prise de la ville par Richard Cœur de Lion en 1179, aucun capdel ou maire n'est signalé avant 1233 (Boutouille 2008a, 261).

188- Watier *et al.* 1986, n°78. On ne sait rien du site médiéval de la *maison commune*. La tradition érudite associe sans preuve l'hôtel de ville moderne (17, rue des Fusillés) "à la *domus curialis* antique et à la maison commune du XI<sup>e</sup> siècle". Les terrains de la rue Large (actuelle rue des Fusillés) ne sont achetés qu'en 1514 pour "y bâtir la maison commune" ; l'hôtel de ville est détruit le 12 juin 1631 par un incendie, puis reconstruit au même endroit. Il apparaît pour la première fois sur le plan perspectif d'André de la Serre, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., puis fréquemment ensuite sur les vues et plans modernes.

189- Boutouille 2007a, 121 et n. 16.

190- Dufourcet *et al.* 1890, 42 : "En 1321, d'après Thore, les remparts furent réparés, et les fossés furent creusés. On les fit sans doute plus profonds et plus larges, car ils existaient certainement auparavant. On les remplissait avec l'eau de l'Adour".

191- Boutouille 2008a, 254-255.

192- Boutouille 2007a, 123 ; Watier *et al.* 1986, n°39 et 74.

193- Cité par Watier *et al.* 1986, 44, n°11 et n°71.

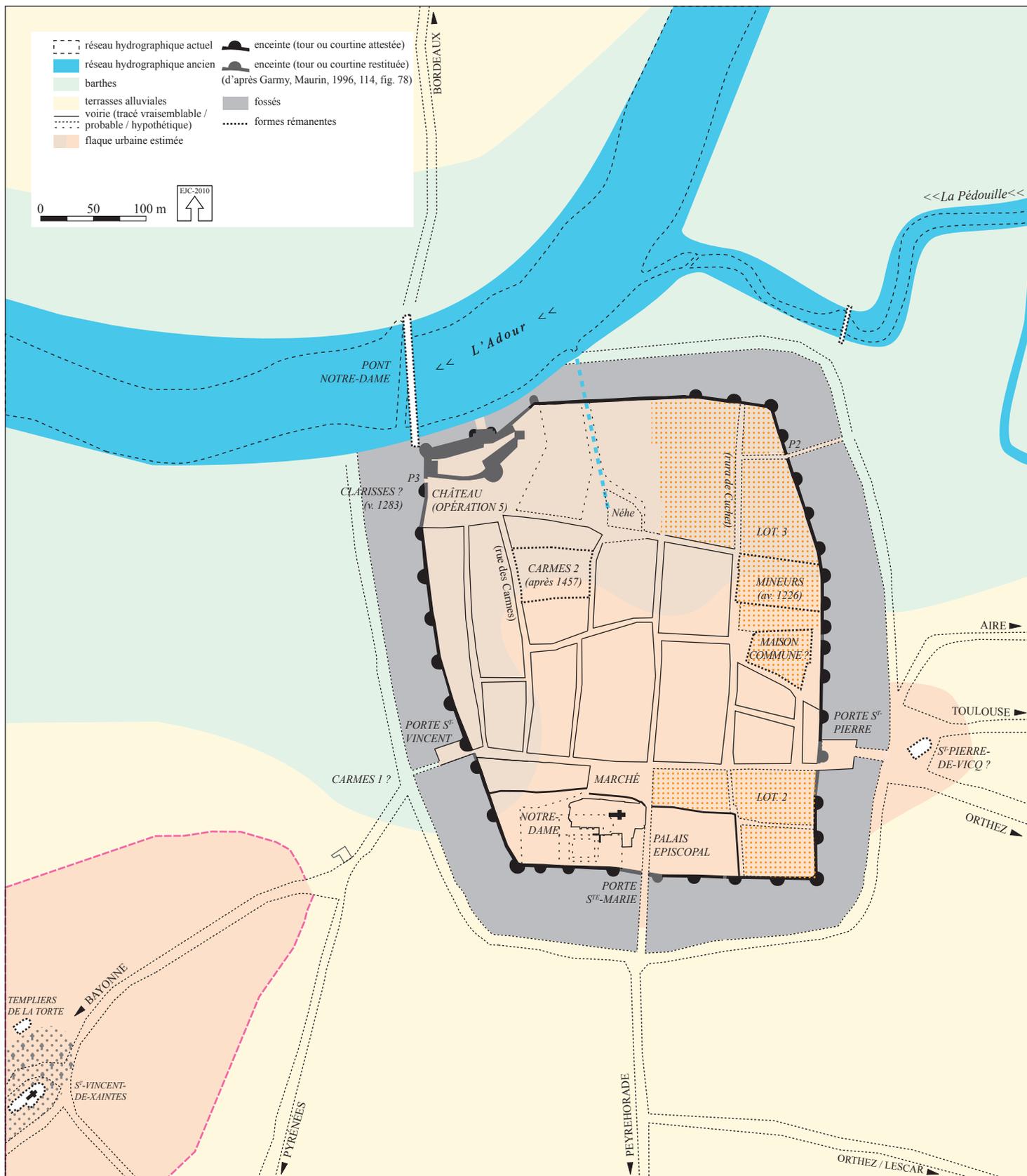


Fig. 16. Dax : hypothèse de restitution entre la fin du XIII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> s.



Fig. 17. Dax : hypothèse de restitution entre la fin du xvi<sup>e</sup> et le début du xvii<sup>e</sup> s.

si implanté hors les murs, sur les terrains occupés par la suite par le bastion Sainte-Marguerite<sup>194</sup>.

Le pont Notre-Dame construit dans les décennies 1310-1320 est le seul élément marquant noté pour la fin du Moyen Âge dans l'évolution du tissu urbain<sup>195</sup>. Comportant 10 piles de pierres dans son état moderne, le pont est protégé par un châtelet relativement proche de la rive du Sablar. Ce pont semble remplacer, plus que doubler, le pont du XII<sup>e</sup> s. signalé dans le *Liber rubeus* (cf. supra). Il modifie très sensiblement l'équilibre urbain en redonnant à la ville un accès de franchissement libre via la porte Notre-Dame, cependant toujours placé sous la surveillance du château.

Les défenses urbaines sont au centre des préoccupations du gouverneur militaire de la ville au début des années 1520, François Haubardin de Luxembourg. L'entreprise est considérable. Dufourcet rapporte qu'en 1522, le "gouverneur de Dax reçut l'ordre de réparer ses fortifications, ce qu'il fit en abattant trois églises situées hors de la ville et les maisons qui s'appuyaient aux murailles, du côté intérieur. Les murs furent terrassés avec les débris des maisons et avec les terres sorties des fossés"<sup>196</sup>. De façon plus précise, on peut découper cet aménagement en trois volets. Certainement, celui de l'entretien des murs, mais aussi leur "terrassément" nécessaire aux adaptations de la poliorcétique et qui consiste à créer de véritables plateformes d'artilleries. Puis, l'accès interne au mur – et sur ce point le nombre notoire de destructions d'établissements religieux<sup>197</sup>, s'apparente sans doute à la percée d'une voie d'escarpe (opération 6) que l'on exécute sans hésiter à sacrifier le prestige d'anciens pôles de pouvoir. Enfin, le gouverneur fait place nette à la périphérie immédiate de la ville en ordonnant la destruction d'édifices privés ou d'usage public situés

hors les murs et trop près de ces derniers<sup>198</sup>. Il semble que les opérations soient menées de façon conjointe en 1522 et 1523, toutefois, la terrasse d'artillerie de l'angle sud-ouest de la cité, et peut-être son pendant sud-est, pourrait constituer des travaux complémentaires, réalisés vers 1537<sup>199</sup>. À quelques diverticules près, le réseau viaire intra-muros du plan compilé de l'étude semble donc être pérenne depuis le second quart du XVI<sup>e</sup> s. (fig. 17). Deux aménagements viennent parfaire les défenses urbaines à la fin du XVI<sup>e</sup> s. et au milieu du XVII<sup>e</sup> s. et ont un impact sur le système de voirie extra-muros. Il s'agit du bastion de la Marguerite pour la première fois attesté sur le plan du génie (v. 1600-1614)<sup>200</sup>, et qui protège le débouché méridional du pont Notre-Dame, d'une part, et, d'autre part, des ravelins des portes Saint-Pierre et Saint-Vincent qui figurent sur le plan de 1638<sup>201</sup>. Exceptées les transformations de l'habitat et la reconstruction du pont Notre-Dame après la crue de 1770, les aménagements urbains antérieurs à "l'hausmanisation" dacquoise de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., ne constituent qu'une modernisation des équipements (adduction d'eau) et leur entretien (gestion des pollutions urbaines, pavement des rues)<sup>202</sup>.

## CONCLUSION

Ce travail constitue la synthèse toute provisoire d'une recherche en cours d'élaboration, susceptible d'être complétée et réinterprétée à tout moment à partir de nouvelles données et de nouveaux regards. Loin de partager le destin d'une ville moyenne, Dax antique et médiéval révèle l'atypisme de sa trajectoire pour peu qu'on fasse jouer la complémentarité des sources. De l'approche en plan des logiques spatiales, puis de leur confrontation aux données archéologiques et aux sources écrites émergent des phases clés du pouls urbain. Pour les phases antiques de la ville ouverte puis fortifiée, les états resti-

194- Watier *et al.* 1986, n°12 et 122.

195- Marsan 2001, 177 affirme que le pont est "construit entre mai 1312 et juillet 1325", mais ne justifie pas sa proposition. Watier *et al.* 1986, n°13, signale les indulgences accordées par Clément V à la demande de l'évêque Garcias Arnaud de Caupenne (1305-1327), indulgences qui signalent le projet et l'ouvrage.

196- Dufourcet *et al.* 1890, 43.

197- Watier *et al.* 1986, n°62 (cloître et bâtiments communs du chapitre), n°64 (palais épiscopal), n°65 (chapelle et maisons canoniales), n°70 (chapelle Notre-Dame), n°74 (couvent des Cordeliers).

198- Watier *et al.* 1986, n°11 (premier couvent des Carmes), n°12 (ancien couvent des Clarisses), n°114 (église Saint-Pierre-de-Vicq), n°117 (église et prieuré Saint-Eutrope), n°120 (Saint-Vincent-de-Xaintes), n°122 (couvent des Dominicaines).

199- Watier *et al.* 1986, n°65.

200- Dufourcet *et al.* 1890, 48-51 et pl. III ; Watier *et al.* 1986, n°12 et fig. 2.

201- Watier *et al.* 1986, n°8 et 11, fig. 4.

202- Pontet 1989.

tués procèdent parfois un peu plus de la modélisation urbanistique que d'une réalité restituée ; cette dernière est inopérante face au rôle potentiel de la cité dans le dispositif carolingien, domaine sur lequel il faut rester très prudent tout en souhaitant de nouvelles recherches. Enfin, l'approche sait aussi se montrer incisive soit en soulignant l'heureuse correspondance des données – en particulier sur le quartier cathédral du Moyen Âge central, soit en pointant des incohérences du synopsis historiographique, notamment celles relatives au château de Dax ou aux problématiques diachroniques du franchissement de l'Adour.

## Sources

### Sources imprimées

- Abbadie, F. (1902) : *Le Livre noir et les établissements de Dax*, Bordeaux.
- Bémont, Ch., éd. (1900) : *Rôles Gascons*, t. 2, 1273-1290, Paris.
- Gariel, E. (1884) : *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Paris, t. 2, pl. XII-185, XVI-52 et XX-7-8.
- Louis, R. (1961) : *L'épithaphe d'Agghiardus. Studi in onore di Italo Siciliano*, Florence.
- Morrison, K. F. et H. Grunthal (1967) : *Carolingian coinage*, NNM 158, ANS, New-York.
- Pon, G. et J. Cabanot, éd. (2004) : *Cartulaire de la cathédrale de Dax, Liber rubeus, (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), texte édité, traduit et annoté*, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne.
- (2010) : *Chartes et documents hagiographiques de l'abbaye de Saint-Sever (Landes) (988-1359), texte édité, traduit et annoté*, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 2 vol.
- Prou, M. (1896) : *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes*, Paris, 110-111 (atelier monétaire de Dax).

### Sources planimétriques

- Dax, *carte topographique*, n°14430 de la série TOP25, échelle 1:25 000, éd. IGN, 2009.
- Dax, *carte géologique de la France*, n°977, échelle 1:50 000, éd. BRGM (carte dressée par G. Le Pochat et C. Thibault), 1977.
- Dax, clichés verticaux de l'IGN, Dax XIV-43, mission NP11 de 1937, R92 du 9 juillet 1938, feuille 26, n°37-39 ; reproduction dans Garmy & Maurin 1996, 180, fig. 119.
- Dax 1840, anonyme, plan géométral de la ville de Dax levé en 1840, manuscrit (papier, encre et rehauts d'aquarelle) conservé

au Musée de Borda ; reproduit dans Garmy & Maurin 1996, 108, fig. 70.

*Atlas cadastral de la ville de Dax*, 1825, section A, 2<sup>e</sup> feuille, échelle 1:1250, Archives municipales de Dax reproduit dans Garmy & Maurin 1996, 107, fig. 69.

Plan du Génie (v. 1600-1614) : *Plan de la ville et ch[â]teau d'[']Acqs*, plan géométral anonyme, s.d., vers 1600-1614, fac-similé de G. Camiade reproduit dans Dufourcet et al. 1890, pl. III, hors texte ; Watier et al. 1986, 2, fig. 2.

Plan de Dax en 1638 : *Plan de la ville de Dax / située au 19 degré 10 minutes de longitude / et au 43 degré 45 minutes de latitude / 1638*, plan géométral anonyme attribué à Classun, 1638, estampe, fac-similé de G. Camiade reproduit dans Dufourcet et al. 1890, pl. IV, hors texte ; Watier et al. 1986, 2, fig. 4.

Plan de Dax vers 1668 : *Plan de Dax et de ses anciennes fortifications d'après un dessin trouvé au château*, copie d'un plan géométral anonyme, s.d., XVII<sup>e</sup> siècle (vers 1668 ?), fac-similé de G. Camiade reproduit dans Dufourcet et al. 1890, pl. V, hors texte, et dans Garmy & Maurin 1996, 105, fig. 67 (avec la datation de 1668) ; Watier et al. 1986, 2, fig. 5 (avec la datation "vers 1668").

*Plan d'une partie du château et de la ville de Dax*, plan géométral anonyme, s.d., XVIII<sup>e</sup> s., Archives départementales des Landes, R64 (3), reproduit dans Watier et al. 1986, 2, fig. 24.

## Bibliographie

- Abbadie, F. (1902) : *Histoire de Dax*, Res Universis, Paris.
- Abbé, J.-L. (2006) : *À la conquête des étangs. L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse.
- Arambourou, R. (1961) : "À propos de Saint-Vincent-de-Xaintes", *Bulletin de la Société de Borda*, n°301, 9-14.
- Arambourou, R., C. Thibault et F. Delpech (1968) : "Les recherches archéologiques dans les Landes au cours de l'année 1968", *Bulletin de la Société de Borda*, 266-268 (pour la nécropole Saint-Vincent-de-Xaintes).
- Berdoy, A., dir. avec la collab. de J.-P. Cazes et É. Jean-Courret (2008-2009) : *Les castelnaux du sud des Landes*, PCR, SRA Aquitaine, Conseil général des Landes, rapports 2008 et 2009, mémoires inédits.
- Bost, J.-P. (1983) : "Entre les Aquitains et les Francs", in : Lerat, dir. 1983, 86-96.
- (2001) : "Dax, cité gallo-romaine (I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles après J.-C.)", *Bulletin de la Société de Borda*, 437-458.
- Bost, J.-P. et G. Fabre (1983) : "Quelques problèmes d'histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine", *Aquitania*, 1, 25-35.
- Bouet, A. (à paraître a) : "En guise d'introduction : réflexions sur quelques monuments de Dax antique", in : *L'eau, usages, risques et représentations dans le Sud-Ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique (I<sup>er</sup> siècle a.C. - VI<sup>e</sup> siècle p.C.)*, actes du colloque de Dax, 25/26 septembre 2009, Aquitania Suppl. 21.

- Bouet, A., avec la collab. de L. Cavalier É. Jean-Courret (à paraître b) : "À la recherche du forum perdu d'Aquae Tarbellicae", *Gallia*.
- Boutouille, Fr. (2007a) : "Dax et la société dacquoise d'après le Livre Rouge (1052 – milieu du XI<sup>e</sup> siècle). Les paysages de la ville et du suburbium", *Bulletin de la Société de Borda*, 490, 117-130.
- (2007b) : *Le duc et la société. Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au XI<sup>e</sup> siècle*, *Scripta Mediaevalia* 14, Bordeaux.
- (2008a) : "Dax et la société dacquoise d'après le Livre Rouge (1052 – milieu du XI<sup>e</sup> siècle). Société et pouvoirs", *Bulletin de la Société de Borda*, 491, 247-268.
- (2008b) : " 'Par peur des Normands'. Les Vikings à Bordeaux et la mémoire de leurs incursions", *Revue archéologique de Bordeaux*, 99, 23-38.
- Cabanot, J. et J.-B. Marquette (2004) : *L'Église et la société dans le diocèse de Dax aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, *Journée d'études sur le Livre Rouge de la cathédrale de Dax, Dax, 1<sup>er</sup> mai 2003*, Amis des églises anciennes des Landes, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne.
- Cartron, I., D. Barraud, P. Henriot et A. Michel, dir. (2009) : *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge*, actes du colloque de Bordeaux (12-14 octobre 2006), Mémoires 21, Bordeaux.
- Chouquer, G. (2000) : *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*, Paris.
- (2007) : *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherches pour l'archéogéographie*, préface de B. Latour, Coimbra-Porto.
- (2008) : *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris.
- Clemens, J. (1982) : "Dax, capitale de la Gascogne au IX<sup>e</sup> siècle d'après Al-Himyari", *Bulletin de la Société de Borda*, 385, 17-34.
- Cursente, B. (1998) : *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse.
- (2004) : "Le cartulaire du chapitre de Dax et la société des laïcs", in : Cabanot & Marquette 2004, 73-87.
- (2007) : *Orthez*, Atlas historique des villes de France 48, Bordeaux.
- Degert, A. (1903) : *Histoire des évêques de Dax*, Paris.
- Dompnier de Sauviac, A. (1855) : *Saint-Vincent de Sentès, patron de Dax, et sa cathédrale. Étude historique et archéologique*, Dax.
- (1873) : *Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs*, Dax.
- Duchesne, L. (1900) : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 1900, rééd. 2006, 2, 140-142.
- Dufourcet, E. (1887) : "La première église de Dax. Le cloître de la cathédrale gothique. Plans reconstitués d'après le résultat des dernières fouilles faites par la Société de Borda", *Bulletin de la Société de Borda*, 59-64 et plan hors texte.
- Dufourcet, E., E. Taillebois et G. Camiade (1890) : "Les remparts de Dax et son vieux château fort", in : *L'Aquitaine historique et monumentale*, I, 21-122.
- (1893) : "Les remparts de Dax et son vieux château fort", in : *L'Aquitaine historique et monumentale*, II, 93-139.
- Dumonteil, J. (2003) : *Oloron-Sainte-Marie*, Atlas historique des villes de France 47, Bordeaux.
- Foudrin, J.-P. et R. Monturet (2001) : "Les poternes de l'enceinte gallo-romaine de Dax", in : *L'Adour maritime de Dax à Bayonne, actes du LIII<sup>e</sup> Congrès d'études régionales de la FHSO tenu à Dax et Bayonne les 27 et 28 mai 2000*, MSHA, 45-63.
- Gaillard, H., coord., J.-P. Foudrin, C. Girardy-Caillat, D. Hourcade, Y. Laborie, D. Lévêque, E. Pénissou et D. Tardy (2005-2009) : *La "Porte de Mars" à Périgueux (Dordogne)*, PCR, rapport quadriennal, 2005-2009, Bordeaux, SRA Aquitaine, mémoire inédit.
- Galinié, H. (2000) : *Ville, espace urbain et archéologie*, coll. Sciences de la Ville, 16, Tours.
- Galinié, H., G. Chouquer, X. Rodier et P. Chareille (2003) : "Téotolon, doyen de Saint-Martin, évêque de Tours au X<sup>e</sup> siècle, et urbaniste ?", in : Gauthiez et al., dir. 2003, 239-256 et 2, 201-219.
- Garmy, P. et L. Maurin (1996) : *Enceintes romaines d'Aquitaine. Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, DAF 53, Paris, 81-125 et 179-182.
- Gardelles, J. (1962) : "Les châteaux-forts de Dax et de Bayonne du temps d'Henri III (1216-1272) à la Guerre de Cent ans", *Bulletin de la Société de Borda*, 96, 127-138.
- (1972) : *Les châteaux du Moyen Âge de la France du Sud-Ouest. La Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Genève.
- Gauthiez, B. (2003) : *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Paris.
- (2004) : "The history of urban morphology", *International seminar on urban form, Urban morphology*, 8 (2), 71-89.
- Gauthiez, B., É. Zadora-Rio et H. Galinié, dir. (2003) : *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologique*, Presses Universitaires François-Rabelais, MSH Villes et territoires, 1.
- Gerber, F. (2000) : "Nouvelles informations sur la ville antique de Dax (Landes)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 19, 163-171.
- Gerber, F., avec la collab. de O. Ferullo, V. Genevieve, L. Simon et Chr. Sireix (2006) : "Découverte d'un nouveau bâtiment thermal antique à Dax (Landes)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 25, 149-182.
- Guyon, J., B. Boissavit-Camus et V. Saouilhac (1992) : "Topographie chrétienne des agglomérations", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 391-423.
- Higounet, Ch., dir. (1961-1972) : *Histoire de Bordeaux*, 2, Bordeaux.
- (1963) : *Bordeaux pendant le haut Moyen Âge*, Bordeaux, in : Higounet, dir. 1961-1972, 2.
- Jean-Courret, É. (2006) : *La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Âge : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*, thèse de doctorat en histoire du Moyen Âge, dir. J.-B. Marquette, université de Bordeaux 3.
- (2010) : *Autour du Puy-Paulin de Bordeaux*, étude historique insérée dans le rapport de Simon, G. (responsable d'opération), suite aux fouilles réalisées en 2008 à Puy-Paulin (Bordeaux), Hades, SRA Aquitaine, mémoire inédit.
- Jullian, C. (1901) : "Notes sur la topographie de Dax gallo-romain", *REA*, III, 211-221.

- Laulom, J.-P. (2001) : "Évêques d'Aire ou de Dax ? Ou l'errance du siège épiscopal", in : *L'Adour maritime de Dax à Bayonne, actes du LIII<sup>e</sup> Congrès d'études régionales de la FHSO tenu à Dax et Bayonne les 27 et 28 mai 2000*, MSHA, 199-230.
- Lavaud, S. coord. de l'ouvrage, É. Jean-Courret, coord. cartographique, D. Barraud, F. Boutouille, L. Coste, J.-P. Jourdan, R. Leulier, L. Maurin, P. Régaldo Saint-Blancard, S. Schoonbaert et Chr. Sireix (2009) : *Atlas historique de Bordeaux*, Atlas historique des villes de France 49, Bordeaux.
- Lavigne, C. (2002) : *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge. Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, *Scripta varia* 5, Bordeaux.
- Lerat, S., dir. (1983) : *Landes et Chalosses*, 1, Pau.
- Lot, F. (1953) : *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine, III, La Novempopulanie*, Paris, 81-125.
- Marsan, J. (1991) : "Les anciennes Cathédrales de Dax", *Bulletin de la Société de Borda*, 424, 551-567.
- (2001) : "L'ancien pont Notre-Dame de Dax", in : *L'Adour maritime de Dax à Bayonne, actes du LIII<sup>e</sup> Congrès d'études régionales de la FHSO tenu à Dax et Bayonne les 27 et 28 mai 2000*, MSHA, 175-181.
- Maurin, L. (1992) : "Dax", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 77-81.
- Maurin, L., dir. et T. Soulard (2004) : "Dax", in : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, t. XIII, Province ecclésiastique d'Éauze (Novempopulanie)*, Paris, 33-41.
- Menaut, E. (1955) : "Les cathédrales de Dax. Notes d'histoire", *Bulletin de la Société de Borda*, 1<sup>er</sup> trimestre, 3-16.
- Merlet, J.-C. et B. Watier (1988) : *Dax et ses origines : dépôt des bronzes. Découvertes archéologiques récentes* (catalogue d'exposition), Dax.
- Milliès-Lacroix, J. (1974) : "Les origines de la plaza de toros de Dax. Les emplacements successifs des arènes", *Bulletin de la société de Borda*, 354, 213-238.
- Mussot-Goulard, R. (1982a) : *Les princes de Gascognes*, Paris.
- (1982b) : "Dax à l'Époque Carolingienne. La question des sources", *Bulletin de la Société de Borda*, 385, 3-15.
- Pontet, J. (1989) : "La modernisation urbaine à Dax au XVIII<sup>e</sup> siècle", in : *Les Landes, forêt et thermalisme, actes du XL<sup>e</sup> Congrès d'études régionales tenu à Dax les 3, 4 et 5 avril 1987*, FHSO, 173-185.
- Renoux, A. (1991) : *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu : bilan historique et archéologique des recherches menées sur le château des ducs de Normandie : I<sup>er</sup> siècle a.C. – XVIII<sup>e</sup> siècle P.C.*, Paris.
- Renoux, A., dir. (1996) : *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, GDR 94 du CNRS et LAHM, université du Mans, Le Mans,
- Ryckebusch, F. (2004) : "Entre la règle et le siècle : les chanoines de Dax dans le *Liber rubeus*", in : Cabanot & Marquette 2004, 17-45.
- Santrot, J., avec la collab. de B. Derion, X. Dupuis et M. Fincker (1996) : "Bronze et fers de Dax, Landes. La cachette d'un 'antiquaire-restaurateur' au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.", *Gallia*, 53, 251-343.
- Sénac, R.-A. (1981) : "L'évêché de Gascogne et ses évêques (977-1059)", *Actes du 104<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Bordeaux, 1979, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, II, Études sur la Gascogne*, Paris, 131-144.
- Vergès, J. (1978) : "La démolition des remparts de Dax", in : *Les Landes dans l'Histoire. Centenaire de la Société de Borda, 1876-1975, actes du XXVIII<sup>e</sup> Congrès d'études régionales tenu à Mont-de-Marsan et Dax, les 24 et 25 avril 1976*, FHSO, Société de Borda, 373-389.
- Watier, B. (1979) : "Premiers résultats des fouilles de l'Ilot central à Dax (1978-1979)", *Bulletin de la Société de Borda*, 374, 227-255.
- (1982) : "Dax", *Archéologie urbaine, actes du colloque international de Tours, 17-20 nov. 1980*, Paris, AFAN, 467-471.
- (1987) : *Dax. Les ruines romaines de l'Ilot central ; visite de la crypte archéologique*, Dax.
- Watier, B., J. Cabanot, J.-C. Merlet, B. Suau et J.-B. Marquette (1986) : *Plan d'occupation des sols historique et archéologique d'Aquitaine (POSHA), III, Dax*, Bordeaux : Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement – université de Bordeaux 3, vol. 1 (texte) et vol. 2 (illustrations).
- Zotz, T. (1996) : "*Palatium* et *curtis*. Aspects de la terminologie palatiale au Moyen Âge", in : Renoux, dir. 1996, 7-15.